SOMMAIRE

SOMMAIRE

RESUMES……1
INTRODUCTION GENERALE
1. Présentation du sujet de recherche et motivations……7
2. Problématique et hypothèses …….9
3. Méthodologie de la recherche ……..10
4. Structuration du travail …….11
CHAPITRE I : Le français langue première ; Cadre théorique et Contexte sociolinguistique
1. Autour des notions de « langue première » et « langue maternelle » en linguistique……13
1.1. Choix des concepts théoriques:…….13
1.2. Concepts de « Langue maternelle » et « langue première » ; définition et différentiation :……..15
2. Acquisition du langage……..20
2.1. Communication et interaction ……...21
2.2. Communication et compétence communicative :……..24
2.3. Rôle de l'input linguistique dans l'acquisition du langage ……...32
3. Acquisition en milieu plurilingue :……34
3.1. Milieu plurilingue :…….34
3.1.1 Les langues en présence :…….36
3.1.1.1. La Langue officielle : ……..36
3.1.1.2. Les langues nationales …….36
3.1.1.2.1. Le berbère et ses variétés ……..37
3.1.1.2.2. L'arabe dialectal ……...37
3.1.1.3. Le français ……...38
3.1.1.3.1. Le français dans la réalité des langues en Algérie : Entre politique linguistique et pratique sociale :……39
3 .1. 1.3.2. Le français dans le secteur éducatif algérien : ……42

3.1.1.3.3. Tableau représentant les effectifs enseignants du primaire …….43
4. Usages du français:……44
4.1. Appropriation du français en Algérie : …….47
3.2. Rôle du milieu familial dans l'acquisition de la langue ……...49

CHAPITREII : Approche sociolinguistique de l'usage du français langue première
1. Pour une étude sociolinguistique ; Notions théoriques et choix méthodologique...52
1.1. Représentations linguistiques et pratiques langagières …….54
1.2. Attitudes et discours épi linguistiques……58
2. Déroulement de la recherche……....59
2.1. Pré-enquête……60
2.2. Réalisation de l'enquête par questionnaire :……60
2.2.1. Production du questionnaire ……..61
2.2.2. Les questions……...61
2.2.3. Les participants, le lieu et les difficultés de l'enquête……..62
2.2.4. Présentation des participants : (les parents)……...63
2.2.4.1. Tableau présentant les participants……..63
3. Recueil des données pour l'étude de la langue ; déroulement des enregistrements et écueils rencontrées…….65
3.1. Réalisation des enregistrements…….67
3.2. Choix des transcriptions…….67
4. Interprétation des données recueillies par questionnaire …….69
4.1. Données obtenues avec les questions de la section 1……69
4.1.1. Tableau représentant les langues parlées entre parents (Informateurs) et enfants……69
4.1.2. Tableau classifiant les réponses obtenues à la question N°2……70
4.2. Données obtenues avec les questions de la section 2……70
4.2.1. Tableau présentant les réponses obtenues à la question N°3……71
4.2.2. Tableau classifiant les réponses obtenues à la question N°4……...73
4.2.3. Tableau présentant les réponses obtenues à la question N°7……74
5. Analyse des informations……..76

5.1. Etude des motivations, des attitudes et des représentations……77
5.1.1. Les motivations……...78
5.1.2. Les attitudes ……78
5.1.2.1. Positionnement intrinsèque……..78
5.1.2.2. Positionnement extrinsèque……..79
5.1.2.2.1. Dimension culturelle de la langue et représentations linguistique……79
5.1.3. Représentations linguistiques et usage du français langue première……80
CHAPITRE III : Analyse des particularités de la langue
1. Etude de la langue parlée ……..82
1.1. La variation dans la langue parlée……..83
2. Description des données recueillies……..85
2.1. Etude de la langue au niveau phonique……..85
2.1.1. Etude de la prosodie…….....89
2.1.1.1. L'accentuation ……90
2.1.1.2. Etude de l'intonation ……...91
2.2. Etude de la langue au niveau morphosyntaxique…….93
2.2.1. Production des énoncés à deux et plusieurs mots…….94
2.2.2. Relations exprimées dans les énoncés de deux à plusieurs mots ……95
2.2.2.1. Tableau A: Relations exprimées dans un énoncé à plusieurs mots……..96
2.2.3. Les catégories morphosyntaxiques réalisées dans la langue parlée des enquêtés……97
2.2.3.1. Usage des déterminants ……..98
2.2.3.1.1. Tableau B1 : Usage des déterminants: Les articles…….98
2.2.3.1.2. Tableau B2 : Usage des déterminants : les adjectifs……...99
2.2.3.2. Usage des pronoms ……100
2.2.3.2.1. Tableau C : Usage des pronoms …….101
2.2.3.3. Les prépositions et les adverbes ...……101
2.2.3.4. Usage des verbes et des temps :…….102
2.2.3.5. Production de la coordination simple et de la subordination……103
2.2.3.5.1. Tableau D: usage de la coordination et de la subordination ……103
2.2. Description de la langue sur le plan lexical. ……104

3. Analyse et interprétation des données:…….105
3.1. Le mode de construction de l'information : répétition et combinaison……106
4. Synthèse…….108
Conclusion générale……...109
Bibliographie……..112
Annexe……119
Le Corpus (Transcription des enregistrements)…….120
Les questionnaires……...138

INTRODUCTION GENERALE

1. Présentation du sujet de recherche et motivations:

Apprendre sa langue maternelle est l'un des premiers apprentissages de la vie et la parole de l'enfant est un domaine de plus en plus investit par la recherche dans les sciences du langage. Etant un vecteur d'apprentissage dans de nombreux domaines scolaires puis professionnels, la langue est un phénomène social qui apparait au cours du développement de la production sociale et elle en constitue un aspect nécessaire étant un moyen de coordination de l'activité humaine. Elle subit de diverses manières les actions du groupe social où elle est pratiquée. Chaque locuteur enfant ou adulte, a une réalisation particulière des sons de la langue qu'il parle car il ne combine certainement pas ses mots de manière identique à chaque prise de parole.

La variation linguistique ne désigne pas seulement l'usage de plusieurs langues au sein d'une même communauté, mais elle englobe aussi les usages diversifiés d'une même langue par ses différents usagers ou locuteurs. Qu'en est-il de la pratique du français dans notre pays ?

Aujourd'hui, nous constatons, dans un paysage linguistique riche en événements et rebondissements, que la langue française est devenue un outil de travail et de communication dans les secteurs social, économique, éducatif et médiatique.

Elle est également transmise dans le milieu familial comme première langue de communication avec les enfants. Cet usage nous a interpelée et suscité notre intérêt et c'est de là qu'émerge l'idée d'étudier, dans un premier temps, l'usage du français langue première en tant que phénomène sociolinguistique.

Ainsi, loin des pratiques bilingues et plurilingues dans lesquelles le français côtoie les autres parlers en présence (le berbère, l'arabe standard et l'arabe dialectal), notre étude s'articule autour de l'usage de la langue française en tant que première langue de communication chez des enfants en période préscolaire et immergés dans un milieu plurilingue.

Notre recherche est alors au carrefour de plusieurs disciplines de la linguistique. Elle relève de la sociolinguistique en ce qu'elle s'intéresse à l'usage en question en tant que pratique langagière apparue dans une situation particulière ; l'absence d'un contexte d'émigration pouvant amener des locuteurs kabylo phones et /ou arabophones à communiquer en français avec leurs enfants, prête à dire que nous sommes face à une situation de prédilection pour le français et cela, au dépens des autres parlers en présence.

Cet aspect de la question soulève le point important des opinions et des jugements des parents qui transmettent la langue. Dans ce contexte, nous pensons que, dans le domaine des usages langagiers, le français langue première n'est pas seulement une pratique langagière mais aussi un choix socioculturel particulier.

Par ailleurs, notre étude tient aussi du domaine de l'étude purement linguistique dans la mesure où nous prétendons à une description de la langue sur les différents niveaux d'analyse phonologique, morphologique et lexicale. Nous tentons en outre, de relever les spécificités du parler des enfants.

En ce qui concerne les motivations qui expliquent le choix de notre sujet, nous dirons qu'elles sont de l'ordre d'un souci scientifique de comprendre et de cerner l'épiphénomène du français langue première et d'apporter des réponses aux questionnements que soulève la situation en question.

L'originalité de notre recherche réside dans le fait qu'en dehors des études menées sur le bilinguisme, l'alternance et le mélange de codes et leurs conséquences telles que l'emprunt, l'interférence, etc., il n'y a pas de travaux de recherche portant sur l'évolution de l'usage de la langue française en Algérie et cela aussi bien chez l'enfant que chez l'adulte. Et puis, l'influence des langues en présence sur l'acquisition du français chez les enfants algériens n'a pas été abordée auparavant.

Par ailleurs, et du point de vue de la recherche dans le domaine de l'acquisition de la langue, la description systématique de la parole d'enfants algériens n'existe pas.

L'apport de notre travail est ainsi palpable dans la mesure où il présente un tableau descriptif d'une situation sociolinguistique singulière, celle du français choisi comme première langue dans de nombreux foyers en Algérie et plus précisément dans la ville de Bejaia.

Rapport-Gratuit.com

Aussi, la sociolinguistique ne s'étant pas intéressée auparavant à cet usage du français dans notre pays dans lequel cette langue gagne de plus en plus de locuteurs, nous pouvons dire que notre recherche est originale et exploratrice dans ce domaine.

2. Problématique et hypothèses :

Notre problématique de départ consiste en un foisonnement de questionnements que nous formulons comme suit :

1) Comment et pourquoi la langue française devient-elle la langue première de communication chez des enfants en période préscolaire et évoluant dans un milieu où les langues parlées sont l'arabe dialectal et le kabyle?
2) Quelles sont les motivations des parents dans leur choix du français comme première langue de communication ? A ce niveau, l'interrogation porte sur les attitudes et les représentations des parents par rapport à cette langue ?
3) Quelle influence peut avoir le milieu plurilingue sur le parler français des enfants et de là quelles spécificités peut avoir la langue en question ?

Pour clarifier cette problématique, nous admettons hypothétiquement que l'usage du français première langue est un choix de langue relié à des paramètres socio-économiques et linguistiques contribuant à l'émergence d'une certaine prédilection pour la langue française, celle-ci étant en perpétuelle extension sur le plan de la pratique langagière réelle de la population algérienne.

Dans cette optique, nos objectifs sont d'abord de déterminer qui parle à qui le français langue première, autrement dit, découvrir l'étendue de cet usage, l'expliquer et le situer par rapport à la communauté linguistique dans laquelle il apparait.

Ensuite, concernant les caractéristiques du parler français des enfants, nous formulons notre hypothèse en référence à l'étude de Chériguen intitulée « La contamination linguistique en milieu plurilingue »[1], dans laquelle il est démontré que le français ne reste pas étanche ou coupé des langues avec lesquelles il est en contact.

[1] Chériguen F., 1997, « La contamination linguistique en milieu plurilingue », *Revue EL MOBARRIZ* 4.

Nous augurons alors que la langue des enfants peut avoir les mêmes caractéristiques que celles de leurs parents en particulier et des locuteurs francophones algériens en général, une langue avec toutes les caractéristiques qui font d'elle un français spécifique ou un français algérien.

Ces influences ou pour reprendre les termes de Chériguen, ces *interférences* ou *contamination linguistiques* apparaissent sur les différents niveaux de la langue.

A ce stade de la recherche, notre objectif est de vérifier l'existence de ces spécificités supposées.

3. Méthodologie de la recherche :

Afin de mener à bien notre travail et pour pouvoir atteindre les objectifs cités plus haut, nous optons pour deux outils méthodologiques : l'enquête par questionnaire et l'enregistrement de productions langagières.

L'enquête par questionnaire, précédée de la pré-enquête[2], est une démarche essentielle dans notre recherche. Le choix de cette procédure s'explique par le fait que tout usage de la langue est relié à la société dans laquelle il apparait. Les informateurs qui répondent au questionnaire sont les parents d'enfants âgés de trois à cinq ans et qui parlent français.

Ainsi notre enquête cible les parents dont les enfants sont inscrits en petite et moyenne section de l'école *Les Iris* de la ville de Bejaia. Les questions portent sur les langues utilisées par les parents avec leur enfant et sur leurs positionnements vis-à-vis du français et des autres parlers.

Quand à la seconde démarche méthodologique qui consiste en l'enregistrement de la parole des enfants en période préscolaire, elle est réalisée au sein de l'école même.

Les productions langagières enregistrées ne sont pas de l'ordre d'un échange Conversationnel mais des discours ayant porté sur différents sujets tel que les vacances, les fêtes et certaines activités manuelles qu'ils réalisent en ma présence.

Dans le préscolaire, la langue française est présentée en situation (chansons, comptines, courts dialogues, courts récits, jeux.).

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

[2] Cette étape est présentée dans l'aspect méthodologique de la recherche figurant dans le chapitre II

L’accent est mis sur l’oral, à travers des activités d’échanges. Les éducateurs proposent des exercices variés et contextualisés : pratiques de créativité verbale, jeux de rôle et stimulations qui favorisent la communication entre enfants et développent leur autonomie de locuteurs.

Nos jeunes enquêtés arrivent au préscolaire avec une seule langue qui est le français et trouvent ainsi un environnement propice au développement de leur pratique orale de la langue. Ils entendent aussi les camarades parler d’autres langues et de ce fait leur langue en est forcément imprégnée. Notre visée en recueillant leur parole est d’explorer l’impact des autres langues sur leur parler.

4. Structuration du travail :

Pour présenter notre recherche, nous avant divisé notre travail en trois chapitres.

Dans le premier, nous nous attardons sur les concepts importants de « langue première », « langue maternelle » et « milieu plurilingue » et cela afin de justifier les termes de l’intituler de notre travail et lever l’ambigüité que présentent souvent l’usage des deux premières notions notamment celles de langue maternelle et langue première.

Ensuite, nous abordons l’acquisition du langage et nous survolons alors les différentes théories linguistiques de l’acquisition. Le langage, en tant que système interactif et outil de communication qui s’utilise essentiellement dans un cadre conversationnel, ne peut être étudié en dehors du contexte conceptuel de l’interaction et de la communication.

C’est dans cette optique que nous reprenons, sur un plan théorique, l’approche communicative de l’acquisition qui met en exergue le rôle de l’interaction dans le développement du langage.

La cohabitation de la langue française avec d’autres langues fait que son appropriation en est forcément marquée. Ainsi, il est nécessaire de s’attarder sur l’influence du milieu plurilingue sur l’appropriation de la langue française dans notre pays. Ce qui nous amène à situer le français dans le contexte algérien en rappelant les mutations que connaît l’usage de cette langue chez les locuteurs dans différents secteurs.

Dans le second chapitre nous présentons le cadre méthodologique et théorique de ce travail .Il s'agit d'exposer les démarches réalisées dans notre recherche et ce sont la pré-enquête, le questionnaire et l'enregistrement des productions langagières des enfants dont la langue fait objet d'étude dans ce travail.

Nous expliquons d'abord les objectifs et les hypothèses de l'enquête ainsi que son déroulement. Sont présentées ensuite les conditions et situations dans les quelles se sont déroulés les enregistrements. Aussi nous mentionnons les difficultés rencontrées dans les deux démarches. Nous consacrons le reste du chapitre à l'analyse et à l'exploitation des donnes obtenues au moyen du questionnaire.

Dans le troisième chapitre, il est question de l'étude descriptive de la langue sur les différents plans d'analyse linguistique. Ensuite, nous tachons de retrouver et d'expliquer les écarts de langue relevés dans le corpus.

Une conclusion est réservée à la fin de ce travail pour résumer les résultats auxquels nous avons aboutit ainsi que nos perspectives pour une étude plus élargie de la langue française dans le contexte du développement du langage pendant la période de la petite enfance.

1. Autour des notions de « langue première » et « langue maternelle » en linguistique :

1.1. Choix des concepts théoriques:

En partant du principe épistémologique selon lequel, toute étude scientifique se doit d'être claire dans le choix de ses concepts de base, nous jugeons nécessaire de nous attarder tout d'abord sur la désignation de « langue première » qui renvoie au parler objet de notre étude, et cela par rapport aux concepts de langue maternelle, langue native que nous retrouvons souvent dans les études linguistiques et dans la didactique des langues.

L'expression « langue maternelle » dont l'usage est fréquent dans différentes études en linguistique, est le premier terme qui vient à l'esprit lorsque nous parlons d'une langue parlée dès l'enfance. En revoyant les différentes définitions de cette notion, nous lui trouvâmes une persistante ambiguïté soulevée par de nombreux chercheurs depuis quelques années.

Lorsque l'évidence d'un concept est brisée, la nécessité de reconsidérer son usage s'impose pour un chercheur voulant et devant garantir la scientificité des résultats de sa quête. Ainsi, l'esprit scientifique impose à celui qui s'en réclame, le principe de s'interroger sur ce qui est admis et considéré illégitimement, par l'usage, comme évident. Pour G. Bachelard, « un obstacle épistémologique s'incruste sur la connaissance non questionnée. Des habitudes intellectuelles qui furent utiles et saines peuvent, à la longue, entraver la recherche. "Notre esprit, dit justement M. Bergson, a une irrésistible tendance à considérer comme plus claire l'idée qui lui sert le plus souvent. " L'idée gagne ainsi une clarté intrinsèque abusive. A l'usage, les idées se valorisent indûment… »[1].

[1] Bachelard. G., 1999, La formation de l'esprit scientifique. Ed.Vrin, Paris. (Première édition 1938), chapitre 1er. p 14-19

Ceci est valable pour le concept récurent de « langue maternelle » utilisé souvent en alternance avec l'expression « langue première » et ce, aussi bien en didactique et enseignement des langues qu'en linguistique, mais si nous avons préféré utiliser « langue première », c'est dans le but de contourner l'ambiguïté de l'autre concept.

Les définitions trouvées dans les dictionnaires présentent la notion de « langue maternelle» comme un concept simple et clair : « Langue maternelle, langue du pays où l'on est né »[2], « Langue maternelle, langue du pays où l'on est né, ou de la communauté à laquelle on appartient par ses origines »[3] .Si l'on s'en tient à ces définitions, l'expression de langue maternelle renvoie à la langue de la nation ou du pays auquel on appartient et il n'y a aucune référence à l'individu social concret de la mère, faut-il en déduire alors que l'adjectif « maternelle » est d'un usage métaphorique signifiant la langue de la « terre-mère », la langue des origines.

Ainsi, l'image maternelle de la langue, répandue dans les nombreux champs de la linguistique, est aujourd'hui l'objet de questionnements qui déstabilisent la notion d'où le foisonnement observé de notions se voulant équivalentes du concept « langue maternelle » et dont les plus utilisées par les linguistes sont : « langue native », « langue naturelle » « langue première », « langue primitive » et « langue originelle ». Cette polysémie abondante visant à expliquer et clarifier le concept, n'a contribué qu'à sa complexification remettant ainsi en question sa valeur opératoire.

Dès lors que nous voulons justifier l'appellation « langue première », souvent utilisée alternativement et indifféremment avec « langue maternelle », nous jugeons judicieux de revoir leurs définitions afin de comprendre les facteurs de leur différentiation.

---

[2] Dictionnaire Encyclopédique, 1975, article langue, Ed. Quillet

[3] Larousse, 1997, Lexis

1.2. Concepts de « Langue maternelle » et « langue première » ; définition et différentiation :

Dabène. L., dans son livre « Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues », présente les critères pouvant définir la notion de langue maternelle et la distinguer des autres langues en présence. Ainsi, cet auteur évoque, dans un premier lieu, le critère fondé sur l'étymologie selon lequel la langue maternelle d'un locuteur est « celle qui est parlée par la mère ou par l'environnement familial direct ou immédiat »[4].

Seulement, ce critère n'est pas valable pour toutes les situations, notamment chez les enfants d'émigrés dont le parler est souvent bien différent de celui de leurs parents.

Ainsi, au critère étymologique, qui s'avère limité, s'ajoute un autre critère relevant de l'antériorité dans l'acquisition. Celle-ci définit la langue maternelle comme étant celle qui est acquise en premier, et cela durant une période considérée comme la plus favorable car la plus proche de la naissance.

Les capacités mémorielles déployées ainsi que la flexibilité maximale des organes sensori-moteurs sont considérées comme plus importantes à cette période d'où l'idée ancrée que l'apprentissage de la langue n'est bon qu'à ce moment.

La langue maternelle serait ainsi non seulement la première langue acquise mais aussi la mieux appropriée.

Le critère de l'antériorité de l'appropriation ainsi que la supposée supériorité de la compétence qu'il implique, engendre l'apparition des expressions telles que « locuteur natif » et « langue native » .Le locuteur natif étant considéré comme maîtrisant le mieux la langue du fait d'avoir le privilège de l'acquérir dès l'enfance. Il y a là un avantage qualitatif accordé à l'antériorité d'acquisition et qui conforte l'idée que l'apprentissage précoce est le plus valable. Cette théorie est difficile à vérifier et il n'y a pas de données permettant d'affirmer qu'un apprentissage précoce puisse être forcément supérieur à un enseignement plus tardif.

[4] Dabène, L., 1994, Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues, Edition Hachette, P.11

Un autre critère est souvent associé à la définition de la langue maternelle, celui du mode de l'acquisition. Il s'agit du mode naturel, sans enseignement pédagogique.

Partant de ce critère, une langue est dite maternelle dans la mesure où elle est appropriée de manière naturelle ne nécessitant pas un niveau de réflexion considérable dans l'acquisition. Le sujet s'approprie la langue naturellement sans l'aide pédagogique, sans réflexion et dans une totale inconscience. Or, les études en psycholinguistique montrent bien l'existence d'activités métalinguistiques telles que les opérations de structuration et d'organisation durant l'acquisition de la langue. Par ailleurs, l'enfant qui apprend à parler une langue en milieu naturel, il acquiert celle-ci grâce aux interactions successives avec les membres de l'entourage familial et au guidage de ce dernier à travers les corrections, les répétitions et les reprises.

Ainsi, tout autant que les critères argués précédemment, le mode d'acquisition est invalide et insuffisant pour donner une définition vigoureuse du concept « langue maternelle ».

Selon Dabène, L., «ce qui est ambigu dans l'expression ce n'est pas tant les termes qui la constituent que leur association dans la mesure où ils n'appartiennent pas au même domaine de référence. Le terme de langue renvoie, en effet à des catégories heuristiques (…), l'adjectif maternelle renvoie à des catégories à la fois plus souples et plus larges, liées à la diversité des vécus et des situations pour lesquelles la notion de variation est fondamentale ».[5]

Ainsi, face à la difficulté de définir un concept composite, complexe et ambigu, bien des chercheurs ont abandonné l'expression de « langue maternelle » pour la remplacer par des symboles tels que L1, L2, etc. Il s'agit de la numérotation considérée comme idéale dans les situations plurilingues et qui permet d'identifier les langues par leur ordre d'acquisition.

[5] Dabène, L., 1994, Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues, Edition Hachette, P.15

Le procédé de numérotation ne résolut pas la problématique de la notion de « langue maternelle » et W.F. Mackey. W-F, l'explique ainsi : «on fait donc appel aux symboles. Bien qu'il semble salutaire de remplacer ces impressions vagues, polysémiques et émotives par des symboles neutres tels que L1 et l2, le remplacement en soi n'enlève pas pour autant l'ambiguïté des concepts. Le symbole ne fait que créer une illusion d'exactitude. Un concept L1 ne nous fournit aucune indication sur la nature de la primauté. L'utilisation de ce symbole a porté confusion entre compétence, comportement et acquisition ; il a été utilisé pour signifier indifféremment, « langue mieux connue », « le parler usuel », « la première langue acquise », « la langue du foyer » et « la langue ethnique »[6].

Cette tache de requalification de l'expression « langue maternelle » à laquelle se sont livrés bien des chercheurs avec l'objectif d'arriver à un terme qui recouvrerait une réalité scientifique palpable et claire, a fait émerger d'autres termes tel que « langue principale » que Siguan M. et Mackey W-F, proposent et définissent dans leurs travaux sur le bilinguisme dans les termes suivants: « la langue principale, ou langue primaire, est la langue naturelle avec laquelle le sujet s'identifie, celle qu'il estime être davantage sienne, la langue naturelle dont il se sert pour ses relations personnelles principales »[7].

Mais en ajoutant que « normalement, la langue principale d'un sujet est aussi la première qu'il a acquise dans le temps, la langue de son entourage quand il a appris à parler »[8], ils en montrent aussitôt les limites ; illustrons celles-ci en prenant le cas d'immigrés kabyles qui se retrouvent très jeunes à l'étranger et qui perdent l'usage de la langue kabyle acquise naturellement dès les premiers temps de leur vie.

---

[6] Mackey, W-F., 1997, Langue maternelle, Langue première, Langue seconde, Langue étrangère, dans M-L., Moreau, (éd) Sociolinguistique concepts de base, Liège, Mardaga

[7] Siguan, M. & Mackey, W.F. 1986, Education et bilinguisme, UNESCO, Delacheau et Nestlé. P.21

[8] Siguan, M. & Mackey, W.F. 1986, Education et bilinguisme, UNESCO, Delacheau et Nestlé. P.21

Ils apprennent à parler la langue du pays d'accueil et cela dans toutes les situations de leur vie quotidienne. Laquelle est alors leur langue principale, celle apprise dès l'enfance ou celle qu'ils parlent tous les jours ?

Il est clair qu'associer les termes « principale » « naturelle » et « première » dans l'identification de la langue d'un sujet parlant, n'offre pas une requalification de vigueur de la locution « langue maternelle » et ne rend pas toujours compte de la réalité.

Mackey l'explique bien lorsqu'il dit : « Même quand on se borne à l'une de ces significations, l'importance relative de la langue demeure toujours incertaine, la réalité sous-jacente à la notion de langue maternelle est variable et instable, quand elle n'est pas confuse et sans valeur pratique. En effet, la langue maternelle n'est pas nécessairement la première langue de la mère ou du père ; ce n'est pas toujours leur langue principale »[9].

L'exemple du parler analysé dans notre étude, illustre bien les propos de l'auteur, car nous sommes face à des locuteurs enfants dont la langue première acquise en milieu naturel est un parler français transmis certes par les parents, mais qui n'est pas pour ces derniers, la langue première acquise. Celle-ci étant pour eux le kabyle et / ou l'arabe dialectal.

Dans la mesure où nous avons à faire à une langue acquise dès la naissance, nous sommes alors tentés de parler de « langue native»[10] ou locuteurs « natifs français », mais nous y renonçons très vite; un natif d'une langue apprend à parler celle-ci dans un groupe d'individus qui la parlent pour eux et pour lui, autrement dit, le locuteur natif a à son avantage la mobilisation totale des interlocuteurs faisant partie de la communauté sociale dans laquelle il vient de naître. Peut-on affirmer que nos jeunes enquêtés ont cette mobilisation de la communauté dans laquelle ils sont nés ?

---

[9] Mackey, W-F., 1997, Langue maternelle, Langue première, Langue seconde, Langue étrangère, dans M-L ., Moreau, (éd) Sociolinguistique concepts de base, Liège, Mardaga.

[10] Whitney, W-D., 1982, La vie du langage, Edition Alcon. Paris. Ch.II.P7

Rapport-Gratuit.com

Evidement ils ne l'ont pas, car pour dire « langue native » ou « natifs français », il est nécessaire que le français soit la langue de la communauté sociale en question, or nous savons que pour celle-ci, il n'est pas question d'une seule langue mais de plusieurs langues et de leurs variétés caractérisant la situation sociolinguistique, non seulement de la région de Bejaia ville, mais celle de l'ensemble des régions de notre pays.

Dans un tel contexte, la question d'identifier la langue parlée de ces enfants est importante. Ainsi, nous pouvons dire que la désignation de «français langue première » renvoie à une réalité langagière constitutive de l'univers cognitif de l'enfant et non à la langue objet d'enseignement/apprentissage qui, elle, relèverait plutôt de la didactique d'enseignement des langues. Il ne s'agit pas de langue enseignée mais une langue parlée et non écrite[11].

Dans le présent travail, la désignation de « langue première » nous permet de classifier du point de vue de l'acquisition le parler français d'un grand nombre d'enfants et cela grâce à l'observation précédant les enregistrements ainsi qu'aux informations obtenues durant l'enquête auprès des parents.

C'est de cette manière que nous découvrons, en plus des deux enfants de l'entourage proche, que le français est la langue première parlée chez un grand nombre d'enfants boujiotes et si certains d'entre eux comprenaient l'arabe dialectal et/ou le kabyle, ils ne savaient s'exprimer qu'en leur première langue acquise, en l'occurrence le français.

Ce sont ces petits francophones qui ont constitué l'échantillon pour le recueil du corpus représentant la langue explorée dans le présent travail.

Notre étude nous amène à revoir d'abord les facteurs aidant l'enfant dans le développement de son langage et l'acquisition de sa première langue durant cette période cruciale d'acquisition du langage qu'est la petite enfance.

[11] Les enfants dont nous étudions la langue ne savent pas lire ni écrire.

2. Acquisition du langage

Entre acquisition et innéité, l'étude du langage est un domaine qui a connu un foisonnement théorique le divisant en plusieurs champs selon la façon dont est abordée l'acquisition. Ainsi, pour répondre à la question « Comment les enfants apprennent-ils à parler ? », plusieurs conceptions se sont développées, tantôt en s'opposant, tantôt en se complétant.

N'ayant pas abouti à une seule théorie générale, les recherches dans ce domaine sont marquées par des débats et des controverses multiples. Ces derniers portent d'un coté sur la part de l'enfant dans l'acquisition du langage, sur la nature des capacités initiales et de l'autre sur le rôle de l'environnement avec les déterminants linguistiques et socio cognitifs. Nombreux sont les auteurs ayant retracé les études faites dans ce domaine.

Dans ce contexte, kail[12] présente un panorama des grandes théories actuelles en acquisition, partant des théories d'orientation linguistique[13] aux théories cognitivistes[14] .

Par ailleurs, Slama-Cazacu[15] propose un historique des premières études sur l'interaction adulte-enfant dans lequel elle expose certains aspects du développement de grammaire générative et de l'étude de l'enfant au sein de son milieu social.

Selon une approche interactionniste[16], l'interaction entre adulte et enfant est déterminante pour l'acquisition du langage et des langues.

Comme nous le verrons à plusieurs reprises ci-dessous, la collaboration avec l'adulte permet à l'enfant de faire plus que lorsqu'il est seul.

---

[12] Kail, M. 2000, « Perspectives sur l'acquisition du langage », *in:* KAIL, M. et FAYOL, M. (éds) *L'acquisition du langage. Le langage en émergence.* De la naissance à 3 ans. Paris, PUF

[13] Kail, M. 2000, « Perspectives sur l'acquisition du langage », *in:* KAIL, M. et FAYOL, M. (éds) *L'acquisition du langage. Le langage en émergence. De la naissance à 3 ans*. Paris, PUF. P.10-14

[14] Kail, M. 2000, « Perspectives sur l'acquisition du langage », *in:* KAIL, M. et FAYOL, M. (éds) *L'acquisition du langage. Le langage en émergence. De la naissance à 3 ans*. Paris, PUF. PP 14-19

[15] Slama-Cazacu, T. 1977, « Les échanges verbaux entre les enfants et entre adultes et enfants », *in* Bronckart, J.-P. (éd.), *La Genèse de la parole*, Paris, PUF 1977 P.179-190

[16] Lentin, L.1975, « Problématique de l'acquisition de la syntaxe chez le jeune enfant », Langue Française, 27. P.22

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

A ce propos Vygotski souligne que : « ce que l'enfant sait faire aujourd'hui en collaboration, il saura le faire tout seul demain »[17].

Dans ce premier chapitre, il ne s'agit pas pour nous de revoir toutes les théories passées et présentes concernant l'acquisition du langage, mais il est question de présenter les notions fondamentales concernant l'acquisition du langage chez l'enfant. Nous préconisons de revoir l'acquisition du langage dans les contextes de la communication et de l'interaction en dehors desquels il est impossible d'envisager l'étude du langage. Nous insistons alors sur le rôle de l'interaction adulte-enfant dans le processus d'acquisition du langage.

2.1. Communication et interaction :

Le langage, défini comme une des activités cognitives les plus complexes du cerveau et une des réalisations les plus importantes de la petite enfance, est aussi considéré comme une fonction spécifiquement humaine dont le développement dépend partiellement de l'équipement génétique[18] et biologique de l'être humain mais aussi de son milieu social et culturel.

Aussi, depuis Saussure[19], la langue est définie comme un produit social issu de la faculté de langage exercée par une communauté humaine mais aussi un ensemble de conventions adopté par cette communauté, en vue de pouvoir parler.

La *communication orale* requiert alors une grande importance car la société humaine évolue dans et avec la communication.

A ce propos, Bruno Maurer note qu'« apprendre à communiquer oralement dans des situations de communications sociales très différentes, c'est, pour le sujet, être capable d'être pleinement un citoyen ; C'est pour l'école, contribuer à l'égalité des chances ;

[17] Vygotski, L. 1985, *Pensée et langage*, Paris. Éditions La Dispute. P.353-355

[18] Christophe, A. 2002, L'apprentissage du langage : une capacité innée ? , *Intellectica*, 34. P. 190

[19] De Saussure, F., 1972, *Cours de linguistique générale*, Edition Payot

C'est pour la société recréer les conditions d'existence des liens sociaux dans les zones où existent des déficits communicationnels interprétés parfois en terme de fracture sociale»[20].

La communication humaine se distingue des autres formes de communication par l'usage de la parole, comme l'illustrent bien ces propos de Baylon et Mignot : « la communication humaine prend toute son originalité quand elle s'exerce par l'intermédiaire du langage. Même s'il existe, surtout, aujourd'hui, bien d'autres moyens de communiquer, ils n'ont ni la constance ni la l'ancienneté dont bénéficie le langage articulé »[21].

Ce dernier est donc l'essence même de la communication et son acquisition par l'enfant se réalise non seulement en plusieurs étapes mais aussi et surtout sans avoir recours au code écrit. C'est dans cette optique que Martinet A., insiste sur le caractère oral du langage et dit :"Dans le parler ordinaire, le langage désigne proprement la faculté qu'ont les hommes de s'entendre au moyen de signes vocaux. Les signes du langage humain sont en priorité vocaux … Aujourd'hui encore, les êtres humains en majorité savent parler sans savoir lire."[22].

Par ailleurs, alors que d'autres espèces communiquent entre elles, la communication humaine est la plus développée et la plus élaborée.

Etant un moyen d'intégration sociale, la communication constitue selon atzlawick et all.[23], « une condition sine qua non de la vie humaine et de l'ordre social ».

Elle est pour la société « le ciment social »[24] en ce sens qu'elle permet de maintenir l'équilibre et l'harmonie du groupe humain.

---

[20] Maurer. B., 1998, *Le Français aujourd'hui*, N° 124, Une didactique de l'oral : Du primaire au lycée

[21] Baylon. C. & Mignot. X., 1999, La communication, Edition Nathan/ HER P.75

[22] Martinet, A., 1970, *Eléments de linguistique générale*, Armand Colin.

[23] Watzlawick, P. & all., 1972, Une logique de la communication, traduit de l'américain par Morche. J., Edition du Seuil. P. 72

[24] Ruffié., J., 1983, De la biologie à la culture, Paris, Fayard, PP. 354-356, cité par Mattelart Armand ,1997, L'intervention de la communication, Paris, Editions de la découverte et Syros, P.340

Plusieurs facteurs jouent un rôle dans la communication et de là dans le développement du langage. Selon l'approche interactionniste, il est difficile d'envisager la communication en dehors de l'interaction. Selon Halliday[25], apprendre à parler, c'est « *learning how to mean* » qui veut dire « apprendre à communiquer un sens ».

Deleau[26] propose de définir la communication dans le cadre des interactions sociales et selon lui le terme interaction "renvoie à l'articulation des conduites des deux congénères mis physiquement en présence l'un de l'autre".

Pour lui, la communication serait un sous-ensemble des phénomènes interactifs qui consiste à savoir mettre en gestes, en postures, en mimiques, en voix, en mots, en phrases, en textes,... des conduites qui tiennent compte d'un contexte.

La communication consiste donc à élaborer ces conduites de façon aussi adéquate que possible par rapport aux attentes du partenaire, par rapport aux désirs et besoins des participants de l'échange.

Elle ne concerne alors que certains phénomènes interactifs, c'est-à-dire ceux « qui aboutissent à construire quelque chose qui, au terme d'une procédure interactive, devient commun aux deux protagonistes de l'échange »[27].

Ainsi, pour qu'un sujet puisse communiquer avec autrui à l'aide de cet outil privilégié qu'est le langage, il lui faudra maîtriser deux types de connaissances: D'une part, les connaissances proprement linguistiques, c'est-à-dire les connaissances relatives aux règles qui régissent la bonne forme des énoncés de la langue et d'une autre, les connaissances communicatives relatives aux règles qui régissent l'utilisation adéquate de la langue selon le contexte (par exemple: l'alternance des tours de paroles; l'emploi du tutoiement ou du vouvoiement).

---

[25] Halliday. M.A.K., 1975, Learning *How To Mean; Explorations In Language Study*, London, Edward Arnold. P.35

[26] Deleau. M., 1985, *La communication*, Paris. Colin. p. 244

[27] Deleau, M., 1990, *Les origines sociales du développement mental. Communication et symboles dans la première enfance*. Paris: Colin. pp.78-79

Les deux types de connaissances citées plus haut constituent les composantes de ce qui est désignée dans le domaine de la didactique des langues par compétence de communication ou compétence communicative.

2.2. Communication et compétence communicative :

A propos de compétence de communication, Chomsky[28] parle de compétence langagière reposant sur les structures innées chez l'individu et de performance langagière désignant l'émission du langage et la manifestation de cette compétence.

Ainsi, tandis que la performance est liée à la production du langage, donc limitée, les compétences sont potentiellement infinies et dynamiques et relèvent de la faculté du langage propre à l'espèce humaine. Dans cette optique, apprendre à communiquer dans une langue se traduit alors par la maîtrise des règles grammaticales de cette langue.

Cependant, Hymes[29], élaborant une théorie de la « compétence communicative », établit que la maîtrise d'une langue nécessite des connaissances autres que celles de la grammaire et dans ce sens, la « compétence communicative» peut être définie comme l'ensemble des aptitudes permettant au sujet parlant de communiquer efficacement dans des situations spécifiques. La conception communicative de la compétence que développe Hymes s'oppose à la compétence chomskyenne jugée, de nos jours, restrictive.

En effet, ce qui n'est pas traité dans l'approche chomskyenne, ce n'est pas la possibilité de produire une infinité de phrases grammaticales cohérentes, mais la possibilité d'utiliser, de manière cohérente et adaptée, une infinité de phrases dans un nombre infini de situations.

---

[28] Chomsky N., 1957, *Syntactic structures*, La Haye : Mouton, (traduit au Seuil, 1969). Chomsky est à l'origine de la distinction compétence/performance ; compétence définie comme l'ensemble des règles linguistiques que possède un individu par rapport à sa langue et qui s'actualise dans ses comportements verbaux, c'est à dire ses actes de performance (conduites langagières observables). En d'autres termes, c'est l'ensemble des savoirs et des savoir-faire qu'a le locuteur de la langue

[29] Hymes, D. 1984, *Vers la compétence de communication*, Paris, Hatier

Communiquer dans une langue ne se limite pas seulement aux connaissances linguistiques, mais nécessite aussi une aptitude à utiliser la langue dans les contraintes du contexte social avec les membres de la communauté en question.

Lorsqu'il dit qu'« un enfant qui produirait absolument n'importe quelle phrase se ferait probablement enfermer si, non seulement ses phrases, mais aussi ses prises de parole et ses silences intervenaient au hasard, de façon imprévisible »[30], Hymes signifie qu'au-delà de la pratique des règles de la grammaire que Chomsky nomme compétence linguistique, la compétence communicative implique aussi la maîtrise des conditions d'utilisation adéquate des possibilités offertes par la grammaire.

Ainsi, le système communicatif est un dispositif complexe d'aptitudes dans lequel les savoirs linguistiques et les savoirs socioculturels constituent un tout.

En d'autres termes, communiquer dans une langue stipule qu'«il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique ; il faut également savoir comment s'en servir en fonction du contexte social »[31].

Ainsi, avec l'approche communicative, il est devenu nécessaire de s'intéresser à « la dimension sociale et pragmatique » dans l'étude de l'acquisition du langage.

C'est dans ce sens qu'Hymes dit : « Nous devons donc expliquer le fait qu'un enfant normal acquiert une connaissance des phrases, non seulement comme grammaticales, mais aussi étant ou non appropriées. Il acquiert une compétence qui lui indique quand parler, quand ne pas parler, et aussi de quoi parler, avec qui, à quel moment, où, de quelle manière. Bref, un enfant devient à même de réaliser un répertoire d'actes de parole, de prendre part à des événements de parole et d'évaluer la façon dont d'autres accomplissent ces actions. »[32].

---

[30] Hymes, D. 1984, *Vers la compétence de communication*, Paris, Hatier. P. 74

[31] Bachmann., C., Lindenfeld. J., Simonin., J., 1981, Langage et communications sociales. P.53

[32] Hymes, D.H., 1984, *Vers la compétence de communication*, Paris, Hatier P.74

Dans cette vision des choses, apprendre à parler une langue consiste à acquérir les différentes composantes de la compétence de communication :
Une composante grammaticale ou linguistique (la connaissance et la capacité d'utilisation des règles grammaticales de la langue) ; une composante socioculturelle (la connaissance des règles sociales et des normes d'interaction entre les individus qui parlent la langue) ; une composante discursive (la connaissance et la maîtrise des différents types de discours et de leur organisation en fonction des diverses situations de communication).

Pour l'enfant, étant entouré depuis sa naissance de langage oral et écrit, l'acquisition de ces compétences se réalise en entendant des locuteurs experts lui parler et en parlant, donc en « contexte interlocutif»[33] . De ce point de vue, l'étude de l'acquisition du langage doit tenir compte de qui constitue l'entourage social dans le lequel évolue l'enfant.

Une telle conception s'écarterait de la théorie piagétienne[34] du développement qui est fondée sur l'hypothèse de l'existence d'une croissance biologique. Selon cette dernière, l'acquisition du langage se fait selon un mécanisme d'adaptation qui se réalise par enchaînement de périodes d'assimilation et d'accommodation**.**
Ainsi l'adaptation implique *l'assimilation* et *l'accommodation*.
La première consiste selon Piaget en une incorporation d'informations nouvelles dans des structures existantes, autrement dit, c'est intégrer un nouvel objet ou une nouvelle situation à un ensemble d'objets ou à une situation pour lesquels il existe déjà un schème. Quand à la seconde période, elle réfère aux changements des structures existantes après avoir été mises au contact d'une information nouvelle, en d'autres termes, il s'agit d'un mécanisme consistant à modifier un schème existant afin de pouvoir intégrer un nouvel objet ou une nouvelle situation.

[33] Kerbrat-Orecchioni, C., 1990, *Les interactions verbales*, Paris, Armand Colin. P.37
[34] Piaget J., 1923, *Le Langage et la pensée chez l'enfant*, Neuchâtel : Delachaux et Niestlé

A ces deux opérations s'ajoutent *l'équilibration* qui consiste en un mécanisme régulateur qui coordonne l'assimilation et l'accommodation.

La théorie piagétienne avance alors que le contexte social n'a pas d'influence sur la cognition qui est présentée dans cette optique comme universelle. En revanche, Vygotsky[35] considère que l'interaction avec son environnement constitue le moteur de l'acquisition du langage chez l'enfant.

Si l'adulte, au départ, interprète les productions de l'enfant et leur donne un sens, l'enfant arrive par la suite à s'approprier le langage et son utilisation sociale au fil de ses échanges verbaux avec l'entourage. Présentant les processus sociaux comme l'attention conjointe, l'adéquation linguistique des partenaires aux capacités de l'enfant en tant paramètres considérables dans l'étude de l'acquisition du langage, Vygotsky introduit une nouvelle notion qui est celle de *la zone proximale de développement (ZPD)*[36].

Celle-ci est définit comme la différence entre le niveau que l'enfant peut atteindre seul et le niveau qu'il peut atteindre avec l'aide de l'adulte. Pour Vygotski[37], l'intérêt de découvrir la « zone proximale de développement » est d'anticiper s le niveau de l'enfant et de se centrer sur des processus qui vont être acquis par la suite et de déclencher leur procédure d'acquisition.

Selon cette conception de l'apprentissage, l'interaction sociale rendant possible la confrontation des conceptions avec les pairs et avec l'adulte[38] (la personne accompagnatrice), constitue le lieu propice à la restructuration du fonctionnement intellectuel permettant de construire de nouveaux outils cognitifs.

---

[35] Vygotski LS. , 1997, *Pensée et langage.* Edition La dispute. Paris

[36] Cette zone représente ce que l'apprenant est capable de faire lorsqu'il est guidé par une personne plus compétente ayant les connaissances et les habiletés de base sur lesquelles il peut s'appuyer.

[37] Vygotski, L., 1997, *Pensée et langage*, Paris. Éditions La Dispute. P. 351

[38] Dans cette situation, l'adulte étant expert, il s'adapte au niveau de l'enfant qui lui, est novice, mais cette asymétrie se rééquilibre dans la mesure où il ne s'agit pas en premier d'enseigner ou d'apprendre le langage mais d'échanger et de se faire comprendre en réalisant des activités de groupe de manière interactive.

Dans ce cas, une action de groupe est alors préconisée afin de créer une situation dans laquelle les participants sont amenés à formuler leurs démarches mentales ce qui peut permettre à l'apprenant de modifier ou de réajuster ses créations langagières et construire de nouvelles connaissances.

D'autres études s'attachent à expliquer l'acquisition du langage et nous en citons les travaux de Bruner[39] qui développe à partir des propositions de Vygotsky, les concepts d'étayage[40] et de format[41] d'interaction. Dans la conception de Bruner, les connaissances et les contextes jouent un rôle important dans l'acquisition du langage. Pour lui l'apprentissage du langage par l'enfant suppose l'existence d'une *force*[42] qui pousse l'enfant à apprendre le langage.

[39] Brunner J.S., 1983, Le développement de l'enfant: Savoir-faire, savoir dire. Paris: PUF.

[40] Issue du concept de Vygotsky, ZDP, l'étayage correspond à la mise en place de petites étapes compréhensibles correspondant aux situations où l'adulte demande à l'enfant plus d'informations tout en gardant le centre d'intérêt le sujet dont il est question. C'est un processus de soutien et d'aide que l'adulte (en général la mère) apporte à l'enfant dans l'utilisation qu'il fait de la langue et cela à travers une variété de situations d'interaction (telles que les contextes familiaux) entre l'enfant et l'entourage. Le système de question-réponse est une des formes linguistiques utilisées. Par exemple, au cours d'une histoire racontée à l'enfant, la mère peut poser des questions pertinentes appropriées au niveau de compréhension et de production langagière de l'enfant. Ceci permet à ce dernier à faire usage de la langue à sa manière afin de répondre aux questions posées. En maintenant l'interaction avec ses réponses, la mère enrichie et guide les productions langagières de l'enfant.

[41] Selon la théorie de Bruner, les formats renvoient à des structures de base qui sont des contextes de communication et d'échange. Ils renvoient à des événements sociaux réguliers tels que les situations de repas, les rituels de toilette ainsi que les situations de jeux, de lecture d'histoires,... Un format est constitué d'un ensemble d'éléments ayant une structure régulière définissant des rôles et des pratiques. Ils se succèdent et impliquent au moins deux personnes dont l'enfant. Ce dernier se trouve impliqué très précocement dans ces situations de *routines interactives* qui se répètent quotidiennement et à travers lesquelles se réalisent les tentatives de communication de l'enfant et prennent un sens. Ceci fait comprendre à l'enfant que la communication s'appuie sur l'alternance des rôles et sur l'alternance des réponses.

[42] « Push force », assimilable à une force de pulsion centrifuge qui pousse donc le sujet vers l'extérieur.

Rapport-Gratuit.com

Dans ce contexte, Bruner tient de l'innéité de la théorie de Chomsky[43] selon qui il existe une structure appelée *dispositif d'acquisition du langage (L.A.D)*[44] dans le cerveau humain (une structure neuronale) et qui est une des hypothèses de base de sa théorie de la « Grammaire Universelle »[45].

D'après cette théorie, les êtres humains sont dotés d'un organe spécifique leur permettant « d'acquérir » automatiquement le langage. Seulement, cette conception de Chomsky ne tient pas compte de l'influence de l'environnement sur le développement du langage.

En revanche, pour Bruner[46], en plus de la force innée qu'a l'enfant pour apprendre à parler, il existe une seconde force qui est celle du *soutient du milieu lui* permettant d'accroitre ses connaissances.

L'enfant, bien avant de parler, agit en interaction et coopération avec les adultes[47] et ceci lui permet de se retrouver à l'intérieur de « scénarios d'interaction »[48] qui sont en fait des situations répétitives de la vie quotidienne. Il s'agit d'un *système de soutien pour l'acquisition du langage* (L.A.S.S)[49] qui prend la forme de contextes réguliers et reconnaissables dans lesquels le langage est utilisé. Selon Bruner[50], l'adulte est en même temps un modèle et un partenaire voulant communiquer avec l'enfant, et pour ce faire il s'adapte au niveau de ce dernier.

---

43 Chomsky, N., 1971, Aspects de la théorie syntaxique, Edition Le Seuil.

44 Traduction de « *Language acquisition device* ». Le L.A.D qui permet à la langue de se développer à partir de ce que les humains entendent autour d'eux quand ils sont enfants, même si les énoncés sont lacunaires ou erronés.

45 Grammaire générative fondée par Chomsky, N. : Selon la conception qu'a Chomsky de l'apprentissage de la langue chez l'enfant, celui-ci vient au monde avec « une boite noire » dans le cerveau. Il doit alors, avoir un nombre fixe d'hypothèses, qu'il teste et qu'il expérimente en écoutant ce qui se dit autour de lui. La grammaire est considérée dans cette théorie comme un système fixe, propre à l'espèce humaine, génétiquement déterminée et correspondant à un système inné d'acquisition du langage. Selon cette théorie, l'environnement langagier ne sert pas de guide tout au long du développement du langage, c'est seulement le déclencheur initial. Une expérience linguistique réduite suffit à cette acquisition, qualifiée d'instantanée.

46 Brunner J.S. 1983, Le développement de l'enfant: Savoir-faire, savoir dire. Paris: PUF.

47 Jisa-Hombert et Cosnier, J., 1987, « *L'évolution de la fonction communicative* », Pédiatrie, 2. p.509

48 Bruner, J. (1983), *Comment les enfants apprennent à parler*, Paris, Retz. P.15-33

49 Traduction de *Language Acquisition Support System, (L.A.S.S) de Bruner*

50 Bruner, J. (1983), *Comment les enfants apprennent à parler*, Paris, Retz. P.33-40

De ce point de vue, l'échange entre un adulte et un enfant permet une compensation des écarts de compétence entre les deux interlocuteurs et des écarts de compréhension et de production chez l'enfant.

Comme l'a montré Wallon[51] l'interaction avec des locuteurs compétents permet à l'enfant de sortir de l'une des premières phases, appelée la « pensée syncrétique »[52] du développement psychologique de l'enfant.

Bakhtine[53]considère que l'enfant apprend à parler non pas dans les dictionnaires et les grammaires, mais dans les énoncés réels qu'il entend et produit dans sa vie. En partant du fait que les individus parlent non pas avec des mots ou propositions isolées, mais avec des énoncés, il stipule qu'apprendre à parler consiste à structurer des énoncés et par-là même apprendre les genres du discours.

Dans ce contexte, Bakhtine[54] introduit la notion de genres de discours (oral ou écrit), définis comme les formes de langue et les formes d'énoncés donnés à l'individu dès sa naissance, par son entourage social.

Le développement de la maîtrise discursive débute selon Bronckart[55], aux environs de deux ans et s'étend jusqu'à l'âge adulte. Ce processus d'acquisition est, d'après lui, continu car il est social : l'enfant apprend en interaction avec sa famille, ses amis, à l'école, etc. Selon cet auteur, l'acquisition de la maîtrise discursive a lieu parce que l'entourage social procure à l'enfant des interventions « formatives » pour apprendre à l'enfant à discourir. L'enfant a donc à sa disposition des « données linguistiques » [56] lui servant au niveau de la conception du monde et de son langage.

Ce qui caractérise le jeune enfant, c'est le passage du dialogue, c'est-à-dire du langage en situation, au langage hors situation, à savoir le récit.

---

[51] Wallon, H., 1945, Les origines de la pensée chez l'enfant, Paris, P.U.F.P.107.

[52] Bautier, E. et Rochex, J.-Y., 1999, *Henri Wallon, l'enfant et ses milieux*, Paris, Hachette éducation. P.23

[53] Bakhtine, M. [1934]1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard. P285

[54] Ibid. .P267-285.

[55] Bronckart, J.-P. 1996, *Activité langagière, textes et discours*, Lausanne, Delachaux et Niestlé

[56] Martinot, C., 2000, Étude comparative des processus de reformulations chez des enfants de 5 à 11 ans *Langages*, 140, p.92-127.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Ceci est le cas des enfants francophones dont nous avons enregistré les productions langagières constituant notre corpus [57] d'analyse dans ce travail.

Nous jugeons alors utile, avant d'entrer dans le vif de notre étude, de voir sur un plan théorique[58], de quelle manière un enfant en période préscolaire arrive-il à produire un récit ou un discours d'évocation.

D'après Fayol[59] l'enfant acquiert le schéma narratif de manière précoce lorsqu'il est en contact avec des récits au moyen de « lecture et audition répétées et prolongées de textes narratifs » et quand il est également en interaction avec des adultes au sujet de ces récits.

Dans ce sens, Karnooh-Vertalier[60], trouve que la lecture à voix haute à l'enfant lui offre une sorte d'entrainement à la compréhension, au raisonnement, à l'enrichissement de l'imagination et une introduction à la fiction.

Pallaud et Blanche-Benveniste [61]considèrent que l'enfant a besoin de l'aide de l'adulte pour apprendre à produire des récits. En écoutant le lecteur compétent, l'enfant acquiert une intuition de l'histoire écrite définie par Karnoouh-Vertalier [62] comme un tout organisé, avec un début et une fin, et une intrigue qui se déroule dans le temps, que l'enfant retrouve à chaque lecture de l'adulte.

---

[57] Corpus constitué, en plus des échanges avec les enfants, de petits récits racontés par ces derniers.

[58] Etudier la compétence narrative chez des enfants francophones à travers un corpus est un autre aspect du sujet qui doit faire l'objet d'une étude à part. Nous nous contentons ici d'expliquer de quelle manière l'enfant s'approprie un récit pour le reproduire par la suite à sa manière. L'analyse à laquelle nous prétendons dans ce travail s'intéresse uniquement aux spécificités du parler français des enfants.

[59] Fayol, M., 2000, *Comprendre et produire des textes écrits, in:* Kail, M. et Fayol, M. (éds), *L'acquisition du langage, tome 2 (le langage en développement au-delà de trois ans)*, Paris, PUF, p.201.

[60] Karnooh-Vertalier, M., 1997, Narration as an Aid to Language Acquisition and Access to Literacy , *European Early Childhood Education Research Journal*, 5, 2,PP. 61-74

[61] Pallaud, B. et Blanche-Benveniste, C. (1994), « Le récit oral en situation scolaire avec des enfants de 5 à 6 ans », *in:* BRES, J. (éd.), *Le récit oral. Questions de narrativité*. Montpellier, Praxiling, p.179-188.

[62] Karnooh-Vertalier, M., 1997, « Narration as an Aid to Language Acquisition and Access to Literacy », *European Early ChildhoodEducation Research Journal*, 5, 2, p.64

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

La capacité qu'a l'enfant de raconter une histoire à une période de son développement où il ne maîtrise pas encore les structures fondamentales de la construction des phrases, fait aujourd'hui l'objet de recherches récentes montrant l'importance du livre illustré à la crèche et à l'école maternelle, utilisé en interaction avec les adultes et les autres enfants, dans le but de se comprendre soi-même comme de comprendre le monde.

Ces études tentent de montrer l'existence et l'importance, au même titre que la compétence linguistique ou communicative, de la compétence narrative.

L'acquisition de cette dernière est, selon Fayol[63], déterminée dans un premier temps par l'organisation du schéma narratif au sens psycholinguistique, ensuite par les récits lus par des adultes aux enfants et enfin par les encouragements des adultes ou les demandes de précisions quand un enfant raconte une histoire. Le passage du dialogue, c'est-à-dire du langage en situation, au langage hors situation, à savoir l'organisation du récit, est une caractéristique chez l'enfant non lecteur.

François[64] souligne que l'enfant ne peut produire un récit que grâce à l'étayage des questions de l'adulte et que ce n'est que dans un deuxième temps qu'il parviendra à le construire tout seul.

En plus de la stimulation des adultes dans un cadre interactif et à travers les multiples activités langagières de l'enfant, il est convenu que les propriétés structurelles et statistiques de la langue, autrement dit la forme de *l'input linguistique*, peuvent jouer un rôle majeur dans le processus d'acquisition.

Nous exposons dans ce qui suit de manière brève l'influence du langage que l'enfant reçoit de l'entourage.

2.3. Rôle de l'input linguistique dans l'acquisition du langage :

Selon Petit[65], la mère et les frères et sœurs plus âgés emploient un langage particulier avec l'enfant.

---

[63] Fayol, M., 1985, Le récit et sa construction, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé. P.77

[64] François F., 1980, « Dialogue, discussion et argumentation au début de la scolarité », *Pratiques* 28, pp. 83-94.

Ce langage est appelé « motherese, input language, care-taker's language, child-directed speech, baby talk » que cet auteur traduit en français par « Maternation linguistique» appelé aussi *langage maternel* ou *parler bébé*.

A ce propos, Slama-Cazacu[66] montre que les adultes s'adressent aux enfants avec un *langage adapté*[67], en fonction de l'âge de l'enfant, en interaction et dans les conversations de tous les jours.

Pour Vertalier[68], l'adulte, en offrant du langage et en écoutant puis reformulant les énoncés de l'enfant, permet à ce celui-ci d'acquérir le langage sans toutefois étudier des règles de grammaire. C'est durant l'interaction adulte-enfant, en particulier sous la forme des *offres langagières*, *des reprises* et *des reformulations* que l'enfant apprend à parler.

La reformulation est un « énoncé produit à partir d'un énoncé antérieur, reconnaissable par une similitude de contenu et/ou de forme par rapport à l'énoncé source »[69] , alors que la « reprise », est un énoncé sans aucun changement formel.

Selon Martinot[70], les adultes reformulent énormément dans leurs échanges avec les enfants. Elle souligne que les adultes comme les enfants lorsqu''ils sont en interaction, reformulent leurs énoncés respectifs. Selon cet auteur, c'est en grande partie grâce à la reformulation que l'enfant acquiert le langage.

L'étude de Clark et Chouinard[71] , appuyant cette idée, ajoute que, non seulement l'adulte reformule abondamment, mais que l'enfant attend ses reformulations.

---

65 Petit, J., 1997, Immersion et maternation linguistiques en milieu naturel et en milieu institutionnel, *Nouveaux Cahiers d'Allemand*, 3 (septembre), p.249-260.

66 Slama-Cazacu, T., 1977, Les échanges verbaux entre les enfants et entre adultes et enfants, *in:* Bronckart, J.-P. (éd.), *La Genèse de la parole*, Paris, PUF, p.197-198.

67 Pour plus de détails sur *l'input*, voir Slama-Cazacu, T., 1977, Les échanges verbaux entre les enfants et entre adultes et enfants, *in:* Bronckart, J.-P. (éd.), *La Genèse de la parole*, Paris, PUF, 228.

68 Vertalier, M., 2001, « Processus d'apprentissage du langage chez l'enfant tout venant », *Actes des rencontres de Saint Jacques : Maîtrise de la langue, Français écrit, Français oral, Langue des signes française*, 24 mars 2001, Paris, Institut National des Jeunes Sourds. P.6.

69 Martinot, C., 2000, *Présentation, Langages*, 140, P.95

70 Martinot, C. 2000, Présentation, *Langages*, 140, p.3-9

71 Clark, E.-V. Et Chouinard, M.-M., 2000, Enoncés enfantins et reformulations adultes dans l'acquisition du langage », *Langages*, 140, p.21.

Pour finir sur ce point, nous notons que les effets du contexte, l'influence qu'ont les pratiques de la communauté sociale et de l'entourage proche de l'enfant sur son apprentissage linguistique et la stimulation des adultes sont autant de paramètres qui engendrent de manière progressive, l'intégration inconsciente des règles de fonctionnement du système linguistique.

Par ailleurs, le milieu social dans lequel l'enfant évolue compte énormément. Cela signifie que l'acquisition du français dans la situation linguistique qui nous intéresse est forcément marquée par la présence d'autres langues. Ce qui nous amène à aborder l'acquisition de la langue en milieu plurilingue pour mettre en exergue le rôle du milieu social dans cette acquisition.

3. Acquisition en milieu plurilingue :

La présence d'autres langues fait que leur parler baigne dans un milieu plurilingue et celui-ci, joue sans doute un rôle dans l'acquisition de la langue et de ce fait, l'appropriation du français dans le contexte algérien se trouve colorée par les langues avec lesquelles le français coexiste. Commençons par présenter les langues en présence et la réalité de l'usage du français dans ce contexte.

3.1. Milieu plurilingue :

L'expression « milieu plurilingue » peut être définie en termes de sphères sociales caractérisées par l'usage de plusieurs langues. La pratique de la langue peut varier d'une sphère à une autre. Trois sphères sont distinguées : une première sphère qui comprend l'environnement familial, une seconde sphère ayant trait au milieu social du locuteur (milieu scolaire, milieu professionnel, environnement géographique immédiat) et une troisième sphère correspondant à la communauté linguistique dans son ensemble. Pour ce qui concerne notre travail, cette notion est essentiellement constituée de deux composantes : celle de la cellule familiale et celle de l'espace préscolaire.

Dans la première, nos enquêtés apprennent à parler leur première langue grâce aux échanges langagiers entre parents-enfants, et dans la seconde, ils découvrent les autres parlers en côtoyant quotidiennement des camarades qui parlent le kabyle et /ou l'arabe.

A Bejaia, tout comme dans les différentes régions de l'Algérie, la langue française cohabite avec d'autres parlers et quoique considérée officiellement comme une langue étrangère, elle conserve un statut privilégié et semble bien demeurer la langue première, au sens de « apprise antérieurement à toute autre »[72] , de nombre d'enfants algériens.

Cette acquisition du français en premier s'est vue renforcée et encadrée par l'apparition et le développement spectaculaire, depuis une dizaine d'années, des écoles privées (ex : les colombes, les iris à Bejaia) qui accueillent bon nombre d'enfants[73] issus de milieux économiquement et/ou intellectuellement favorisés.

A propos de la présence du français dans les écoles privées, Benamar dit : « La langue française est présentée, en situation (chansons, comptines, courts dialogues, saynètes, contes, courts récits, jeux.). L'accent est mis en priorité sur l'oral, à travers des activités d'échanges. Les éducateurs proposent des exercices variés et contextualisés : pratiques de créativité verbale, jeux de rôles et simulations, qui favorisent la communication entre enfants et développent leur autonomie de locuteurs »[74].

C'est entre l'espace préscolaire et la cellule familiale que l'acquisition de la langue française se développe chez petits francophones.

---

[72] Chériguen F., 1997, « La contamination linguistique en milieu plurilingue », *Revue EL MOBARRIZ* 4, pp. 23-55, p. 23.

[73] Dès l'âge de trois ans alors que dans les écoles publiques, la petite enfance n'est admise qu'à partir de cinq ans.

[74] Benamar A., « Le français au préscolaire en Algérie : entre contingence et nécessité », *Penser la francophonie- concepts, actions et outils linguistiques*, Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle, (CRASC), pp. 3,4, [consulté le 5 août 2008].
[http://www.bibliotheque.refer.org/livre244/l24426.pdf]

3.1.1 Les langues en présence :

Le plurilinguisme de la situation linguistique en Algérie est aujourd'hui une évidence que nul ne peut ignorer.

A ce propos, Sebaa[75], note que: « ceux qui connaissent l'Algérie savent qu'il existe dans cette société une configuration linguistique quadridimensionnelle, se composant fondamentalement de l'arabe algérien, la langue de la majorité, de l'arabe classique ou conventionnel, pour l'usage de l'officialité, de la langue française pour l'enseignement scientifique, le savoir et la rationalité et de la langue amazighe, plus communément connue sous l'appellation de langue berbère, pour l'usage naturel d'une grande partie de la population, confinée à une quasi clandestinité ».

Nous distinguons alors entre langue officielle, langue nationale et langue étrangère. Leur présence et leur usage à différents degrés, façonnent un paysage linguistique des plus varié et une situation qui, aux dires de Rahal[76], est « un véritable laboratoire dans l'étude du plurilinguisme ». C'est dans ce laboratoire que nous nous engageons dans l'étude d'un des usages du français, celui du parler français première langue.

3.1.1.1. La Langue officielle :

L'arabe standard (dénommé également arabe classique) est la langue officielle reconnue par l'état. Elle n'est pas parlée au quotidien mais utilisée dans ce qui concerne les affaires de l'état (en politique), dans les médias, la justice, la religion (langue du Coran et de l'islam), et à l'école.

3.1.1.2. Les langues nationales : (national est pris dans le sens de populaire et ne renvoi pas au statut officiel que l'Etat confère à une langue).Ce sont les langues parlées au quotidien par la population et elles sont répertoriées comme suit :

---

[75] Sebaa R., 2001, « Culture et plurilinguisme en Algérie », [consulté le 7 août 2008]. [http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm].

[76] Rahal S., 2001, « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? ». [Consulté le 27 août 2008]. [http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/_notes/sess610.htm

3.1.1.2.1. Le berbère et ses variétés :

Consacré comme langue nationale par la constitution, le berbère est la langue maternelle d'une partie de la population algérienne. Il est utilisé en particulier, dans la communication familière et dans les différentes manifestations artistiques telles que la chanson. Bénéficiant d'une chaîne radiophonique et d'un espace dans la télévision, le berbère est intégré dans l'enseignement depuis une dizaine d'années. Il est également utilisé dans la littérature et dans la presse. Plusieurs journaux ont été édités en berbère. (ex.l'hebdo n'tmurt). Le berbère, n'ayant jamais été une langue officielle ou religieuse, est « un élément constitutif fondamental de la réalité linguistique algérienne, au même titre que l'arabe dialectal et que le français ».[77]. Les différentes variétés que regroupe l'appellation de langue berbère sont les suivantes :

- Le kabyle ou (taqbaylit) est la langue berbère la plus parlée, c'est la variété qui s'emploie les régions centre du nord algérien (Algérois, Grande Kabylie, massif du Djurdjura) du centre-est (de l'Algérois à Bejaia et à Sétif, capitale des Hauts Plateaux de L'Est algérien) ;
- Le chaouïa, désigné aussi par le terme shawiya, est la variété en usage dans le Constantinois, au Sud-est de l'Algérie (du massif des Aurès jusqu'aux contreforts de l'Atlas saharien) ; le chenoui (à Cherchell) ;
- Le mzab, le mozabique, le touareg, le tarifit, le tumzabt et le chleuh sont des variétés utilisées dans les frontières marocaines, le Mzab et le massif du Hoggar au Sud du pays.

3.1.1.2.2. L'arabe dialectal : l'arabe dialectal, langue orale et quotidienne, désigné aussi par l'arabe algérien, est différencié de l'arabe standard au niveau du vocabulaire, mais il s'y rapproche syntaxiquement et grammaticalement.

[77] Queffélec A., Cherrad-Benchefra Y., Debov V., Derradji Y., Smaali-Dekdouk D., 2002, *Le Français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*, Bruxelles : Duculot, p. 32.

Ayant conservé de nombreux mots et structures syntaxiques berbères et beaucoup emprunté au français, il se constitue de plusieurs variétés linguistiques dont les variations de chacune n'empêchent pas l'intercompréhension. C'est la langue maternelle d'une grande partie de la population algérienne et qui est d'environ 75%[78]. D'usage véhiculaire, l'arabe dialectal est utilisé dans les médias, à coté de l'arabe standard mais il ne bénéficie d'aucun usage écrit.

3.1.1.3. Le français :

L'histoire de la présence du française en Algérie débute avec la colonisation en 1830. De cette période et jusqu'à nos jours, l'usage de la langue française connaît de perpétuel et foisonnants bouleversements. Apres avoir été la langue de l'administration coloniale, de l'enseignement et de la promotion sociale, le français est remplacé, après l'indépendance, par l'arabe standard. Cependant, celle-ci, fut-elle imposée dans l'enseignement et les services bureaucratiques, ne devint jamais la langue de communication au quotidien des Algériens, ce qui signifie que la réalité sociale ne se plie pas toujours aux décisions que peut dicter un gouvernement.

La tache exercée par l'Etat et visant à remodeler la configuration linguistique dans laquelle le français était dominant, a eu des répercussions sur les représentations des locuteurs. Ainsi, le français, auquel les tenants du pouvoir ont réservé l'appellation de « première langue étrangère » ou de « langue seconde », continue à jouir d'une place assez importante dans les pratiques langagières des Algériens.

[78] Cette statistique est tirée de l'ouvrage de QUEFFELEC A., DERRADJI Y. et al., 2002, *Le français en Algérie, lexique et dynamique des langue »*, Duclot, Bruxelles

Rapport-Gratuit.com

Cela relève des représentations que se font les locuteurs algériens de la langue française[79] et de sa culture[80]. A ce propos, nous savons que chaque langue charrie la culture de ses locuteurs natifs à coté de son rôle premier qui est la communication.

Ceci est mis en exergue par Lévi-Strauss qui considère: « le langage, à la fois comme le fait culturel par excellence et celui par l'intermédiaire duquel toutes les formes de la vie sociale s'établissent et se perpétuent »[81]. Nous pouvons illustrer cette donnée à travers le rapport et l'attachement des Algériens à la langue française qui sont aussi culturel que linguistique. Le rapport qu'ont les locuteurs algériens à la langue française est loin de l'image que les textes des officiels en donne. Nous abordons dans ce qui suit la contradiction entre le statut et la pratique réelle de la langue française en Algérie.

3.1.1.3.1. Le français dans la réalité des langues en Algérie : Entre politique linguistique et pratique sociale :

La réalité linguistique dans notre pays, dévoile à l'observateur aiguisé, un écart flagrant entre le statut octroyé à une langue et la réalité de son usage. Nous distinguons alors entre pratiques langagières réelles de la communauté sociale et pratiques institutionnelles. Celles-ci constituent les langues d'usage officiel et reconnues par la constitution. Ainsi, en Algérie nous avons d'une part, une langue institutionnelle considérée comme la langue officielle, en l'occurrence l'arabe standard dit moderne. Et d'autre part, il y a les langues non institutionnelles mais réellement pratiquées dans la vie quotidienne et appelées langues naturelles (maternelles). Ce sont l'arabe dialectal (dit aussi algérien) et toutes les variantes du berbère.

---

79 Qui est toujours associée à des adjectifs positifs tels que *belle langue, langue de la science, langue du progrès*. Voir chapitre II

80 Voir *la dimension culturelle de la langue française*, dans chapitre II

81 Lévi-Strauss, C., 1985, La Potière jalouse, Paris : Plon, p.392

Cette distinction est le résultat d'une action que l'homme, par sa nature sociale inclinée au changement, exerce sur les langues en influant ainsi leur évolution et leur rapport entre elles. Cette action, selon J.L., Calvet, se présente en deux mouvements : « Le premier est la pratique sociale des locuteurs qui, dans leurs actes de paroles quotidiennes, interviennent sur la langue et sur les langues, modifient les formes et les situations. L'évolution phonétique, sémantique, syntaxique d'une langue, l'apparition de nouveaux mots, l'émergence d'une langue véhiculaire sont ainsi le produit d'une action in vivo, dans la vie, action qui est à la fois inconsciente et permanente. Le second mouvement est l'intervention consciente, raisonnée, ponctuelle, sur la langue ou sur les rapports entre les langues, dans le cadre par exemple de politiques linguistiques (…), la promotion d'une langue à la fonction de langue officielle, la politique linguistique scolaire, sont ainsi le produit d'une action in vitro »[82].

Nous distinguons alors deux manières d'intervenir sur les langues : la première est celle que J.L. Calvet appelle action in vitro : il s'agit de l'intervention volontaire et délibérée menée par les planificateurs d'un état dans un but de modifier la langue ou les langues ou les rapports entres celles-ci pour aboutir, entre autres, à un certain modèle de paysage linguistique.

L'attribution du statut de langue officielle à une langue donnée relève d'une politique linguistique dont les visées sont souvent autres que linguistiques. L'exemple de l'Algérie illustre l'action in vitro ; en partant du principe que l'unification linguistique renforce l'unification territoriale, l'Algérie, au lendemain de l'indépendance, adopte sa politique d'arabisation ou de la langue unique en voyant en celle-ci le garant de la stabilité et de la force nationale contre ce qui pouvait menacer ou fragiliser l'indépendance récente.

[82] Calvet. L., 1997, In vitro vs in vivo, dans M-L Moreau (éd), Sociolinguistique concepts de base, Liège, Mardaga, P. 180

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Concernant les visées que peut avoir une politique linguistique, Robillard affirme : « Le plus souvent, les objectifs de la politique linguistique dépendent d'objectifs plus globaux, à l'échelle sociale toute entière : unification nationale, rapprochements diplomatiques, orientation de l'économie vers un nouveau secteur. Dans la plupart des pays néo-indépendants, le (non) choix de la (des) langue(s) officielle(s) et nationale(s) est lié à une problématique unificatrice. »[83]

Quand à la seconde manière d'agir sur les langues, est celle appelée action in vivo, et elle renvoie aux changements survenus dans une langue et qui découlent de la pratique réelle qu'en ont les locuteurs. Ainsi, les modifications sur les plans phonétique, syntaxique, sémantique et lexical dans une langue sont le résultat de l'action in vivo. Dans le cadre de l'action in vitro, le français est officiellement considéré comme une langue étrangère, tandis que dans la réalité des pratiques langagières, ou action in vivo, il occupe une place qui est loin d'être dérisoire.

Caubet décrit ce statut dans ses dires : « Le français en tant que langue de l'ancien colonisateur a un statut très ambigu ; d'une part il attire le mépris officiel (il est officiellement considéré comme une langue étrangère au même titre que l'anglais), mais d'autre part il est synonyme de réussite sociale et d'accès à la culture et au modernisme »[84]. La discordance entre le discours officiel concernant l'usage des langues et la réalité de leur emploi en Algérie rend le contexte plus complexe.

Ceci signifie que « la complexité de la situation linguistique algérienne réside moins dans l'hétérogénéité linguistique que dans la contradiction très forte entre le « théorique » c'est à dire les normes officielles imposées par le discours idéologique du Pouvoir et l'usage réel « in vivo » des différentes langues »[85].

---

[83] Robillard D. de. 1997, Politique linguistique, dans M-L. Moreau (éd) Sociolinguistique concepts de base, Liège, Mardaga. P. 230

[84] Caubet, D., 14 décembre 1998, Alternance de codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé ? In plurilinguisme, alternance des langues et apprentissages en contextes plurilingues, p122.

[85] Queffelec. A, Dérradji Y., et all., 2002, Le français en Algérie, lexique et dynamique des langues », Duclot, Bruxelles, P.69

Aujourd'hui, loin de son statut officiel, la réalité de l'usage du français comme instrument de communication largement employé, démontre que cette la langue n'est pas seulement un héritage de cent trente deux ans de colonisation, mais qu'elle est une partie intégrante du patrimoine algérien.

Dans ce contexte, il est important d'aborder les usages du français ainsi que les rôles assumés par cette langue dans la situation sociolinguistique actuelle.

3.1.1.3.2. Le français dans le secteur éducatif algérien :

Au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, tous les secteurs du pays tels que l'enseignement, l'administration et le secteur économique fonctionnaient majoritairement en langue française. Mais, au bout de quelques années, la politique d'arabisation[86] entreprise par l'Etat se fixe pour objectif de généraliser la pratique de la langue arabe dans les différentes institutions. Concernant la politique d'arabisation, Grandguillaume dit: « lors de l'accession à l'indépendance, les États nouveaux ont eu conscience de la nécessité de rééquilibrer le paysage linguistique en réalisant une " face culturelle de l'indépendance " »[87].

Etant donné que l'école est un moyen par excellence de diffusion des langues, nous y retraçons, à travers l'évolution du nombre des maîtres de la langue française par rapport à ceux de l'arabe, le rôle attribué à la langue française dans ce secteur.

Pour ce faire, nous nous basons sur le tableau suivant cité par Gilbert Grandguillaume et qui regroupe des statistiques des enseignants de primaire des deux langues, l'arabe et le français, pendant quatre décennies depuis l'indépendance jusqu'en 2002.

---

[86] La politique d'arabisation est évoquée en Algérie dès 1962, ses objectifs principaux sont l'exclusion de l'usage et de la pratique du français dans l'administration publique, le monde de l'éducation, les hôpitaux, les secteurs socio-économiques, etc. ; l'éloignement de l'élite francisée formée essentiellement dans les écoles d'administration publique algérienne et représentant l'encadrement technique et scientifique de tous les secteurs d'activité ; et enfin l'imposition de l'usage unique de la langue arabe, pas la langue parlée, mais la langue arabe standard issue de l'arabe coranique.

[87] Grandguillaume G., 2004, « Les langues au Maghreb : des corps en peine de voix », *Esprit, Immobilismes au Maghreb* 10, pp. 92-102, [consulté le 5 août 2008]. [http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/esprit_2004.html]

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

3.1.1.3.3. Tableau[88]A : Présentation des effectifs enseignants du primaire :

(Source : Ministère de l'Education nationale, Alger).

Année	Total enseignants	De la langue arabe	De la langue française
1962-1963	12.696	3.342	9.354
1972-1973	47.459	31.437	16.022
1982-1983	99.648	76.982	22.666
1992-1993	153.479	134.359	19.120
2001-2002	169.993	147.570	22.423

Ce tableau indique l'évolution du nombre d'enseignants du français et de l'arabe dans le premier et le second palier du cycle primaire, mais il reflète aussi la politique d'arabisation qui a veillé à la propulsion numérique des enseignants de l'arabe au détriment des enseignants du français .Ces derniers étaient d'un plus grand effectif durant la première décennie après l'indépendance, période pendant laquelle l'enseignement au primaire était bilingue.

A partir de 1972, la situation était inversée et l'importance accordée à l'arabe se traduisait par la domination numérique des enseignants de cette langue. En outre nous soulignons également que la politique d'arabisation a entraîné la réduction de la place de la langue française dans les programmes (réduction des heures de cours).

L'éducation était donc le premier secteur que la politique linguistique d'arabisation envahissait.

Malgré cela, nous pouvons dire que l'arabisation était un projet politique qui a n'a pas réussi à évacuer la langue française du paysage sociolinguistique algérien, ni à imposer la pratique langagière de l'arabe standard.

88 Cité par Gilbert Grandguillaume dans : http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/hermes.htm

A ce propos Grandguillaume dit : « Par contre, hier comme aujourd'hui, le français reste la langue de la réussite sociale. Les membres des couches sociales supérieures le savent fort bien, qui éduquent leurs enfants dans cette langue. L'abandon qu'elles pourraient en faire ne serait pas au profit de l'arabe, mais de l'anglais »[89].

4. Usages du français:

Aujourd'hui, la langue française est enseignée, au sein système éducatif algérien, comme une discipline parmi d'autres car c'est en arabe standard que sont dispensés les enseignements des matières scientifiques dans le primaire, le moyen et le secondaire. Mais elle demeure, par ailleurs, la langue d'enseignement supérieur dans les filières scientifiques telles que les sciences médicales, vétérinaires, chirurgie dentaire, informatique, pharmacie, architecture, génie civil, etc.

En ce sens, la langue française est considérée comme « la langue d'une incontournable modernité et s'avère un outil encore privilégié dans l'acquisition des sciences et des technologies »[90].Cela qui permet de dire que « les rôles assumés par la langue française font de cette dernière une langue de scolarisation, d'information scientifique, de communication et de fonctionnement de plusieurs institutions de l'Etat en contradiction avec la politique d'arabisation qui distribue en principe les fonctions des langues sur le marché linguistique »[91].

Ainsi, le français se réapproprie progressivement, grâce à ses caractéristiques de langue de communication, d'accès à la science et à la technologie (sa maîtrise permettant l'approche du monde scientifique), la place cédée dans le cadre de l'arabisation des différents secteurs. Le constat que fait à ce propos Achouche M. illustre bien cette réalité car dit-il : « malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de là,

---

89 Grandguillaume G., 1998, « Langues et représentations identitaires en Algérie », *2000 ans d'Algérie* 1, pp. 65-78, [consulté le 5 août 2008]. [http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/langrep.html].

90 Chériguen F., 1997, « Politiques linguistiques en Algérie », *Mots, les langues du politique* 52, pp. 62-69.

91Queffelec. A, Dérradji Y., et all., 2002, Le français en Algérie, lexique et dynamique des langues », Duclot, Bruxelles, P.67

son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien »[92].

Par ailleurs, il est établi que dans le rang des langues étrangères enseignées dans lequel figure également l'anglais[93], le français fait l'objet de préférence de la part des apprenants.

A ce propos, Dérradji Y.[94] dans sa contribution au colloque de l'institut de Touraine en septembre 2003, présente une synthèse concernant les résultats d'enquêtes menées par le CNEAP[95] sur la place et la fonction des langues étrangères en Algérie et qui avaient pour cible des étudiants de l'université de Constantine et des parents d'élèves répartis sur 14 wilayas du centre du pays.

Dans l'étude en question, Dérradji Y. affirme que : « Par rapport au statut des langues étrangères, les résultats de l'enquête du CNEAP affirment que la langue française a été consacrée « première langue étrangère dans la société, les entreprises et dans la les institutions, ainsi que le maintient de ce statut au sein du système éducatif qui recueille 73,37% de oui pour 24,83% de non ». Nos enquêtés ont déclaré aussi, avec un taux de 70,45%, que la langue française est la deuxième langue du pays mais qu'elle est en même temps, avec 75% d'opinions favorables, la langue la plus importante pour le pays. Cette prééminence du français se trouve aussi dans les souhaits que les parents émettent quant à la première langue étrangère qu'ils désirent que leur enfant apprenne : 71,07% pour la langue français, et 28,72% pour l'anglais. »[96] .

---

92 Achouche,. M., 1981, « La situation sociolinguistique en Algérie », Langues et Migrations, Centre de didactique des langues, Université des Langues et Lettres de Grenoble, P. 46.

93 Cette langue est enseignée à partir du second palier et en dehors des situations pédagogiques, elle n'est pas utilisée dans la communication

94 La contribution de Dérradji Y. figure dans l'ouvrage : Casttelloti V. &Chalabi, H., 2006, Le français langue étrangère et seconde (Des paysages didactiques en contexte), L'Harmattan, Espaces Discursifs, Paris

95 CNEAP : Centre national d'études et d'analyse pour la planification

96 Derradji Y., 2006, « Vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie ? P.48, dans Casttelloti, V. &Chalabi, H., Le français langue étrangère et seconde, Des paysages didactiques en contexte, L'Harmattan, Espaces Discursifs, Paris.

L'auteur souligne, sur la base des résultats des enquêtes su-citées, l'attitude favorable au français qui est considéré par les étudiants et par les parents d'élèves comme la langue de l'insertion sociale et économique.

Il en ressort que la langue française demeure une langue de communication de grande importance sur le marché linguistique algérien, et ce en dépit de l'hégémonie croissante de l'anglais. Ayant pris un nouvel essor, le français fait l'objet d'une demande accroissant son apprentissage et son extension dans les différents secteurs du pays.

En outre, nous savons que le français bénéficie en Algérie d'une chaîne radiophonique diffusant uniquement en français et d'une chaîne de télévision « Canal Algérie ». C'est une langue qui a également une fonction importante dans le secteur médiatique comme en témoigne l'essor de la presse francophone. Celle-ci comprend un nombre important de journaux tels que Liberté, Le soir d'Algérie, La dépêche de Kabylie, Le quotidien d'Oran, et L'expression qui publient en français.

La langue française est également celle adoptée par de grands écrivains Algériens dont Kateb Yacine qui affirme que «c'est en français que nous proclamons notre appartenance à la communauté algérienne (…) »[97]

Pour conclure ce survol des différents domaines où la langue française est d'une grande présence encore aujourd'hui, nous pouvons dire que l'hégémonisme linguistique que voulait imposer l'Etat durant des décennies, n'a eu que l'effet contraire sur un peuple dont Grandguillaume dit : « les autorités l'ont poussé à s'engager dans une Sorte de désobéissance civile linguistique qui, dans le quotidien se manifeste par la diversité. »[98]

Son accroissement dans la réalité algérienne permet à la langue française de garder son prestige et ce en particulier, dans le milieu intellectuel.

---

[97] Kateb, Y., cité par NYSSEN. Hubert, « l'Algérie en 1970, telle que j'ai vue »in jeune Afrique, collection B, arthaud, paris, 1970, p77

[98] Benrabah., M., « Avatars du français à travers la politique linguistique en Algérie ». Université d'Oran – Université Grenoble III. P.59 [http://www.bibliotheque.refer.org/livre61-l6101.pdf.url]

Aussi, nous constatons qu'un grand nombre de locuteurs algériens utilisent le français dans différents domaines et plus précisément dans leur vie quotidienne. L'expansion que connaît le français pendant ces dernières années est favorisée, entre autres, par l'important développement que connaissent les domaines de la communication et de l'information. Nous allons voir dans ce qui suit comment se fait l'appropriation de la langue française dans notre pays.

4. 1. Appropriation du français en Algérie :

Le système éducatif, la cellule familiale, les médias et certaines institutions économiques constituent les principaux vecteurs du français en Algérie favorisant et privilégiant l'appropriation du français chez les locuteurs.

En plus de l'enseignement du français dans l'école algérienne, il existe un enseignement en français dans les différentes filières de l'enseignement supérieur. Aussi, dans le secteur économique et industriel, les formations professionnelles spécialisées sont réalisées en français ce qui implique l'apprentissage et la maîtrise de la langue française.

Par ailleurs, il existe d'autres supports de diffusion de la langue favorisant son acquisition par les locuteurs des différentes franges de la société.

Notons qu'avec la mondialisation, nous assistons à une valorisation des langues étrangères dont l'objectif est de répondre aux besoins d'enrichissement linguistico-culturel et d'ouverture sur de nouveaux horizons qu'éprouvent les individus désireux d'être à jour.

A ce propos, Pocher L., constate que : « La mondialisation s'accentue et, en même temps, la conscience de proximité, d'appartenance à un lieu, connaissent une reviviscence. La diffusion des langues se situe aujourd'hui exactement à ce carrefour : désir de parcourir la planète, de se l'approprier (...) »[99].

[99] Pocher, L., 1995, Le français langue étrangère, Ed. Hachette, Paris. P. 77

Cela a pour conséquence l'émergence d'un marché de langues connaissant un foisonnement des écoles privées qui assurent un enseignement intensif des langues étrangères dont le français.

Par ailleurs, le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, (NTIC), favorisant l'auto-apprentissage de la langue en parallèle avec les médias dont les chaînes satellitaires (la parabole permettant de capter les chaînes françaises TFI, F2 ET TV5), et l'Internet encouragent la diffusion du français et son apprentissage informel dans notre société.

Ainsi, indépendamment de l'école, l'univers de l'Internet, avec l'avènement des NTIC, est devenu un lieu d'apprentissage en ligne qui permet l'appropriation de la langue française. Dans ce cadre, l'usage des Webcams, micros, chat, et salons de discussion constituant des moyens de communication avec des natifs, favorisent l'appropriation de la langue française.

Aujourd'hui, si le français est devenu une langue de communication sociale en Algérie, c'est qu'elle dispose d'un autre vecteur essentiel, celui du milieu familial dans lequel la prééminence de l'usage du français entre parents et enfants chez certaines couches sociales est incontestable.

A ce propos l'ouvrage de Queffelec A. et Dérradji Y., cité précédemment confirme nos dires dans l'extrait suivant : « L'enfant issu de parents intellectuels, enseignants universitaires, membres de professions libérales, hauts fonctionnaires, évolue dans un milieu où l'usage de la langue française est fréquent. Dans ces familles, les adultes utilisent généralement le français comme langue de base en alternance avec l'arabe dialectal.

Ainsi l'enfant se trouve dans une situation où le français prévaut dans les échanges, et de fait, il se l'approprie en même temps que l'arabe dialectal.

Rapport-Gratuit.com

Ce type d'appropriation n'est pas spécifique au milieu urbain et peut apparaître en milieu rural aisé (…) Dans ces milieux (…) la langue française jouit d'un grand prestige (…)»[100].

Les pratiques exclusives et orales du français ne concernent souvent qu'une classe sociale aisée et instruite, en milieu urbain.

A ce propos, Riguet, dit : « les manifestations orales du français restent plus nombreuses dans les grands centres urbains, chez les couches instruites de la population dont le sommet c'est-à-dire l'élite aisée, pratique presque exclusivement le français pour les besoins de la communication quotidienne »[101]. En conséquence, le milieu familial permet à la langue française de demeurer présente dans la pratique linguistique de nombre de locuteurs qui la transmettent à leurs enfants. L'exemple de l'usage en question dans ce travail illustre bien cette réalité.

4.2. Rôle du milieu familial dans l'acquisition de la langue :

Le premier endroit que découvre le locuteur dans son processus de socialisation est bel et bien l'espace familial, celui-ci est le foyer d'acquisition des systèmes symbolique, affectif et social. L'influence du milieu familial sur l'individu est très palpable à partir du moment où il contribue à façonner aussi bien sa compétence langagière que sa mise en fonctionnement dans une situation de communication.

Il n'est pas possible faire abstraction du rôle que jouent les parents dans la transmission des mécanismes langagiers à leur descendance, c'est-à-dire, la pratique langagière de l'enfant n'est qu'une sorte de répétition d'une pratique linguistique usuelle constamment activée et réactivée en premier lieu par les parents.

Ainsi, il est admit en linguistique que l'évolution du langage chez l'enfant se déroule en corrélation avec l'environnement verbal qui l'entoure.

---

[100] Queffelec. A, Dérradji Y., et all., 2002, Le français en Algérie, lexique et dynamique des langues », Duclot, Bruxelles, pp .94, 95

[101] Riguet M., 1984, *Attitudes et représentations liées à l'emploi du bilinguisme. Analyse du cas tunisien*, Paris : Publication de la Sorbonne, pp. 51-52.

Dans ce sens, Calvet[102] note que « l'apprentissage et la socialisation sont marque par la famille dans laquelle les enfants sont élevé, que la structure sociale détermine entre autre les comportements linguistiques »

Cela nous est confirmé à travers l'enquête menée auprès des parents d'enfants en âge préscolaire, et durant laquelle nous questionnons les parents sur leur pratique du français dans le noyau familial, et plus précisément sur la première langue de communication avec l'enfant. Les informations obtenues alors nous permettent une catégorisation103 de locuteurs francophones similaire à celle établie par Rahal[104]et qui permet de distinguer trois catégories de locuteurs francophones algériens. La première catégorie est celle des « francophones réels », les personnes qui maîtrisent et parlent le français quotidiennement.

Cette catégorie comporte essentiellement des locuteurs appartenant à l'élite aisée, instruite et surtout urbaine. En ce sens Caubet souligne que « le français est pratiqué par beaucoup de façon littéraire et scolaire au cours de la scolarité, par contre, il est parlé quotidiennement dans certaines familles de l'élite »[105].

La deuxième est celle des « francophones occasionnels », des locuteurs qui font appel au français dans des contextes particuliers (formels ou informels). Nous rencontrons dans ce cas le phénomène de l'alternance ou du mélange codique entre le français et l'arabe ou entre le français et le kabyle. Enfin, nous avons la catégorie des « francophones passifs », des individus qui comprennent le français mais qui ne le parlent pas.

---

102 Calvet L-J., 2003, La Sociolinguistique, Paris : PUF.P.15.

103 Selon leur usage du français.

104 Rahal S., 2001, « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? ». [Consulté le 27 août 2008]. [http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/_notes/sess610.htm].

105 Caubet D., 1998, « Alternance de codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé ? », In *Plurilinguisme, alternance des langues et apprentissage en contexte plurilingue*. pp. 121-142. Citée par Rahal S., 2001, « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? ». [Consulté le 18 septembre 2008]. [http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/_notes/sess610.htm].

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

La première catégorie de francophones citée plus haut est celle dont les locuteurs optent pour le français comme langue de communication au quotidien et c'est auprès d'eux que nous avons appréhendé les motivations quand au choix du français première langue transmise à leur enfant. Aussi, nous réservons à ce volet de notre recherche, le chapitre suivant qui traite de l'enquête par questionnaire.

.

1. Pour une étude sociolinguistique ; Notions théoriques et choix méthodologiques

Notre modeste travail de recherche porte, dans un premier temps, sur l'étude du français langue première en tant qu'usage langagier auquel sont liés des paramètres sociolinguistiques. Notre sujet s'inscrit alors dans un champ disciplinaire de la sociolinguistique et dans cette optique, nous traitons de notions et de conceptions relevant de la sociolinguistique et nous adoptons une méthodologie s'en réclamant également.

Selon Baylon, « La sociolinguistique a affaire à des phénomènes très variés : les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse du discours, les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur(s) langue(s), la planification et la standardisation linguistiques... Elle s'est donnée primitivement pour tâche de décrire les différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales »[1].

Comme nous l'indique cet extrait, la sociolinguistique s'intéresse à plusieurs variétés des phénomènes concernant les usages de la langue, les variations et les représentations liées à leur pratique. Par ailleurs, il existe des déterminations sociales qui influent incessamment sur les langues. Dans cette optique, on ne peut aucunement envisager la langue en dehors de son contexte social.

Labov[2], met l'accent sur cet aspect lorsqu'il dit : « Il est impossible de comprendre la progression d'un changement dans la langue hors de la vie sociale de la communauté où il se produit. Ou encore, pour le dire autrement, que des pressions sociales s'exercent constamment sur la langue, non pas de quelque point du lointain passé, mais sous la forme d'une force sociale immanente et présentement active ».

---

[1] Baylon C., 1991, *Sociolinguistique. Société, langue et discours*, Paris, Nathan. p.35.

[2] Labov W., 1976, *sociolinguistique*, Paris, Minuit, p.47

La sociolinguistique se démarque ainsi de la vision structurale, dans laquelle la parole est considérée, de par se nature individuelle, très exposée à la variation, et de là reléguée au second plan au profit de la langue. L'extrait suivant nous résume cette conception de la langue:

« La linguistique structurale, se réclamant de l'héritage saussurien, fit donc de la langue un objet d'étude mais oublia - ou omit volontairement ? - de la considérer dans sa dimension sociale. L'objet linguistique fut réduit aux seuls systèmes linguistiques sans considération des conditions d'emploi de ces systèmes »[3].

Se distinguant de cette approche qui favorise la langue en tant que système abstrait, la sociolinguistique s'intéresse en particulier à la parole dans sa condition de production et le passage suivant illustre bien ce changement de conception tenant compte du contexte social de production :

« La sociolinguistique se propose donc de partir de la parole et, avec elle, du sujet parlant [...]. Ce sujet est alors réinscrit dans un contexte social, celui dans lequel il vit et parle [...] »[4].

En d'autres termes, nous pouvons dire que l'étude de la langue dans son rapport à la société constitue l'essence même de l'approche sociolinguistique.

Dans ce sens, Calvet, L.J., dit : « la seule façon d'aller jusqu'au bout de la conception de la langue comme fait social n'est donc pas de se demander quels sont les effets de la société sur la langue, ou de la langue sur la société, ce qui une fois de plus consiste à poser le problème sociolinguistique en aval du problème linguistique, comme un problème différent, successif ou ultérieur. Il s'agit au contraire de dire que l'objet d'étude de la linguistique n'est pas seulement la langue ou les langues mais la communauté sociale sous son aspect linguistique »[5].

---

[3] Dumont, P. & Maurer B., 1995, *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Paris, Edicef/Aupelf. p.4.

[4] Dumont, P. & Maurer B., 1995, *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Paris, Edicef/Aupelf. p.4.

[5] Calvet, L.-J., *1993, La sociolinguistique*, Que sais-je ? Paris, P.U.F

Allant dans cette conception, nous abordons, dans un premier temps, l'étude de notre sujet de recherche en l'appréhendant par rapport à la société dans laquelle il apparaît.

En allant dans le sillon des études sociolinguistiques menées dans le domaine des pratiques langagières, nous retrouvons souvent des expressions telles que *représentations linguistiques* et *imaginaires linguistiques* qui sont employées en particulier et respectivement par Maurer[6] et Houdebine[7].

Ce sont des notions auxquelles plusieurs disciplines telles que la psycholinguistique, la sociolinguistique et la linguistique sont susceptibles de s' intéresser et cela de par l'étendue des champs qu'elles peuvent concerner ainsi que des nombreuses perspectives qu'elles offrent au chercheur. Notre partance dans cette direction est motivée par la volonté de saisir les raisons d'apparition de l'usage du français langue première dans le contexte sociolinguistique algérien.

Afin d'atteindre les représentations de nos enquêtés, il nous faut d'abord nous saisir de leurs discours concernant le ou les parlers qu'ils pratiquent le plus. Mais avant d'aller vers l'étude du discours épi linguistique et des représentations des parents, nous sommes appelés à définir d'abord les notions de représentations linguistiques et d'imaginaires linguistiques évoqués plus haut.

1.1. Représentations linguistiques et pratiques langagières

Bien avant les représentations linguistiques, l'on parle de représentations sociales, un concept introduit par les sociologues et repris des années après par les psychosociologues et définit par D. Jodelet, comme « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une vision pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social …. On reconnaît généralement que les représentations sociales, en tant que système d'élaboration

---

[6] Maurer B., 1997, *De quoi parle-t-on quand on parle de représentations sociolinguistiques*. Dans Cécile Canut (dir.) *Imaginaire linguistique en Afrique*. Paris, L'Harmattan, INALCO, Collection "Bibliothèque des Etudes Africaines" :27-38.

[7] Houdebine A.-M., 1982, Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain. La norme, concept sociolinguistique, Le français contemporain, 1,42-51.

régissant notre relation au monde et aux autres, orientent et organisent les conduites et les communications sociales …, la diffusion de connaissance, le développement intellectuel et collectif la définition des identités personnelles et sociales, l'expression des groupes et les transformations sociales »[8].

Pour Boyer, le champ auquel renvoient les représentations est assez vaste. Il soutient que les représentations sociales sont inclusives des représentations sociolinguistiques. A ce propos, il affirme que « Les représentations de la langue ne sont qu'une catégorie de représentations sociales : même si la notion de représentation sociolinguistique, d'un point de vue épistémologique, fonctionne de manière autonome dans certains secteurs des sciences du langage »[9].

Dans ce cas, il s'ensuit que les études faites dans le domaine de la psychologie sociale et aussi les différentes théories élaborées à ce sujet sont à prendre en considération pour effectuer une étude sociolinguistique, car les deux disciplines partagent dans le fond la même démarche. Pour cela, elles sont appelées à collaborer.

Selon Boyer, « La notion de représentation et d'imaginaire langagiers désigne l'ensemble des images que les locuteurs associent aux langues qu'ils pratiquent, qu'il s'agisse de valeur, d'esthétique, de sentiment normatif, ou plus largement métalinguistique. Elles permettent de sortir de l'opposition radicale entre le « réel », les faits objectifs dégagés par la description linguistique, et « l'idéologique », les considérations normatives comme représentations fausses, représentations-écrans »[10].

Ceci veut dire que les représentations sont l'objet de plusieurs associations avec d'autres phénomènes. En d'autres termes, les représentations ne sauraient exister sans être liées à la politique, à la société, à la culture et à la langue. Donc, les représentations sont les représentations de quelque chose.

Boyer met en rapport les représentations avec l'imaginaire langagier. Celui-ci est inclusif de sentiments linguistiques et de valeurs subjectives relatives à langue.

---

[8] Jodelet D., 1989, Les représentations sociales, Ed PUF, Paris, P. 40

[9] Boyer H., 1990 « Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques.», *Langue française*, n° 85, p.102.

[10] Boyer H., 1996, *Sociolinguistique, territoire et objets*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, p.79.

Par ailleurs, Taleb-Ibrahimi définit les représentations comme étant « Les conceptions que le locuteur a de son rôle, de sa valeur, de ses fonctions et qui, pour être souvent non conscients, sont néanmoins, à l'origine des comportements langagiers »[11].

Ce passage met en valeur le caractère fréquemment inconscient des représentations. Cependant, les conduites langagières d'un sujet parlant ne sont que la traduction qu'il se fait des langues environnantes. Pour dire cela autrement, les représentations sociolinguistiques sont détentrices d'une sorte de déterminisme qui pèse sensiblement sur les comportements langagiers. Ces derniers sont donc dépendants des représentations que la sociolinguistique se fixe comme objectif, entre autres, à travers l'analyse d'un corpus.

Dans ce contexte, Dumont P. & Maurer B avancent que : « Vouloir intégrer une étude des représentations à un examen du corpus n'est pas un caprice méthodologique. C'est le résultat de la prise en compte des relations existant entre pratiques et représentations : cette relation n'est pas à sens unique, les représentations étant conçues comme le reflet des pratiques. Il y a au contraire détermination réciproque par action en retour des représentations sur les pratiques. La relation entre les deux termes est dialectique, ils se déterminent mutuellement : les représentations, nées des pratiques, les informent en retour et les orientent, puis elles évoluent en conséquence et ainsi de suite »[12].

Il en ressort alors que les pratiques langagières et les représentations sont étroitement liées et il est impensable d'analyser un corpus donné loin des représentations.

Se conditionnant les unes les autres, les représentations et les pratiques présentent des contraintes partagées.

---

[11] Taleb-Ibrahimi K., 1995, *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Alger, El Hikma, p.72.

[12] Dumont, P. & Maurer B., 1995, *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Paris, Edicef/Aupelf. p.101.

Garmadi, pour sa part, met en relief l'importance des études qui s'inscrivent dans le cadre des représentations des langues dans son ouvrage qui s'intitule *La sociolinguistique*. Dans sa conception, la sociolinguistique ne saurait se passer des représentations, car celles-ci sont considérées comme étant « partie intégrante de l'objet d'étude de la sociolinguistique »[13].

Parmi les raisons qui laissent la sociolinguistique reposer considérablement sur les représentations dans ses investigations, il existe le rapport de causalité qui lie les représentations des langues aux pratiques des mêmes langues, c'est-à-dire le recours à l'usage d'une langue est le produit de la perception que les sujets parlants ont de la langue en usage.

Dans la même optique, Boyer ajoute que « la sociolinguistique est inséparablement une linguistique des usages sociaux de la/des langue(s) et des représentations de cette/ces langue(s) et de ses/leurs usages sociaux, qui repère à la fois *consensus* et *conflits* et tente donc d'analyser des dynamiques linguistiques et sociales »[14].

Les représentations sont décelées au travers des jugements que portent les locuteurs sur les langues en présence. Gueunier met l'accent sue le rôle essentiel des discours épi linguistiques dans la construction des représentations linguistiques. Ce passage le montre bien:

« L'étude sociolinguistique des représentations en matière de langue et de langage doit donc, tout en s'appuyant sur celle des attitudes et sur les méthodes d'enquête correspondantes, se donner un objectif complémentaire, plus centré sur l'analyse des formes et des contenus des discours épi linguistiques »[15].

Il est donc capital, pour parvenir aux représentations, de tenir compte des discours tenus sur les langues.

---

[13]Garmadi J., 1981, *La sociolinguistique*, Paris, PUF, p.25.

[14] Boyer H., 1990 « Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques.», *Langue française*, n° 85, p.104.

[15] Gueunier N., 1997, *Représentations linguistiques*, dans M.-L. Moreau (éd.) *Sociolinguistique* concepts de base, Liège, Mardaga, p.251.

Les discours épi linguistiques sont alors comparables à un pont qui permet d'atteindre les représentations linguistiques. Afin d'y arriver, l'analyse de contenu paraît donc la méthode la plus adéquate.

1.2. Attitudes et discours épi linguistiques

« Dans son acception la plus large, le terme d'attitude linguistique est employé parallèlement, et sans véritable nuance de sens, à représentation, norme subjective, évaluation subjective, jugement, opinion, pour désigner tout phénomène à caractère épi linguistique qui a trait au rapport à la langue »[16].

Comme le souligne ce passage, pour désigner toute activité d'ordre épi linguistique, toute une série de termes s'emploie à cet égard de façon indistincte. Cependant, l'utilisation des différents termes ou expressions a pour finalité d'atteindre la perception qu'un groupe social donné a des langues en présence dans son milieu. L'accent est mis sur le discours épi linguistique, car celui-ci est l'outil le plus précieux qui permet de parvenir aux représentations sociolinguistiques.

Ainsi, dans le présent travail, en allant chercher les représentations de nos enquêtés afin de nous expliquer et analyser la pratique du français langue première dans un milieu caractérisé par l'existence d'autres parlers, nous procédons au recueil puis à l'analyse du discours épi linguistique des enquêtés.

Afin d'y arriver, nous adoptons les moyens mis en œuvre par les investigations menées en sociolinguistique qui tachent de puiser dans le social les éléments permettant de comprendre le changement et l'évolution des pratiques langagières de telle frange sociale.

Nous présentons donc, dans ce qui suit, la réalisation de notre recherche sur le plan méthodologique suivie par l'exploitation des informations obtenues.

---

[16]Lafontaine D., 1997, *Attitudes linguistiques*, dans M.-L. Moreau (éd.). *Sociolinguistique* concepts de base, Liège, Mardaga, pp.56.57.

Rapport-Gratuit.com

2. Déroulement de la recherche :

Comme nous l'avons constaté au début de ce chapitre, la conception qu'a la sociolinguistique de la langue s'est répercutée sensiblement sur la méthodologie et les outils sollicités dans les études menées par cette science.

L'approche sociolinguistique se différencie ainsi des approches structurales sur le plan méthodologique et spécifiquement dans l'enquête de terrain ou la collecte des données à analyser. Ceci est résumé dans le passage suivant :

« La linguistique était une science de cabinet, de laboratoire, faisant appel au besoin à des locuteurs idéaux, juges et garants de la norme linguistique, la sociolinguistique se devait d'être une linguistique de terrain. Ses outils étaient et restent le magnétophone, de plus en plus concurrencé par le caméscope [...] »[17].

Allant dans cette optique, et suivant les objectifs de notre recherche, nous trouvons dans l'enquête par questionnaire[18] et l'enregistrement de productions langagières, les moyens les plus appropriés pour atteindre nos visées et répondre aux interrogations qui sont à l'origine de la présente recherche.

Nous présentons dans ce qui suit, l'aspect méthodologique du travail de recherche que nous pouvons présenter en trois étapes : La pré-enquête, l'enquête par le biais du questionnaire adressé aux parents et l'enregistrement de la parole des enfants.

---

17 Dumont, P. & Maurer B., 1995, *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Paris, Edicef/Aupelf. p.4.

18 Le questionnaire est considéré comme une méthode rentable (permet de récolter un maximum de données en moins de temps) mais il présente certains inconvénients pour le chercheur pour il n'est pas toujours facile de gagner la confiance de l'enquêté et surtout de vérifier si les réponses de ce dernier sont sincères et honnêtes. Nous avons essayé de pallier à ces obstacles en veillant, à nous entretenir avec les enquêtés, avant de leur remettre le questionnaire. Nous avons pu discuter autour des questions avec certains des parents auprès de qui nous avons été introduits par l'intermédiaire d'une tierce personne.

2.1. Pré-enquête :

La première démarche réalisée dans notre investigation (avant le questionnaire et l'enregistrement de la parole des enfants) est celle de la pré-enquête durant laquelle nous entamons la préparation du terrain d'enquête afin de déterminer l'échantillon de population à enquêter et les lieux dans lesquels se déroulerait l'enquête.

Il est question alors de rencontrer les enfants parlant le français première langue ainsi que leurs parents de manière à observer, à travers les premiers échanges si nos questionnements et nos suppositions élaborés au départ pouvaient servir comme base à notre recherche et aboutir à un résultat scientifique.

Pendant cette étape, nous nous rendons à l'école privée *Les Iris* de Bejaia où la responsable de l'établissement ainsi que les éducatrices nous avaient mise en contact avec d'autres enfants francophones. Nous faisons en sorte de nous familiariser avec les enfants et d'établir le contact avec les parents auprès de qui il fallait était nécessaire d'avoir, au préalable, l'autorisation d'enregistrer leurs enfants (après leurs avoir expliqué le cadre et les objectifs de l'enquête).

Cette première démarche, nous permit d'une part, d'identifier les langues en usage dans l'espace préscolaire (celle(s)des autres enfants et des éducatrices) avec lesquelles la langue de nos enquêtés est en contact permanent, et d'une autre, de tester nos questionnements auprès des parents des enfants et cela durant les entrevues. Ainsi en discutant avec un nombre de parents d'enfants sur l'usage du français dans la cellule familiale, nous nous rendant compte que la majorité d'entre eux communique en français avec leur enfant.

2.2. Réalisation de l'enquête par questionnaire :

Dans le but de recueillir les données requises pour l'étude sociolinguistique, nous préparons un questionnaire qui s'adresse aux parents d'enfants en période préscolaire. En adoptant ce moyen de recherche, nous aspirons à mesurer à l'aide d'un échantillon de locuteurs, l'étendue de l'usage du français *langue première* en tant que réalité sociolinguistique.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Nous visons alors à atteindre et à expliquer les motivations des parents concernant leur choix du français langue première de communication avec l'enfant. Il est question à ce niveau d'étudier les attitudes et les représentations que nous retrouvons dans le discours épi-linguistique livré par les enquêtés à propos du français et des langues en présence, à savoir le kabyle et l'arabe standard.

2.2.1. Production du questionnaire :

Dans la production du questionnaire, la tache essentielle à laquelle est confronté l'enquêteur est celle d'adapter un questionnaire à la problématique, aux hypothèses ainsi qu'aux objectifs de son travail en veillant à ce que les questions posées soient appropriées. Ainsi, produire un questionnaire est une tache qui n'est pas toujours facile, et dans notre travail, nous commençons avec un premier questionnaire qui s'avère inopérant étant donné les réponses obtenues.

Nous modifions alors les questionnements et faisons en sorte, comme signalé plus haut, dans la mesure du possible, de nous entretenir avec le plus de parents faisant partie de l'échantillon, et cela avant de leurs proposer de répondre au questionnaire.

Nous visons, au moyen du questionnaire, à comprendre les motivations des parents quand à leur choix du français langue première de communication avec l'enfant et cela au travers du discours qu'ils tiennent sur les langues en coprésence avec le français. Nous voulons aussi atteindre leurs représentations qu'ils ont des langues et ce à travers les attitudes adoptées vis-à-vis de celles-ci. Ces attitudes nous sont livrées dans leur discours épi linguistique.

2.2.2. Les questions :

Les questions portent sur les langues en présence dans le noyau familial (quelle langue parlez-vous avec votre enfant, celle que vous utilisez avec votre conjoint, au quotidien ?) et sur les positionnements des parents vis à vis du français et des autres parlers.

Etant donné le rapprochement des questions posées, nous avons jugé utile de les rassembler en deux sections selon les visées attribuées à chacune.

SECTION°1 (Questions 1, 2,)	L'objectif est de savoir dans quelle(s) langue(s) les parents communiquent –ils avec leurs enfants, et de là déterminer le nombre de ces derniers ayant le français première langue.

SECTION°2 (Questions 2, 4, 5, 6, 7)	Les objectifs sont : -Déterminer les motivations des parents -Déceler leurs attitudes, atteindre leurs représentations sociolinguistiques et démontrer le rôle de la dimension culturelle de la langue française dans les choix et les attitudes langagiers des enquêtés.

2.2.3. Les participants, le lieu et les difficultés de l'enquête :

Les enquêtés sollicitées durant cette étape du questionnaire, sont les parents transmetteurs de l'usage du français langue première que nous relevons chez les enfants en période préscolaire. Le lieu choisi pour approcher les parents est celui où nous rencontrons les enfants francophones et il s'agit de l'école privée *Les Iris* de Bejaia. C'est dans cet espace que s'est déroulé également l'enregistrement de la production orale des enfants.

Il peut paraître évident, à première vue, que des locuteurs puissent accepter de participer à une enquête, mais en réalité, la réticence est de mise en particulier lorsqu'il s'agit d'un choix personnel relevant de sa propre pratique de la langue. Dans ce genre de situation, il est utile de se faire introduire auprès de l'informateur par l'intermédiaire d'une tierce personne le connaissant auparavant.

Ceci n'est malheureusement pas toujours possible mais l'on essaye de faire au mieux pour gagner la confiance de l'enquêté.

2.2.4. Présentation des participants : (les parents)

Le tableau suivant précise le nombre d'informateurs, leur âge, leur profession et la langue dans laquelle ils s'adressent à leurs enfants.

2.2.4.1. Tableau présentant les participants :

LES INFORMATEURS	AGE	PROFESSION	SEXE	LANGUE DE COMMUNICATION AVEC L'ENFANT
INF.1	40ans	Enseignant	Masculin	Français
INF.2	40ans	Dentiste libérale	Féminin	Français
INF.3	30ans	Chargé De cours à l'université	Féminin	Français
INF.4	38ans	Educatrice	Féminin	Français
INF.5	44ans	Ingénieur	Féminin	Français
INF.6	50ans	Enseignante Universitaire	Féminin	Français
INF.7	31ans	Psychologue	Féminin	Français
INF.8	41ans	Pharmacien	Masculin	Français
INF.9	36ans	Cadre supérieur	Masculin	Français
INF.10	44ans	Médecin	Masculin	Français
INF.11	40ans	Femme au foyer	Féminin	Français, Kabyle
INF.12	49ans	Dentiste	Masculin	Français, kabyle
INF.13	45ans	Médecin Psychiatre	Masculin	Français, kabyle
INF.14	35ans	Modéliste	Féminin	Français
INF.15	51ans	Responsable de Personnel	Masculin	Français, Kabyle
INF.16	45ans	Surveillante	Féminin	Français
INF.17	41ans	Dentiste	Masculin	Français
INF.18	39ans	Directrice d'école	Féminin	Français
INF.19	40ans	Médecin dentiste	Féminin	Français

INF.20	30ans	Responsable de communication	Féminin	Français
INF.21	34ans	Officier de port	Masculin	Français, kabyle, arabe
INF.22	55ans	Cadre d'entreprise	Masculin	Français, arabe, Kabyle
INF.23	38ans	Enseignante	Féminin	Français, kabyle
INF.24	35ans	Fonctionnaire	Masculin	Français, kabyle
INF.25	35ans	Avocat	Masculin	Français, kabyle
INF.26	36ans	Fonctionnaire	Masculin	Français, kabyle
INF.27	35ans	Comptable principale	Féminin	Français, kabyle, arabe
INF.28	34ans	Ingénieur en informatique	Féminin	Français, kabyle, arabe
INF.29	28ans	Avocate	Féminin	Français
INF.30	31ans	Fonctionnaire	Féminin	Français, kabyle
INF.31	30ans	Responsable Commerciale	Féminin	Français, kabyle
INF.32	31ans	Agent commercial	Féminin	Français, kabyle
INF.33	45ans	Professeur de Français	Féminin	Français
INF.34	39ans	Secrétaire	Féminin	Français
INF.35	30ans	Orthophoniste	Féminin	Français, kabyle
INF.36	45ans	Enseignante	Féminin	Français ; kabyle
INF.37	54ans	Fonctionnaire	Masculin	Français, kabyle
INF.38	43ans	Dentiste	Masculin	Français
INF.39	48ans	Gérant (diplômé en endroit)	Masculin	Français
INF.40	46ans	Sans	Féminin	Français

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

3. Recueil des données pour l'étude de la langue ; déroulement des enregistrements et écueils rencontrées :

La troisième étape de la recherche suivant celle du questionnaire est celle de l'enregistrement des productions langagières des enfants. Cette tache consistait en l'enregistrement de leur production langagière selon un protocole propre aux méthodes d'enquête en linguistique de corpus.

Les premières investigations dans le domaine de l'analyse de la langue de l'enfant, reposaient sur les journaux que les auteurs tenaient en observant généralement leurs propres enfants. L'entrée dans l'ère de la méthodologie moderne se produit vers les années soixante, avec l'innovation que présente la possibilité d'enregistrement des données sonores. Les études de réalisations naturelles reposent sur l'analyse des enregistrements effectués au cours de séances durant lesquelles l'enfant est observé dans sa vie quotidienne et ses interactions spontanées avec l'entourage.

L'enregistrement de la production spontanée des jeunes enfants devient le moyen permettant au chercheur de faire une analyse linguistique de la langue chez l'enfant.

Les enregistrements sont intégralement transcrits et dans certains cas informatisées avec les productions de l'enfant et de ses interlocuteurs ainsi que les informations situationnelles et contextuelles nécessaire à la compréhension.

Deux types de corpus peuvent être constitués ; un corpus longitudinal et un corpus transversal. Le corpus longitudinal étudie l'évolution de la langue d'un même enfant au cours d'une longue période de temps (plusieurs mois ou plusieurs années) au moyen d'enregistrements régulièrement espacés.

Le corpus transversal multiple le nombre d'enfants observés en privilégiant certains âges ou moments du développement.

En ce qui concerne notre travail, nous travaillons sur un corpus de genre transversal recueilli au moyen d'enregistrement réalisés en une seule période avec plusieurs enfants. Ces derniers dont nous étudions la langue sont âgés de trois à cinq ans et sont au nombre de vingt.

Ce sont : Rayant, Hadile, Maya, Lisa, Sara, Hanane, Lyes, Yann, Larbi, Celena, Anaïs , Tinhinane, Mehdi, Massi, Melissa, Rima, Nabil, Rachel, Nesrine et Amel.
Lors des enregistrements, nous obtenons les types de production langagières suivantes: la description d'une gravure, la narration d'une histoire de leur choix et divers récits portant sur différant sujets tel que les vacances, les fêtes de l'Aïd, ainsi que leur préférence concernant les animaux.

3.1. Réalisation des enregistrements :

En qui concerne notre travail, nous envisagions au début d'enregistrer les enfants dans le noyau familial et cela dans les situations de communication quotidienne avec les membres de leurs familles (parents, frères, sœurs et dans certain cas grands parents) ce qui allait permettre entre autres, de comparer le parler des enfants à celui des parents. Seulement, il s'est avéré qu'il n'était pas aisé d'obtenir l'accord des parents à qui nous prenons soin d'expliquer l'objectif scientifique de l'enquête et le caractère anonyme des enregistrements.
Ainsi, en attendant une réponse qui se faisait attendre, nous optons pour l'entretien guidé réalisé à notre domicile personnel avec trois enquêtés de l'entourage proche.

A ce stade, nous constations qu'il n'est pas facile d'obtenir une production spontanée et abondante (pour avoir matière à analyse) lorsque l'enfant se trouve en situation d'interviewé et les inconvénients de ce procédé étaient deux : d'une part, le nombre de sujets était réduit (trois) et d'une autre, la production orale insuffisante étant donné l'absence de situation d'interaction avec d'autre locuteurs.

A fin d'y pallier, nous pensons à l'école dans laquelle les enfants étaient inscrits au préscolaire et dans laquelle nous découvrons d'autres petits francophones.
Il s'agit de l'établissement privé *Les Iris* de Bejaia vile et c'est l'endroit idéal dans lequel il était possible d'enregistrer les enfants en situation de communication et non d'interview.

Nous divisons les jeunes locuteurs en deux groupes. Nous leurs demandons de décrire une gravure emmenée dans ce but, de raconter une histoire, de parler de la rentrée scolaire ou des vacances. L'objectif des entretiens réalisés par petits groupes

est de mettre l'enfant en situation de communication et d'interaction naturelle avec ses pairs et lui permettre de parler le plus spontanément possible.

La présence d'un dictaphone (appareil utilise pour les enregistrements) n'avait pas d'incidence sur l'intervention des enfants. Ces derniers, curieux au départ, ne s'y intéressent plus part la suite dès lors que nous le leurs montrons et leurs en expliquons l'usage et l'utilité. Les séances d'enregistrement étaient caractérisées par la spontanéité et l'enthousiasme fréquents chez la plupart des enfants à cet âge ; un peu timides au début, certains de nos jeunes enquêtés se révélaient être des interlocuteurs agréablement bavards et expansifs. D'autres, par contre, demeurent réservés et il fallait patienter pour les entendre parler.

Lorsque nous jugeons bon d'arrêter les enregistrements, nous obtenons quatre cassettes transcrites en dix huit pages en format Word figurant dans la partie annexe de ce travail.

L'étape suivant l'enregistrement est celle de la transcription et elle se réalise comme suit.

3.2. Choix des transcriptions :

La transcription est l'étape du passage de l'oral à l'écrit et qui signifie que nous devons faire un découpage dans la chaine continue de la parole. Ce découpage s'opère autant au niveau des mots ou syntagmes qu'au niveau des tours de paroles, ainsi le retour à la ligne à chaque tour de parole de chaque interlocuteur donne l'impression d'énoncés clairement délimités, ce qui n'est pas toujours le cas. Nous avons à faire des enchainements, des interruptions et des chevauchements et plus les participants sont nombreux plus le découpage est difficile à réaliser car souvent ils prennent la parole tous en même temps.

Dans le domaine de la transaction de corpus oraux, nous ne disposons pas de code orthographique valable pour toute recherche. A ce propos, Traverso., v. dit « il n'existe pas aujourd'hui de système de transcription unifié, chacun forge son système du moment que la transcription répond aux contrainte de précision, de fidélité et de lisibilité. D'une manière générale, on n'utilise pas de transcription phonétique, trop

difficile à lire, mais des transcriptions orthographiques, plus ou moins standards ou adaptées. L'orthographe adaptée cherche à rendre compte de certains phénomènes de prononciation »[19].

Il est clair que le choix du code de transcription à adopter est déterminé par la nature de l'analyse que le chercheur décide de réaliser.

Pour notre travail, nous adoptons la transcription orthographique adaptée rendant la lecture plus aisée qu'elle ne l'aurait été en alphabet phonétique international (API). Les morphèmes « euh » et « ben » qui ne correspondent pas à des mots conventionnels sont transcrits comme indiqué, selon l'usage le plus courant.

Les séquences (il y a, et puis) qui ont des prononciations particulière parfois, sont transcrites de manière à rendre compte de certaines particularités de leur prononciation. Elles sont souvent prononcées (iya) et (pi) et nous les retrouvons constamment dans les récits des enfants. Nous les représentons à l'écrit avec une graphie qui se veut proche du son réalisé. S'il faut opter pour une graphie imitative de l'oral, nous devrons alors supprimer toutes les terminaisons qui ne sont pas prononcées.

Mais nous savons que le français est une langue dont l'écriture n'est pas toujours le reflet fidele de la parole, ainsi certains caractères graphiques utilisés (au début, au milieu ou à la fin) d'un mot ne sont pas réalisés phonétiquement. Par contre les séquences comme (il y a, puis) ont déjà une réalisation phonique collective ou générale mais qui est modifiée par les locuteurs dans la chaine parlée, dès lors nous tachons de préciser à chaque fois que la modification se produit.

L'API, en revanche, n'est pas tout à fait exclue dans notre travail car pour l'analyse de la langue sur le plan phonique, les réalisations phonétiques ayant retenu notre attention lors de la transcription sont rassemblées et transcrites en API et suivies de leur représentation graphique afin de montrer la réalisation particulière autant au niveau

[19] Traverso. V., 1999, l'analyse des conversations, paris, Nathan, P.25

Rapport-Gratuit.com

des phonèmes (quand variation a lieu) qu'a celui de l'intonation, de l'accent, bref de la prosodie.

Dans ce qui suit, nous exposons la manière dont nous exploitons les données récoltées durant la seconde étape de la recherche, celle du questionnaire. Quand à l'analyse des enregistrements de la parole des enfants, nous lui consacrons le troisième chapitre.

4. Interprétation des données recueillies par questionnaire :

Ayant classé les questions en deux sections selon les objectifs visés, nous faisons de même pour les informations obtenues.

4.1. Données obtenues avec les questions de la section 1 :

Avec la question n°1 : « Quelle langue(s) parlez-vous avec votre enfant ? », nous choisissons de nous enquérir sur la pratique langagière des parents afin de déterminer celle des enfants. Les informations obtenues nous permettent de déterminer quelle(s) langue(s) les parents pratiquent-ils avec l'enfant. Ceci nous amène à spécifier trois catégories de locuteurs chez les parents : ceux qui parlent uniquement le français avec leur enfant ; ceux qui alternent le français et le kabyle et ceux qui pratiquent aussi bien le français, l'arabe dialectal et le kabyle. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

4.1.1. Tableau représentant les langues parlées entre parents (Informateurs) et enfants :

Langue parlée avec l'enfant	Nombre d'informateurs ayant répondu	
Le français première et seule langue	22	55%
Le kabyle et le français	14	35%
Le kabyle, l'arabe et le français	04	10%

Il ressort de ce tableau que le français, figurant chez les trois catégories de locuteurs, est la langue la plus parlée entre parents et enfants. Parmi les quarante parents

interrogés, plus de la moitié affirment communiquer uniquement en langue française avec leur enfant.

Nous en venons à déduire qu'au moins 55% d'enfants (nous ne tenons pas compte du nombre exact d'enfants de chaque parent et nous comptons un enfant pour chaque enquêté) ont une seule langue première, le français.

A la question N°2, « *Dans quelles circonstances vous et vôtre conjoint parlez-vous le français à votre enfant ?* », nous obtenons le résultat suivant :

4.1.2. Tableau classifiant les réponses obtenues à la question N°2 :

Situations de communication en français entre parents et enfants	Informateurs ayant répondu	
Tout le temps	22	55%
Dans certaines situations	18	45%

Les réponses à cette question nous confirment la pratique langagière parents/enfants retrouvée dans les réponses à la première question. .

4.2. Données obtenues avec les questions de la section 2 :

Dans cette catégorie de questions, notre intérêt va aux conceptions et aux représentations qu'ont les enquêtés de la langue française comme première langue de communication. L'appellation de langue maternelle est utilisée au lieu de langue première, car c'est l'expression que les locuteurs utilisent spontanément.

Avec la question n°3 : « D'après vous, comment peut-on appeler le parler français que vous parlez avec votre enfant ? », nous découvrons que 20% des enquêtés octroient à cette langue le statut de langue maternelle. Ce résultat est présenté dans le tableau suivant avec quelques exemples des réponses recueillies :

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

4.2.1. Tableau présentant les réponses obtenues à la question N°3 :

Le parler français des enfants est considéré comme :	Parents ayant répondu	Exemples des réponses
Langue maternelle	20%	« Leur langue maternelle, et c'est la langue que transmettent les parents à leurs enfants » « Langue maternelle, c'est la seule langue avec laquelle les enfants ont été élevés »
Langue étrangère	72.5%	« Langue étrangère, certes c'est une langue étrangère mais c'est une langue qui nous amène vers la réussite et s'instruire »
Autre	7.5%	« Ni l'une ni l'autre, c'est la langue ou le moyen le plus simple de la communication. » « C'est une langue de communication et de travail »

Dans ce contexte, nous nous rendons compte que le français, n'est pas seulement un moyen de communication étendu dans les différents secteurs de la société[20], mais il rejoint, pour la frange sociale enquêtée dans ce travail, la catégorie des langues maternelles connues dans la région de Bejaia, à savoir le kabyle et l'arabe dialectal.

Pour approfondir notre questionnement autour de la place du français dans l'esprit de nos enquêtés par rapport aux autres langues en présence, nous continuons à interroger les parents sur le concept de langue maternelle à travers les questions N°5 et N°6.

[20] Nous avons traité cette question dans le chapitre 1

Ainsi, après avoir demandé aux parents s'ils considèrent le parler français de leur enfant comme langue maternelle ou langue étrangère (QN°3), nous les questionnons sur leur conception de ce qu'est une langue maternelle (QN°5) et puis nous les sollicitons afin de déterminer celle de leur enfant (QN°6).

Notre objectif à ce niveau est de cerner le statut et la place accordés au français par nos enquêtés.

Un grand nombre définit la langue maternelle comme « celle des ancêtres, transmises de parents à enfants pendant des générations » « la première langue qu'on découvre et qu'on parle couramment », tandis que certains préfèrent parler de langue de communication et d'évolution, une manière de dire que même si l'enfant parle le français en premier, on ne le désignera pas comme étant une langue maternelle, du fait que l'arabe et/ou le kabyle le sont déjà pour les parents.

Venant à nommer la langue maternelle de l'enfant, les réponses des parents consolident les informations recueillies avec la Question N°1 et qui portent notamment sur le nombre de parents ayant le français comme première langue de communication avec leur enfant. Ainsi, 55% des enquêtés affirment que la langue maternelle (première) de leur enfant est le français.

En interrompant la transmission ancestrale de leur(s) langue(s) maternelle(s) à eux (le kabyle et /ou l'arabe dialectal), nos enquêtés décident d'opérer un choix qu'ils estiment bénéfique, celui de donner dès la petite enfance, à la nouvelle génération un outil universel et un garant de la réussite ; la langue française.

Afin de comprendre un tel choix de langue, nous interrogeons les enquêtés avec la question N°4 sur l'importance de transmettre cette langue à leur enfant.

Nous obtenons alors de la majorité un « oui » suivi d'explications dont les plus expressives sont présentées dans le tableau les suivant :

4.2.2. Tableau classifiant les réponses obtenues à la question N°4

QN°4	***Résultats quantitatif et exemples de réponses***
« Selon……. pourquoi ? »	Oui
	99%
	-« Oui, c'est très important, d'abord parce que c'est une très belle langue et qui de plus est universelle, et qui les aidera plus tard vu qu'arrivé en fac, leur cursus se fera en français alors pourquoi leur faire perdre du temps à leur apprendre autre chose ». -« Elle permet l'accès aux sciences, c'est une langue très avancée, la production scientifique est en langue française » -« Oui bien sur, c'est une langue de progrès, la langue de recherche et de la science car pratiquement tout livre ou documentations est en français. » - « Oui, c'est une langue d'ouverture, de savoir être qui permettra à l'enfant de vivre selon des idées propres à la culture que véhicule cette langue » - « Oui c'est un plus culturel et un bagage intellectuel qui lui permettra de se débrouiller mieux dans la vie, aussi ça constitue un vrai atout pour le travail et les études ». -« c'est la langue de la science, de la culture il est utile et nécessaire que nous l'apprenons à nos enfants » - « Oui, avec le français comme langue, ils apprennent la tolérance et la modernité » - « Oui, car ce sera une grande ouverture sur le monde, et ça permettra a mon enfant d'avancer, car le français est la deuxième langue universelle après l'anglais alors ca ne peut que l'aider et le pousser a avancé et être mieux dans sa peau ». -« Oui, pour les besoins de la vie et pour mieux s'adapter a toute situation, connaître une langue de plus est un grand avantage et une vrai arme de survie ». -« Oui, c'est une ouverture vers le monde, permet l'usage de l'outil informatique, suivre les différents programmes de télévision et surtout pouvoir lire » -« Oui, c'est la langue la plus utilisée dans tout les domaines, comme dans les medias, les journaux et c'est mieux pour mon enfant pour son instruction et son développement. » -« Oui, le français est une langue qui avance sur tous les plans et permet d'accéder sans difficultés à l'université et aux sciences. La production scientifique est en langue française traduite d'origine, c'est une langue que j'adore ».

D'après les affirmations contenues dans le tableau ci-dessus, les parents sont convaincus qu'en dotant l'enfant de la langue française, cela lui facilitera l'accès au savoir scientifique au niveau des études supérieurs et lui assurera un meilleur développement social et professionnel.

Pour mieux comprendre le choix du français langue première, nous pensons à puiser dans les jugements que portent les enquêtés sur les autres langues en présence. Nous demandons alors aux parents si leur pratique langagière avec l'enfant ne prive pas ce dernier des autres parlers kabyle et arabe dialectal. Il s'agit de la dernière question (n°7) qui est formulée comme suit : « Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (kabyle, arabe) que vous parlez ? »

Nous obtenons un non majoritaire signifiant que l'enfant ne subit aucune privation langagière négative étant donné que l'absence de pratique des langues en question n'a pas d'incidence sur le développement de l'enfant sur tous les plans. Nous regroupons les résultats obtenus à cette question dans le tableau suivant :

4.2.3. Tableau présentant les réponses obtenues à la question N°7 :

QN°7	Résultats quantitatif et exemples de réponses	
« Apprendre à votre enfant le français …..pourquoi ?	OUI	NON
	35%	65%
	-« Oui, la première langue que l'enfant doit recevoir de ses parents est celle de ses parents et celle de ses ancêtres (le kabyle), sinon il va l'oublier et sera perdu a vie et je ne pense pas que les français ou les anglais ou même les arabes viendront parler le kabyle a notre place. » - « Oui, la première langue que l'enfant doit recevoir de ses parents est celle de ses	-« Non, ou mènent les langues kabyle et arabe ? » -« Non, l'enfant aura tout les moyens d'apprendre le kabyle et l'arabe, d'abord à l'école ou l'enseignement est en arabe et dehors (la rue) ou les gens parlent en kabyle. » -« Non, l'enfant aura tout le loisir d'apprendre le kabyle et l'rabe à l'école ou en dehors de l'école. » - « La langue française après l'anglais restera une langue connu dans le monde entier et c'est priver son enfant

	ancêtres (le kabyle) sinon qui la parlera, Chirac ? » - « Oui, la première langue à apprendre c'est la langue maternelle. » -« Dans certains cas où cet apprentissage est présenté d'une manière très forcée et condensée, l'enfant risque de subir un blocage ou un refus totale de ces langues qu'il rencontrera par la suite. » - « Oui, si je lui parles que le français, je le prive de la langue de nos ancêtres, celle qui est ma langue maternelle et que je dois l'apprendre à mes petits. » -« Les parents qui préfèrent parler le français au lieu du kabyle sont inconscients de la perte de leur enfant, ils grandissent sans parler cette langue qui est partie de notre patrimoine culturel » -« Oui, c'est une privation, je vois pas pourquoi parler le français en premier, nous sommes on des colonisés eternels le français oui c'est la langue du savoir et des études mais c'est pas celle de nos parents et de nos grands-parents, parlons le kabyle aussi, on doit se déterminer, sommes-nous Kabyles ou français? »	que ne pas la lui apprendre. » -« C'est une belle langue le français c'est la langue de la science et du savoir, c'est important que mes enfants l'apprennent dès le départ, une fois à l'école, ils n'auront pas de problème » -« Non, l'enfant a de grande capacités d'apprentissage et d'assimilation, au contraire il débute avec une seule langue à la naissance jusqu'a à son entrée a la maternelle ou en présence d'enfant de son âge il s'initiera au parler du kabyle et enfin, avec sa maîtresse il apprendra l'arabe. Ainsi, c'est l'enfant qui sera polyglotte étant petit et qui aura la capacité avec d'autres langues étrangère d'élargir son palmarès pour que s'il arrive plus tard à parcourir le monde ou il ira avec ce qu'il saura il comprendra et se fera comprendre. La française après l'anglais restera une langue connue dans le monde entier et c'est le priver de ne pas la lui apprendre.» - Pourquoi le priver, puisque on est dans une société qui l'insistera (incitera) à parler l'arabe et le kabyle. Le contraire par contre c'est une manière de le priver. On doit être ouvert sur le monde et cela n'est pas possible qu'on connaissant (maîtrisant) plusieurs langues.» -« Non, je ne prive pas mon enfant à parler le kabyle puisqu'il vit dans la société berbérophone et il a tout le temps de l'apprendre. Quant à l'arabe classique, je pense qu'il fait plus de 10 heurs par semaine à l'école. » - « Non, tout au contraire, l'enfant peut apprendre deux à trois langues et le français est une langue très riche en

		sons et ça peut aider l'enfant à acquérir le langage à un âge précoce, aussi à développer ce langage. C'est aussi une belle langue de poésie qui aide au développement de l'imagination chez l'enfant. » -« Non, y a pas de privation, le kabyle ne s'écrit pas et les études sup c'est en français », -«Non, l'arabe, c'est une langue difficile et sans avenir, le français a une structure facile à apprendre, elle est raffinée»

Comme nous le démontre les exemples rassemblés dans le tableau ci-dessus, 65% des informateurs ne voient pas en la pratique du français comme langue première de communication avec leur enfant, une façon de priver ce dernier des parlers arabe et/ou kabyle car, selon eux, l'enfant a tout le loisir de les apprendre au sein de la société et à l'intérieur de l'école, au contact des camarades.

Ce qui compte le plus pour nos enquêtés, est de doter leur enfant de l'outil langagier qui lui évitera les difficultés dans l'acquisition du savoir et des sciences, et donc lui garantissant un parcours scolaire meilleur.

La transmission du français dès la petite enfance constitue, pour cette frange, un moyen d'assurer « un développement précoce du langage » chez leur enfant et une arme pour affronter la vie et se découvrir le monde en étant investit par des valeurs telles que la tolérance que véhicule la culture liée à cette langue.

5. Analyse des informations :

Après le dépouillement et la quantification des réponses nous pouvons établir que le français est d'une présence incontestable dans la communication entre parents et enfants. Sur un échantillon de quarante enquêtés, 55% communiquent uniquement en français avec leurs enfants, 35% alternent français, arabe et/ou kabyle et 10% pratiquent le kabyle et le français.

En fait pour expliquer le choix de la frange des 55 %, nous pouvons dire qu'il est fondé d'une part, sur la volonté des parents de donner à leur progéniture un outil linguistique garant de réussite scolaire que les autres parlers arabe et kabyle ne promettent pas.

Le prestige dont jouit une langue de part sa supériorité linguistique et scientifique, est un facteur qui peut expliquer le choix du français dans la situation que nous étudions dans ce travail. C'est un élément qui a été employé dans les études sociolinguistiques pour expliquer le choix de variétés ou de variables linguistiques marquées socialement.

Il s'agit, d'après les réponses données, d'un positionnement positif des informateurs vis à vis de la langue française, ils la valorisent par rapport aux autres parlers en présence, l'arabe et le kabyle.

C'est une langue qui aide à l'épanouissement de l'enfant de par la qualité de la relation qu'elle permet d'instaurer entre les générations parents/enfants ; certains des sujets qui ont participé à l'enquête ne trouvent pas les moyens d'établir la communication avec leurs enfants dans une autre langue que le français.

Ils invoquent « la souplesse de la langue », « sa structure facile à apprendre et à manier au quotidien », et d'autres traits relevant de la structure de la langue française. Les parents livrent ainsi leurs représentations de la langue française, et certains d'eux ont évoqué la culture moderne et l'esprit de tolérance qu'elle véhicule et dont il faut faire profiter les enfants. Nous trouvons judicieux de nous pencher sur cet aspect du sujet qui se résume en une question : pourquoi un tel choix ? Nous tentons d'y répondre dans ce qui suit.

5.1. Etude des motivations, des attitudes et des représentations :

Les motivations qui poussent nos informateurs (les parents) à adopter le français comme première langue de communication, leurs attitudes à l'égard du français et les représentations qu'ils se construisent dans leur imaginaire sont l'objet de notre analyse dans ce chapitre. En partant des informations recueillies, nous traitons

chacun de ces aspects afin de mieux expliquer l'épiphénomène du français langue première.

5.1.1. Les motivations :

La langue française est perçue comme le détenteur de la technologie et de la science en général. Ainsi, la motivation première qui pousse les parents à adopter le français première langue dans la communication avec leurs enfants, relève d'un souci de leur offrir le moyen de réussir et mener à bien les études et accéder à un mode de vie meilleur.

Il est clair que le français a une fonction instrumentale et non intégrative pour nos enquêtés. Ils ne cherchent pas à s'identifier aux français de souche et à leur culture, ni à s'intégrer à un groupe de langue dominante étant donné qu'ils ne sont pas en situation d'immigration.

C'est, pour cette frange sociale, un moyen d'acquérir le savoir scientifique et un garant de réussite professionnelle. Nous relevons aussi, au fil des informations obtenues durant cette enquête par questionnaire, une volonté de s'ouvrir sur le monde occidental qui représente la modernité et le progrès sur tous les plans.

5.1.2. Les attitudes :

C'est à travers le discours tenu par un locuteur sur une langue donnée que nous pouvons déterminer si son attitude est positive ou négative vis-à-vis de cette langue.

En d'autres termes et pour dans le cas présent, il s'agit, de qualifier les attitudes des enquêtés en écoutant leur discours sur la langue française et sur les autres parlers en présence .Ainsi, nous distinguons deux positionnements :

5.1.2.1. Positionnement intrinsèque :

Le positionnement intrinsèque est basé sur des caractéristiques internes à la langue elle-même. Ainsi, nous relevons, à partir du discours épi linguistique des enquêtés, l'importante valorisation du français, la stigmatisation et le rejet des autres parlers

basés sur les traits inhérents à ces langues : la structure linguistique est mise en avant à travers des jugements d'ordre structurel :

Pour le kabyle et l'arabe, les enquêtés mentionnent des insuffisances et des déficiences de ces langues ce qui reflète leur attitude négative à l'égard de ces parlers. Les extraits suivants illustrent notre constat :

« Le kabyle ne s'écrit pas », « l'arabe, c'est une langue difficile et sans avenir » « Où mènent les langues kabyle et arabe? »

En revanche, les jugements spontanés tel que « le français a une structure facile à apprendre » « elle est raffinée, belle… », « C'est une belle langue » témoignent de l'attitude positive qu'ont les enquêtés vis-à-vis du français.

Par ailleurs, nous relevons un second type de positionnement favorable à l'égard du français basé sur des critères extralinguistiques tel que la culture véhiculée par cette langue.

5.1.2.2. Positionnement extrinsèque :

L'intérêt affiché vis à vis de la langue française n'est pas seulement dû à ses qualités d'ordre structurel citées plus haut, mais également à ses caractéristiques de langue permettant l'accès aux sciences et au progrès. Notons aussi, que la dimension culturelle de la langue française joue un rôle important dans la préférence qu'ont nos enquêtés pour le français. Aussi, la notion de culture est retrouvée dans de nombreuses réponses des enquêtés dont la plus expressive est : « Langue d'ouverture, de savoir être qui permettra à l'enfant de vivre selon des idées propres à la culture que véhicule cette langue ».

5.1.2.2.1. Dimension culturelle de la langue et représentations linguistique:

En tant que composante de la culture d'une communauté, la langue porte en elle les traces culturelles de la société. Pour Mackey W.[21], la force d'une langue ne réside pas seulement dans sa structure grammaticale mais dans le culturel. Les mots de la langue véhiculent plusieurs éléments du système culturel tel que les traditions et les valeurs

[21] Mackey., W. 1976, Bilinguisme et contact des langues, Klincksieck, Paris. P. 201

morales de la société. Acquérir une langue est un moyen d'accès privilégié à une autre culture.

Ainsi la valeur culturelle de la langue française joue un rôle dans le choix du français langue première. Les parents ayant fait ce choix, aspire à transmettre à leur enfant bien plus qu'un système linguistique mais aussi un ensemble de traits culturels tel que la tolérance et l'humanisme. A ce propos REY.A., dit : « Instrument des consciences collectives, chaque langue module les universaux des sociétés humaines. Chacune personnalise la pensée, les savoirs, les sentiments, et les réactions, chacune découpe l'expérience à sa manière, chacune incarne cette valeur suprême, l'humanisme.

Le français comme toute langue à diffusion importante, est un mode de vie, un style, lui-même modulable a l'infinie par les spécificités de chaque communauté qui l'a reçu en partage. »[22]

En prenant en considération le fait que la langue est vectrice d'une culture, il résulte que la diversité des cultures procède en grande partie de la diversité des langues, car chaque langue contribue à la formation d'une vision du monde.

Pour cela, la langue, la culture et l'identité sont trois éléments qui ne sauraient se séparer. En outre, le fondement de l'identité trouve son origine dans la langue et les représentations. La langue française, de par sa force pénétration communicationnelle, fait donc l'objet d'une préférence doublée d'un rejet des autres parlers. Ce choix reflète le désir d'une communauté sociale d'adopter un mode de vie et un mode de pensée plus modernes et développés que ceux que véhiculent les autres langues.

5.1.3. Représentations linguistiques et usage du français langue première:

Comme nous l'avons vu plus haut, le discours épi linguistique des enquêtés nous renseigne sur les représentations qu'ont ces derniers à l'égard du français et la place qu'occupe cette langue dans leur imaginaire linguistique. Ceci nous donne le moyen

[22] Mackey., W., en ouverture du colloque pour le Dixième anniversaire de l'Année Francophone, Paris le 17 mai 2000 in le français dans le monde n° 316, CLE international, Paris, 2002

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

de comprendre et d'expliquer la préférence pour la langue française au point de l'adopter comme première langue de communication.

Nous observons, que la moitié des informateurs tiennent un discours semblable sur le français : « Le français est une langue de progrès, des sciences, un garant de réussite scolaire et professionnelle, langue de tolérance », « C'est une langue de progrès favorisant l'ouverture de l'esprit », « C'est la langue d'avenir, des études ».

La langue française est pour eux le seul rempart ou moyen de réussite pour leur enfant aussi bien dans le domaine de l'apprentissage scientifique et des études que dans celui de la vie sociale. Nos enquêtés se représentent cette langue comme une passerelle qui permet l'accès à des horizons meilleurs sur tous les plans.

Pour conclure cet aspect de notre recherche, nous dirons que la valorisation du français dans l'imaginaire des usagers lui confère, dans la réalité des usages, une place prépondérante de plus en plus prestigieuse grâce aux caractéristiques linguistiques et culturelles qu'elle renferme et qui font d'elle une langue de progrès et de modernisme. Cela explique bien le choix de la langue française comme première langue de communication au sein du noyau familial dans de nombreux foyers algériens.

1. Etude de la langue parlée :

Il est important de rappeler en ce début de chapitre que notre étude traite d'un parler français acquis non pas grâce à un enseignement ou un apprentissage dirigé, mais au moyen de communication et d'échanges langagiers entre enfants et parents au quotidien.

Comme nous l'avons vu, dans le premier chapitre, l'acquisition et le développement de la langue première chez l'enfant ne sont pas indépendants de l'environnement familial et du milieu social dans lesquels il est en immersion. Le français comme toute langue n'est pas un système de signes homogènes, immuable et stable mais un système qui varie dans le temps, dans l'espace et selon l'environnement social.

Comment peut- on appeler les réalisations particulières ou spécificités de la langue que nous appréhendons à travers l'analyse du corpus constitué à partir des enregistrements des productions orales des enfants?

Le terme erreur est-il convenable ? Si l'on adopte celui-ci, cela implique que nous nous referons, dans l'étude de la langue, à la conscience que nous en avons et qui est liée à l'idée de norme ou de bon usage de cette langue.

Hors, en sociolinguistique il n'est pas question de norme, opposant juste et faux usage, mais d'une variété standard à laquelle on se réfère dans l'analyse de maladresses produites par les locuteurs d'une langue donnée.

L'analyse de notre corpus tient de l'étude de la variation de la langue française dans le contexte décrit dans le présent travail, celui de l'usage du français comme première langue de communication dans un milieu où d'autres langues sont présentes.

Savoir de quel type de variation il s'agit alors, est notre préoccupation majeure dans cette partie de la recherche.

Rappelons que la variation ne se limite pas au passage d'une langue à une autre dans un répertoire verbale d'une communauté linguistique, mais elle se manifeste également au sein d'une même langue et peut concerner les différents niveaux de l'analyse linguistique (phonétique/phonologique, morpho-syntaxique et lexico-sémantique).

Ainsi notre intérêt va aux différents écarts relevés dans la langue de nos enquêtés, et nous espérons pouvoir les cerner de manière à démontrer la présence de structure relevant d'autres systèmes linguistiques que le français.

Mais avant cela, nous jugeons utile de survoler, rapidement, les notions de norme, et de variation ainsi que les facteurs ayant un rôle influant dans la variation de la langue.

1.1. La variation dans la langue parlée:

La variation linguistique, ne se définit pas seulement comme le passage d'une variété à une autre mais elle désigne aussi les différentes réalisations d'un même système linguistique (variété) par ses multiples usagers. C'est un fait inhérent à toute langue parlée car « il n'est pas de langue que ses locuteurs ne manient sous des formes diversifiées … »[1]

La variation linguistique, notion majeure de la sociolinguistique et désignant les écarts dans la langue, n'est pas un phénomène récent mais un fait dont les linguistes ont toujours en conscience. Ferdinand De Saussure[2] qui, tout en préconisant l'opposition synchronie / diachronie, affirmait dans son cours de linguistique générale que « l'immobilité absolue n'existe pas » et « que le fleuve de langue coule sans interruption ».

Cette conscience n'empêche pas des théories linguistiques importantes telles que la linguistique structurale et la linguistique chomskyenne de faire abstraction de la variation dans l'étude de la langue conçue comme un système stable et homogène.

De Saussure, dans ce contexte, stipule qu' « un état absolue se définit par l'absence de changements et comme malgré tout la langue se transforme, si peu que ce soit, étudier un état de langue revient pratiquement à n'négliger les changements peu importants, de même que les mathématiciens négligent les qualités infinitésimales dans certaines opérations »[3] . Dans cette optique la vision structurale de la langue consistait à épurer les donnes et à tenir compte seulement des faits d'ordre général en excluant les données liées à la variation.

[1] Gaudet, f ; 2003, Normes et variation sociale
[2] De Saussure, F., 1972, cours de linguistique générale, Edition Payot, P20
[3] Ibid., P.60

Aujourd'hui, la notion de variation de la langue constitue un concept incontournable qui pose la nécessité absolue de considérer la réalité des productions langagières dans leur totalité sans abstraction des écarts linguistiques et des réalisations particulières.
Celles-ci étant souvent le reflet des changements sociaux importants, contribuent à expliquer l'émergence de nouvelles structures qui se manifestent à travers les différents niveaux d'analyse de la langue.

La variation linguistique est un phénomène propre à la parole qui se constitue de l'ensemble des manifestations et des combinaisons individuelles et uniques différant à chaque prise de parole chez le locuteur et d'un locuteur à un autre. De ce fait, la parole est un terrain propice à la variabilité intra et interlocuteur.
Etudier ces variations est du ressort de la sociolinguistique qui ne se préoccupe pas de la norme ou du bon usage, mais se fixe pour objectif l'étude de la langue sous ses différentes manifestations en rapport avec le contexte social de leur apparition.

A ce propos, Labov W. dit « pour nous, notre objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein de contexte social formé par la communauté linguistique. Les sujets considérés relèvent du domaine ordinairement appelé ''linguistique générale'' ; phonologie, morphologie, syntaxe et sémantique.
Les problèmes théoriques que nous soulèverons appartiennent également à cette catégorie, tels la forme des règles linguistiques, leurs combinaisons en système, la coexistence de plusieurs systèmes et l'évolution dans le temps de ces règles et de ces systèmes »[4].

En plus du milieu social, d'autres paramètres influant dans l'apprentissage et l'usage de la langue, sont à prendre en considération lorsque nous voulons étudier les spécificités d'une langue donnée. Pour notre étude, les variables qui ont de l'ascendance sur la parole des enquêtés, sont la période (âge des enfants) et le milieu.
Notre objectif dans cette partie du travail est de procéder à la description du parler des enquêtés sur les plans d'analyse phonique, morphosyntaxique et lexical. Nous tachons par la suite de présenter et d'expliquer les différentes particularités relevant du milieu plurilingue dans lequel évolue les enquêtés qui se distinguent de celles qui sont en rapport avec la période de développement du langage des enquêtés.

[4] Labov, W., 1976 ; « l'étude de la langue dans son contexte social », Paris, minuit P258.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

2. Description des données recueillies:

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, nous constituons notre corpus d'étude de la langue à partir des enregistrements des productions langagières des enfants.

Notre corpus, figurant en partie annexe et servant de support à l'analyse du français langue première, est présenté en orthographie adaptée[5] ou raisonnable, celle choisie pour la transcription de l'ensemble des enregistrements.

Notre démarche suivie dans l'analyse du corpus consiste à retrouver les spécificités relevant des plans phonique, morphosyntaxique, sémantique et lexical.

Ces particularités de la langue parlée sont soit :

-Des réalisations particulières propres à la chaine parlée et déterminées par l'environnement linguistique (assimilation, troncation, etc.) et les écarts (erreurs) relevant de l'âge (stade trois de l'acquisition de la langue) des enquêtés durant lequel le processus d'apprentissage de la langue est toujours en cours.

- Ou des réalisations spécifiques dues à l'influence des langues en coprésence (arabe dialectal et berbère) avec le parler français.

Nous parlons alors de variation (emprunt, calque, création lexicale etc.) relevant d'un paramètre extralinguistique, celui du plurilinguisme du milieu.

Nous commençons notre étude de la langue par le plan phonique.

2.1. Etude de la langue au niveau phonique:

Selon Martinet. A., « une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes ; cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, en nombre déterminé dans chaque langue, dont la nature et les rapports mutuels différents eux aussi d'une langue à une autre »[6]. Elle représente ainsi l'ensemble de conventions et des règles qui assurent les échanges entre les membres d'une société.

[5] Voir l'aspect méthodologique au chapitre II

[6] Martinet. A., 1970, Eléments de linguistique générale, Armand Colin, paris .P.20

La langue existe dans la conscience de tous les membres de la communauté linguistique en question et c'est la condition préalable à tout acte de parole.

Celle-ci, la parole, est l'utilisation de la langue, sa concrétisation. On ne peut parler de la langue sans actes de parole. Elles se supposent réciproquement. L'étude de la langue sur le plan phonique est un niveau d'analyse en linguistique, et dans ce contexte, la question que l'on se pose est celle portant sur la nature même de l'objet à étudier ; est-ce la langue dans sa totalité ou la parole dans sa particularité du moment de sa production ?

Troubetzkoy[7], dans « principe de phonologie », élabore deux manières d'appréhender les sons de la langue en partant de l'opposition saussurienne entre langue et parole.

Le langage, faculté qu'a l'homme à emmètre des sons, est multiforme et se constitue de deux faces : la langue et la parole. L'aspect social du langage, la langue, est un ensemble de conventions nécessaires adoptées par le corps social et assurant la fonction communicative. Elle existe dans la conscience de tous les membres de la communauté linguistique en question et c'est la condition préalable à tout acte de parole. Quant à la parole, elle représente l'utilisation de la langue, ou en d'autres termes, sa concrétisation. On ne peut parler de langue sans acte de parole.

Allant dans la conception saussurienne, Troubetzkoy stipule que langue et parole se supposent et se recouvrent mutuellement ; elles constituent les deux faces du langage humain. Tout ce qui appartient à ce dernier, allie deux aspects indissolublement liés : le signifiant et le signifié.

La face signifiée de la langue est représentée par des règles abstraites (morphologiques, lexicales entre autres) qui découpent et ordonnent le monde des significations concrètes figurant dans l'acte de parole.

Ce sont ces significations concrètes qui constituent la face signifiée de la parole.

Le signifiant de la langue consiste en règles qui ordonnent la face phonique de l'acte de parole (face signifiante). Celle-ci est un courant sonore, un phénomène physique perceptible par l'ouïe.

[7]Troubetzkoy, N., 1948, Principes de phonologie, Paris, Klincksieck

Rapport-Gratuit.com

Le nombre des différentes idées et représentations concrètes qui peuvent être exprimés dans les divers actes de parole, est infini mais le nombre des significations de mots existant dans la langue est limité (chaque mot a un certain nombre de significations classées selon leur emploi). Le signifié de la langue consiste donc en un nombre limité d'unités.

Il n'y va pas de même pour le signifiant ; *les mouvements articulatoires et les sons* qui en résultent sont d'une variété infinie (la face signifiante de la parole) mais les *normes et les règles phoniques* qui sont des éléments de la face signifiante de la langue, sont en nombre limité et fini. Il existe donc pour chacune des deux aspects du langage, langue et parole, une face signifiante et une face signifiée.

Pour Troubetszkoy, la face signifiante de la langue règle celle de la parole et la face signifiée de la langue régit celle de la parole. Il en découle alors que la face signifiée et la face signifiante du langage sont nettement distinctes et relèvent de disciplines différentes. C'est pour quoi l'étude des sons est tout à fait distincte de l'étude des « sens ». Pour ce qui concerne l'étude des sons du langage, il est clair que le signifiant de l'acte de parole, étant infini, diffère du signifiant de la langue qui lui, est en nombre limité.

C'est la raison pour laquelle, selon Troubetzkoy, il n'est pas question d'une seule science des sons mais de deux sciences des sons du langage ; la phonétique[8] ayant pour objet d'étude les *sons de la parole*, la phonologie[9], étude des *sons de la langue*. La phonétique et la phonologie, certes abordent toutes les deux les sons de la langue mais chacune le fait en partant d'un principe différent et avec des méthodes différentes propres à chacune des deux disciplines.

---

[8] Phonétique, dérivé du mot grec phone qui signifie « son ». « Dans la terminologie qui s'est développée à travers la linguistique contemporaine à partir des années 20, le terme phonétique désigne, en opposition la phonologie, l'étude de la substance physique et physiologique de l'expression linguistique : ''ce qui caractérise particulièrement la phonétique, c'est qu'en est tout à fait exclu tout rapport entre le complexe phonique étudié et sa signification linguistique…La phonétique peut donc être définie : la science de la face matérielle des sons du langage'' (N.Troubetzkoy) .» J. Dubois, M. Giacomo, L. Guespin, C. Marcellesi, J.B. Marcellesi, J.P. Mével, 1999, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Ed. LAROUSSE. P.361.

[9] Phonologie : La phonologie est définie comme l'étude des unités linguistiques à valeur significative du système assurant la communication linguistique propre à un groupe d'individus.
« C'est en 1921, au congrès international de linguistes de La Haye, qu'est née *la phonologie*. C'est la branche de la linguistique qui étudie les sons du langage d'un point de vue fonctionnel. Elle s'oppose en cela à la phonétique qui étudie les sons d'un point de vue purement physique. La phonologie se divise en phonématique ou étude des phénomènes segmentaux, et prosodie, ou étude des phénomènes suprasegmentaux, principalement les tons, l'accent et l'intonation. » G. Mounin., 2004, Dictionnaire de la linguistique, ED.PUF. P.260.

La phonétique est appelée à étudier la face matérielle des sons du langage. Elle ne traite que de l'aspect sonore de la langue tachant de décrire les sons et la manière dont ils sont produits. Un son comme le /b/ est décrit par le phonéticien comme consonne occlusive bilabiale, orale et sonore. Il décrit les sons de manière objective sans se soucier de leur fonction éventuellement communicative.

C'est ainsi que le phonéticien, grâce aux développements des méthodes expérimentales et l'apparition des nouvelles techniques, note toutes les différences phoniques perceptibles.

Le phonologue de son coté, tente de dégager les traits phoniques qui ont une fonction distinctive dans la langue. L'examen des unités phoniques, leur identification et les règles de leur combinaison dans la chaine parlée relève ainsi de la phonologie.

Les unités phonologiques sont des unités fonctionnelles, vu la fonction qu'elles exercent au sein de la langue, l'unité principale en phonologie est appelée phonème.

La combinaison de plusieurs phonèmes sert à constituer des unités dotées de sens. Le phonème est défini comme la plus petite que l'on peut délimiter au niveau de la chaine parlée. Le phonème est constitué de plusieurs éléments qui ne sont pas segmentables appelés traits et servant à définir le phonème.

Le phonologue se base dans son analyse sur le principe de pertinence pour réaliser la classification et la hiérarchisation des traits phoniques.

Une autre unité est utilisée dans l'analyse phonologique : la syllabe.

Les phonèmes et les syllabes sont donc des unités phonologiques classées selon la fonction qu'elles assument dans la langue qui les intègre. Deux fonctions sont distinguées en phonologie : une fonction distinctive[10] et une fonction démarcative.

La première fonction est du ressort de la phonématique[11] tandis que la seconde concerne les phénomènes phonologiques qui mettent en relief les frontières entre des

[10] La fonction distinctive (oppositive) : C'est le type de fonction qui permet d'opposer deux signifiés ayant opposé deux signifiants, ainsi /fɛt/ s'oppose à /bɛt/ par la présence du phonème /f/ dans /fɛt/ et /b/ dans /bɛt/. Certains éléments phoniques ont une fonction distinctive lorsqu'ils contribuent à identifier un signe par opposition à d'autres signes susceptibles de paraitre au même point de la chaine parlée. Cette fonction est dite paradigmatique car elle se réalise sur le plan de l'opposition des unités entre elles dans des séries comme /bar/, /ʃar/, /gar/, /far, /par/…Ce genre d'opposition relève de la phonématique.

[11] La phonématique traite de l'analyse de l'énoncé en tant que suite de monèmes constitués à partir d'unités plus petites non significatives, *les phonèmes (unités distinctives minimales)*. Elle s'occupe de la segmentation de la chaine parlée en phonèmes, de leur identification, de leur classement ainsi que de l'examen de leurs combinaisons pour former les signifiants qui représentent la face phonique, matérielle des signes de la langue.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

unités de son qui se suivent. Elle indique la division de l'énoncé en unités d'ordre syntagmatique. Dans / lə ero/ (le héro) ou /lə âgar/ (le hangar), l'absence de phonème de liaison est une fonction démarcative du moment qu'elle permet de marquer les frontières entre des unités significatives /lə/ et /ero/.

L'accent peut indiquer le début de chaque mot comme c'est le cas dans la langue tchèque. Ce genre d'opposition est traité par la prosodie.

Pour l'étude du français langue première sur le plan phonique, nous sélectionnons les énoncées dans lesquels sont repérées les particularités propres à la chaine parlée et plus précisément à la prosodie car cette dernière, jouant un rôle important dans la compréhension des énoncées, est loin d'être un phénomène marginal en linguistique.

2.1.1. Etude de la prosodie:

La prosodie englobe tous les faits de parole qui échappent à la deuxième articulation et qui de ce fait, ne sont pas segmentables.

La prosodie s'occupe des éléments suprasegmentaux ou « éléments phoniques qui accompagnent la transmission du message et qui ont aussi une fonction distinctive : l'accent, le ton, l'intonation. »[12]. « *Il part ? » se distingue de « Il part* » affirmatif de part la hauteur de chaque segment et non à cause de segment particulier comme c'est le cas dans */fɛt/ et /bɛt/ où /f/s'oppose à /b/*, présentant ainsi un fait qui relève de la *phonématique.*

L'unité de base dans l'analyse des faits prosodiques est la syllabe, celle-ci est généralement composée d'une consonne suivie d'une voyelle. (CV).

Le centre ou le noyau d'une syllabe est souvent une voyelle qui peut apparaître seule ou entourée d'une ou plusieurs consonnes. Une syllabe se distingue des autres syllabes par l'intonation, l'accent, la hauteur et la durée. Nous nous intéressons ici à deux des phénomènes prosodique considérés comme majeurs et qui sont : l'accentuation et l'intonation.

Elle est dite étude des phénomènes segmentaux. En d'autres termes, « la phonématique étudie les unités distinctives minimales ou phonèmes en nombre limité dans chaque langue, les traits distinctifs ou traits pertinents qui opposent entre eux les phonèmes d'une même langue, les règles qui président à l'agencement des phonèmes dans la chaine parlée (…). » J. Dubois, M. Giacomo, L. Guespin, C. Marcellesi, J.B. Marcellesi, J.P. Mével, 1999, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Ed. LAROUSSE.P.362.

[11] J. Dubois, M. Giacomo, L. Guespin, C. Marcellesi, J.B. Marcellesi, J.P. Mével, 1999, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Ed. LAROUSSE.PP.3.4.

[12] J. Dubois, M. Giacomo, L. Guespin, C. Marcellesi, J.B. Marcellesi, J.P. Mével, 1999, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Ed. LAROUSSE.P.362.

2.1.1.1. L'accentuation :

C'est un fait prosodique qui produit la délimitation des syllabes. L'accentuation d'une syllabe est généralement le résultat de plusieurs facteurs dont le principal est l'élévation de la fréquence. « C'est une proéminence d'énergie articulatoire qui se manifeste par une augmentation physique de longueur, d'intensité et éventuellement, un changement de fréquences dans le passage de syllabe inaccentuée à syllabe accentuée. »[13]L'accentuation que nous relevons dans la parole des enquêtés relève de l'accent d'insistance.

Dans la chaine parlée, les phonèmes sont regroupés en syllabes. Celles-ci sont constituées d'un noyau auquel peuvent s'ajouter d'autres constituants.

Dans le cadre de la phonologie auto-segmentale, une structure syllabique est représentée comme suit :

σ: syllabe, A : attaque, R : rime, C:coda, N : noyau

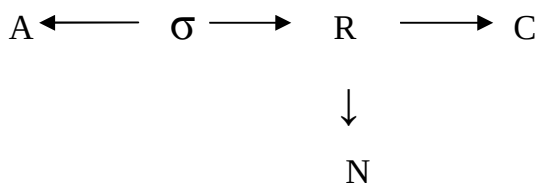

La syllabe représentée par sigma (σ) est constituée au moins de deux composants : L'attaque (A) et la rime (R). Le constituant attaque (A) qui figure toujours devant le constituant rime (R) dans la représentation phonologique, arque le début d'une syllabe. Le composant rime peut comporter un noyau (N) et une coda (C).

Le constituent coda figure toujours après le noyau, mais sa présence n'est pas obligatoire. Coda, Noyau, Rime, et Attaque sont appelés constituants symboliques. Dans beaucoup de langues, le noyau est représenté sur un plan segmental par une voyelle et les constituants Attaque et Rime par une ou plusieurs consonnes selon les langues.

Dans notre corpus, nous relevons, en plus de l'accentuation au début et à la fin de certains mots, certains faits phoniques tels que l'élision de la consomme [r] lorsqu'elle

[13] J. Dubois, M. Giacomo, L. Guespin, C. Marcellesi, J.B. Marcellesi, J.P. Mével, 1999, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Ed. LAROUSSE.PP.3 et 4.

se trouve au milieu d'une structure syllabique et la réalisation de la voyelle [(ɸ)] en [ɛ].

Exemples :

EX1 : Accentuation de la syllabe [yn] et [blãʃ]

[il été tyn fwa blãʃ nɛ3] = « Il était une fois blanche neige »

EX.2- Accentuation au début des structures syllabiques dans [vaʃ] et dans [valeri]

[la pul sapɛl valeri la vaʃ sapɛl margerit] = « La poule s'appelle Valérie la vache s'appelle Marguerite »

EX.3- Réalisation de la voyelle [ɸ]en [ɛ]

[el tɔb le fɛj] = « elles tombent les feuilles »

-[ya de nya3 le fɸj la mamã] = « y a des nuages les feuille la maman » (il ya des nuages, les feuilles, la maman)

EX.4 : omission du [r] dans « parce que » qui est très fréquent :

-[ja le nyaɛ paski ja iva javwar de la plyi] = « y a les nuages pasqui y a i va y avoir de la pluie » (y a les nuages parce qu'il va y avoir de la pluie).

- [mwa 3ɛm le zabr] = « moi j'aime les abres » (moi j'aime les arbres)

-[jɔna dez abr ede nya3] = « y en des abres et des nuages » (y en a des arbres e des nuages)

-[lefɸj sɔ tɔbe də labr paskə ya plɛ də vā paskə se livɛr]= « les feuilles sont tombées de l'arbre pasque y a plein de vent c'est l'hiver » (les feuilles sont tombés de l'arbre parce qu'il ya plein vent, c'est l'hiver).

EX.5 : Ajout de syllabe [na] dans le verbe « engager »

[lə prɛ́ce il a engana3é tu: le fam] = « le prince il a enganagé tous les femmes »(le prince il a engagé toutes les femmes).

2.1.1.2. Etude de l'intonation :

En français, comme dans d'autres langues, les variations de l'intonation permettent de distinguer différents actes de langage[14] comme l'assertion, l'injonction et l'interrogation, elle joue ainsi un rôle syntaxique fondamental. L'intonation a une

[14] Acte de langage : « On appelle acte de langage l'utilisation du langage comme une action et non plus seulement comme un message. ». Dubois, M. Giacomo, L. Guespin, C. Marcellesi, J.B. Marcellesi, J.P. Mével, 1999, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Ed. LAROUSSE.P 14.

valeur distinctive et cela en intervenant dans l'interprétation. Nous parlons alors d'intonèmes. Les traits distinctifs qui permettent de décrire le système de l'intonation sont :

1- le trait de hauteur

2- le trait de durée

3- le trait de courbe mélodique

4. le trait de niveau ou de registre

Concernant le dernier trait, nous avons quatre niveaux correspondant à quatre registres différents:

Niveau	Registre
4	aigu
3	haut
2	médium
1	Grave

Parmi les quatre niveaux, le niveau 2 est considéré comme la hauteur moyenne à laquelle un sujet parlant commence une phrase assertive normale. Il correspond au registre où l'effort est moindre.

Les intonations reconnues sont celles réalisées dans l'énoncé et qui peuvent exprimer une assertion, une interrogation, une injonction ou une exclamation selon que la courbe soit descendante, montante ou les deux successivement.

L'intonation interrogative peut être, en l'absence d'un morphème interrogatif, « est ce que », ou d'une inversion du sujet, l'unique marque du caractère interrogatif de l'énoncé ou *la phrase*[15] à l'oral.

[15] De deux à cinq ans, (stade trois de l'acquisition du langage), l'enfant commence à combiner deux mots puis trois et arrive à réaliser plusieurs mots dans une même production sonore. Ainsi nous n'avons plus à faire à des mots isolés mais plutôt à un enchainement de plusieurs mots. Par quelles désignations devons-nous nommer ces productions ? Phrase et énoncé sont les premiers termes qui nous traversent l'esprit, et dans notre travail, nous tentons de choisir le terme représentant le mieux les réalisations langagières des enfants. Ainsi nous utilisons le terme *''énoncé''* lorsque nous parlons des productions langagières en tant que faisant partie du flux de parole, et nous réservons le mot *''phrase''* pour l'usage syntaxique. Le terme phrase implique que la construction désignée comporte au moins deux mots : l'un jouant le rôle de sujet et l'autre celui de verbe, à l'exception des phrases impératives dans lesquelles le sujet n'est généralement pas exprimé. Le terme énoncé n'implique aucune restriction de ce type. Un énoncé est tout ce qui est produit oralement entre deux pauses. Il peut être constitué d'un ou de plusieurs mots qui n'ont pas forcément une fonction de sujet ou de verbe. Une phrase est toujours un énoncé, le contraire ne l'est pas toujours. Un énoncé peut ne contenir qu'un seul mot sans pour autant être une

C'est le cas dans les productions langagières des enfants enquêtés qui réalisent aussi bien d'ailleurs, les différentes intonations.

Exemples :

-Enoncés assertifs (déclaratifs) :

« Pendant les vacances je fais un exercice sur une grande feuille. »

-Enoncés interrogatifs :

« C'est quoi ça ? »

-Enoncés injonctifs :

« Tais-toi ! », « parles pas ! », « arrête! »

Comme nous le montre l'analyse du corpus, l'enfant produit des énoncés assertifs, interrogatifs et injonctifs car il a appris à associer, au fil des échanges avec les parents et l'entourage, à chaque type d'intonation, la signification appropriée. Si nos enquêtés, âgés de trois à cinq ans, savent exprimer les différentes intonations caractérisant les divers actes de langage cités, leurs productions langagières sur le plan morphosyntaxique diffèrent selon qu'ils soient âgés de trois à quatre ans et de quatre à cinq ans et cela au niveau de la structure et dans l'agencement des mots.

Nous abordons dans ce qui suit l'aspect morphosyntaxique de notre étude du français parlé par nos enquêtés.

2.2. Etude de la langue au niveau morphosyntaxique:

Les mots n'appariassent pas isolés dans la parole, ils s'agencent pour former des unités linguistiques plus grandes : le syntagme et la phrase.

La syntaxe se donne pour objet d'étude les règles qui régissent la présence d'un nombre de mots dans une même production langagière.

C'est en partant de la question de savoir de quelle manière l'enquêté met en œuvre concrètement sa langue première en prenant la parole, que nous découvrons s'il a recours et de quelle manière, à un autre système linguistique que le français.

Avant d'aller vers l'étude des catégories morphosyntaxiques réalisées dans le corpus, nous préconisons de survoler rapidement le stade trois de l'acquisition du langage et

---

phrase impérative. C'est le cas de « oui » en tant que réponse à une question. Aussi un énoncé peut être constitué de plusieurs phrases prononcées sans interruption. En fait, le terme énoncé est considéré le plus adapté en particulier à la description de la langue dans les phases de l'acquisition et du développement.

cela sur le plan morphosyntaxique étant donné que l'âge de nos enquêtés correspond à cette période.

2.2.1. Production des énoncés à deux et plusieurs mots:

C'est au début du stade trois du développement du langage, c'est-à-dire vers deux ans, que l'enfant commence par produire des mots isolés successifs dont le rapport entre eux est évident pour l'entourage présent dans la situation de communication en question. Les combinaisons de deux mots groupent le plus souvent des mots de types « opérateurs » avec des mots de « contenu » dans un style télégraphique.

Les mots « opérateurs » appelés « pivots » sont fréquemment utilisés et rentrent régulièrement en combinaison avec un grand nombre de termes, les mots de contenu sont des mots faisant partie d'une classe ouverte incluant noms, verbes, etc. Cette dernière s'accroit pus rapidement.

Ainsi, les deux principaux types de séquences qui caractérisent le langage enfantin consistent en construction du type : mot pivot+mot de classe ouverte, ou mot de classe ouverte+mot de classe ouverte.

L'enfant produit alors à cet âge des énoncés tel que « *papa…pati* » pour « *papa est parti* » en marquant une pose entre les deux mots produits. C'est le niveau intermédiaire entre les productions à un mot et celui des productions à deux mots. L'élimination de la pause entre les mots survient quelques semaines ou mois plus tard marquant ainsi le début du langage combinatoire.

A partir de là, l'enfant est confronté au problème de l'ordre des mots dans les énoncés qu'il produit. Au départ l'agencement des mots est laissé au hasard, mais par la suite, l'enfant repère un petit nombre de mots dans le langage de l'adulte et les utilise dans ses propres productions en leur attribuant une place fixe, qui est souvent la première position dans l'énoncé et parfois la deuxième.

L'autre position dans l'énoncé étant occupée par n'importe quel mot pouvant être combiné avec les mots à place fixe. Ceux-ci sont désignés techniquement en linguistique comme des mots- pivots et les énoncés dans lesquels ils figurent des énoncés-pivots. Voici quelques exemples d'énoncés-pivots : « *Laver mains, laver cuillère, laver nez, laver tasse, pati mama…etc.* »

Les productions de l'enfant à cet âge sont caractérisées par une grammaire dite *grammaire pivot* que l'on peut définir de manière suivante :

Pour construire un énoncé à deux mots, l'enfant procède de deux manières différentes : il peut produire d'bord un mot pivot de première position (par exemple lave, vois, veux, pati) et le faire suivre d'un mot non-pivot, ou bien il produit un mot non-pivot et le fait suivre d'un mot pivot de seconde position.

Un peu plus tard, vers trente mois, les constructions à plusieurs mots deviennent plus nombreuses et plus variée.

L'agencement-pivot et les règles qui y président sont dépassées au profil d'une structuration qui intègrent l'essentiel des règles qui y président sont dépassées au profit d'une structuration qui intègre l'essentiel des règles d'ordre de la langue adultes.

Ceci n'est vrai cependant que pour les énoncés de forme simple tel que *donne ateau bébé (donne gâteau à bébé).*

L'agencement d'énoncés plus complexes, comme ceux impliquant l'usage de la négation, n'est pas encore, à cet âge conforme à la syntaxe adulte.

En outre, nous suggérons de revoir également dans ce qui suit, les relations qu'un enfant réalise à travers ses énoncés durant cette période d'âge qu'est le stade trois du développement du langage.

2.2.2. Relations exprimées dans les énoncés de deux à plusieurs mots :

Concernant les relations exprimées dans les énoncés enfantins durant cette période du troisième stade de l'acquisition du langage, les énoncés à deux mots ne peuvent exprimer qu'une relation sémantique à la fois.

Cette limitation est dépassée avec les énoncés à trois mots et plus. Le nombre de relations exprimées dans un énoncé est responsable de sa longueur et de sa complexité.

Dans un énoncé du genre « *papa pati auto* » (papa est parti en auto) ; deux relations sont combinées : une relation agent-action (papa est parti) et une relation action instrument (il est parti en utilisant son automobile). Lorsque l'enfant commence à combiner plusieurs relations dans un même énoncé, un enrichissement de l'expression au niveau des contenus se produit et détermine un allongement et une augmentation de la complexité syntaxique des énoncés.

Voici un tableau qui reprend les relations exprimées dans les premiers énoncés à deux et à plusieurs mots.

2.2.2.1. Tableau A[16] : Relations exprimées dans un énoncé à plusieurs mots :

Relation	Définition	Exemples
1. Existence	-Manifeste l'existence d'une entité	-tauto ta (c'est une auto ça)
2. Disparition	-Signale la disparition ou la non-existence momentanée d'une entité.	-apu lait (il n'y a plus de lait)
3. Récurrence	-Requête ou notification de réapparition d'une entité déjà absente.	-enco bonbon (encore un bonbon)
4. Attribution	-Spécificité un attribut d'un référent.	-café tau (le café est chaud)
5. Possession	-Indique une relation de possession.	-toto bébé (l'auto de bébé)
6. Localisation (dans l'espace)	-Indique une relation de localisation	-papa buiau (papa est dans le bureau)
7. Bénéfice	-Stipule le bénéficiaire d'un état ou d'une action	-pou (r) papa
8. Agent-action	-Stipule la relation entre une action et son agent	-bébé mange
9. Instrumentation	-Exprime la fonction d'instrument que possède une entité	-nettoyer brosse (on nettoie avec la brosse)
10. Action-objet	-Stipule la relation entre une action et l'objet de cette action.	-frappa chien (le garçon frappe le chien)
11. Agent-action location.	-Exprime une relation agent-action qui fait l'objet d'une indication de location.	-papa travaille buiau (papa travaille dans le bureau)
12. Agent-action-objet	-Combine une double relation agent-action et action-objet au sein du même énoncé.	-bébé mange tatin (bébé mange une tartine)

A l'âge de deux ans, l'enfant accomplit des progrès remarquables en acquisition de sa langue, seulement son langage demeure rudimentaire au plan formel.

Les unités grammaticales telle que article, pronom, préposition sont quasiment absentes dans ces énoncées. Il n'existe aucune coordination, aucune subordination entre énoncée ou partie d'énoncée .Les événements ne sont pas ou peu localisé dans le temps.

[16]Rondal, J.A., 1999, Comment le langage vient aux enfants, Ed. LABOR, P.80

Rapport-Gratuit.com

Le langage que produit l'enfant accompagne son action. C'est un langage à propos de l'action immédiate dans « ici et maintenant » qui ne peut être compris par autrui que lorsqu'il est témoin du déroulement des actions successives.

Le langage du jeune enfant est un langage implicite dans lequel les significations transmises ne sont pas explicites.

Cette explicitation devient possible par l'adjonction graduelle des unités grammaticales. Celles-ci renforcent la production variée du langage chez l'enfant.

A partir de deux ans, l'enfant commence à combiner plusieurs mots pour former des énoncés. C'est l'étape capitale dans le développement de la morphosyntaxe chez l'enfant et elle consiste en l'organisation du lexique en catégories syntaxiques :

Nous retrouvons alors le système nominal avec l'émergence des déterminants et des prépositions, ainsi que les flexions du nom avec les marques de l'accord, du genre et du pluriel. Mais aussi le système verbal (auxiliaires, copules) avec l'apparition des pronoms, le développement des flexions du verbe (conjugaison) et la subordination de l'énoncé (complémentaires). Nous présentons dans ce qui suit les différentes catégories produites à travers le corpus représentant la langue étudiée dans ce travail.

2.2.3. Les catégories morphosyntaxiques réalisées dans la langue parlée des enquêtés :

Ce sont les pronoms clitiques, les prépositions, les déterminants, les conjonctions, les adjectifs, les adverbes et les règles de combinaison des mots dans les phrases.

Dans le langage parlé, et tout particulièrement dans les formes utilisées par les adultes qui s'ardassent aux enfants, la très grande majorité des phrases est construite avec redoublement du nom par un pronom (sujet clitique).

Les sujets clitiques ne s'analysent pas comme des sujets nominaux, mais comme des affixes de personne et de nombre remplaçant de suffixes inflectionnels des verbes ayant disparu dans l'usage du français actuel. Les pronoms clitiques doublent le sujet lexical. C'est un usage très fréquent dans notre corpus : Exemple : « la maman elle ramasse les feuilles mortes », « le papa il brûle les feuilles ». Dans ces exemples, « elle » et « il » sont des pronoms clitiques.

Ainsi, un nombre important de sujets postverbaux et de sujets clitiques caractérisent les phrases des enfants. Quand à l'apparition des pronoms et articles dans le parler de nos enquêtés, nous la présentons de la manière suivante.

Notre tache à ce niveau d'analyse consiste à déterminer et à relever les différentes catégories que l'enfant a utilisées dans sa production orale.

2.2.3.1. Usage des déterminants *:*

L'enfant acquiert les mots grammaticaux par l'analyse de la régularité des structures qu'il entend et non par imitation. Ceci est facilement démontré par la particularité de certaines erreurs grammaticales spécifiques qui reflètent le système d'organisation linguistique de l'enfant.

L'apprentissage des mots grammaticaux s'effectue bien plus par la déduction des principes de sa langue et par leur application à des situations nouvelles.

Sont regroupés sous le terme « déterminants » un ensemble de mots qui ont pour rôle d'introduire le nom dans le discours. Il existe différentes catégories de déterminants[17] et nous présentons ci-dessous, sous forme de tableaux, les formes réalisées dans le corpus :

2.2.3.1.1. Tableau B1 : Usage des déterminants: Les articles

Age	Déterminants		
	Les articles		
	Définis	Indéfinis	Partitifs
Trois à quatre Ans	Le, la, les	Un, une, des	De, de la, du (peu de feuille, de la pluie, du bon lait)
Quatre à cinq Ans	Le, la, les	Un, une, des	De, de la, du (de la nourriture, du rouge

[17] Les déterminants sont des constituants du groupe nominal et forment avec le nom le groupe nominal minimal. Appartiennent à la classe des déterminants : les articles (définis, indéfinis, partitifs) et les adjectifs (possessifs, démonstratifs, indéfinis, numéraux cardinaux, numéraux ordinaux, exclamatifs, interrogatifs, relatifs). Ces derniers étant des constituants obligatoires du groupe nominal (G.N) ne doivent pas être confondus avec les adjectifs qualificatifs.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Notons que la production des articles est semblable chez les enquêtés de trois et cinq ans. Ce n'est pas le cas pour l'usage de l'autre catégorie des déterminants, notamment celle des adjectifs et plus précisément les adjectifs indéfinis. Voici le tableau qui présente la catégorie des adjectifs.

2.2.3.1.2. Tableau B2 : Usage des déterminants : les adjectifs

Age	Déterminants			
	Les adjectifs			
	Démonstratifs	Possessifs	Indéfinis	Numéraux cardinaux
Trois à quatre ans	Ce	Sa, son, mon		Un, deux, trois
Quatre à cinq Ans	Ce, cette	Sa, son, mon, ses	Toutes (toutes les sorcières) -Tous (tous les méchants)	Un, deux, trois

Relativement aux articles, nous remarquons l'absence de l'accord en genre et en nombre avec le nom déterminé chez certains enfants âgés de trois ans qui n'en maitrisent pas encore l'usage correct. A noter que l'usage de l'article en français présente certaines subtilités auxquelles l'enfant doit faire face.

En plus de l'accord, il doit distinguer entre un article défini et indéfini et les règles de leurs emplois respectifs.

Notons que l'article indéfini, utilisé pour designer un objet ou un événement quelconque ou pris dans un sens général, est souvent confondu avec l'article défini (utilisé pour spécifier un objet ou un événement particulier, connu de l'interlocuteur ou dont il est question antérieurement dans l'échange) chez l'enfant âgé de trois ans. C'est le cas lorsqu'il dit : « donne-moi un crayon » alors que le crayon en question est dans la main de son camarade.

La distinction entre l'article défini et l'article indéfini est comprise et rendue par les enfants de quatre ans.

Aussi, ces derniers maitrisent l'accord en nombre entre le nom déterminé et l'article que ce dernier soit défini ou indéfini : ex : « *les* feuilles, *des* champignons ». Ce qui n'est pas toujours le cas pour l'accord en genre comme dans « tous les femmes » où l'adjectif indéfini « tous » est utilisé au lieu de « toutes ».

2.2.3.2. Usage des pronoms :

Dans la catégorie des pronoms, sont distinguées six espèces[18]. Chez les enquêtés de trois ans, sont réalisés les pronoms personnels de forme conjointe[19] ayant pour fonction de sujet : « je », « tu », « il », et « elle ».

Le pronom personnel « je » se combine parfois avec le pronom personnel de forme disjointe[20] « moi ». A partir de quatre ans, nous retrouvons les pronoms personnels de forme conjointe ayant pour fonction C.O.D[21] tels que « me », « te », « lui » et le pronom de forme disjointe « eux »

Le pronom impersonnel « *on* » est également réalisé.

Quand au pronom clitique, celui-ci est présent avec un sujet nominal tantôt postposé, tantôt antéposé avec des verbes d'action. C'est le cas dans (*elle court blanche-neige*). Dans cette phrase, « blanche neige » est l'agent et non l'objet. Il va de même dans (*elle pique la méduse*).

Dans des phrases du genre (*elles tombent les feuilles*), le syntagme nominal « les feuilles » est postposé (*elles tombent les feuilles*) et c'est pareil dans (il *pleure Léo* le *petit lapin*), et dans (*il rêve le petit garçon*).

Voici un tableau qui récapitule la réalisation des pronoms sous leurs différentes formes à travers notre corpus :

[18] En grammaire de la langue française, il existe différentes catégories de pronoms : les pronoms démonstratifs, indéfinis, interrogatifs, impersonnels, possessifs et relatifs.

[19] Le pronom personnel présente deux séries de formes : L'une d'elles est celle des formes conjointes, employées soit immédiatement devant le verbe, soit immédiatement après. Ces formes du pronom personnel varient selon le ou les personnes évoquées et selon la fonction (sujet, c.o.d, c.o.i) qu'il occupe.

[20] Forme disjointe (séparée du verbe) employée lorsqu'on veut insister sur la personne (moi, je sais tout) et aussi après une préposition (rentre avec eux).

[21] C.O.D : complément d'objet direct

2.2.3.2.1. Tableau C : Usage des pronoms :

Age	Catégorie syntaxique			
	Les pronoms			
	Personnels	démonstratifs	Relatifs	Possessifs
Trois à quatre ans	Je, tu, il, elle	C', ça, celui-là		
Quatre à cinq ans	Je, tu, il, elle, me, te, lui, eux	C', ça, Celui-ci, celui-là	Qui	Le mien

Comme le montre ce tableau, la production des pronoms durant la période de trois ans diffère de celle de cinq ans. Nous en déduisons que la réalisation de cette catégorie syntaxique se fait de manière progressive dans le temps.

En plus des déterminants et des pronoms, nous retrouvons aussi dans la langue de nos enquêtés les catégories des adverbes et des prépositions que nous analysons dans ce sui suit.

2.2.3.3. Les prépositions et les adverbes :

Les prépositions et les adverbes les plus fréquents dans les productions des enfants sont : la préposition « *avec* » pour exprimer l'accompagnement (*avec ma maman*).

L'usage de « *avec* » exprimant l'instrumentation est aussi maitrisé par l'enfant dans (*il gratte la terre avec le râteau*). La préposition « *dans* » est réalisée au lieu de « *à* » dans les phrases du genre (*il va dans l'école*), (*il va dans la plage*).

Les prépositions de temps sont également produites par nos enquêtés : « avant », « après » et « pendant ».

Quand aux adverbes, nous retrouvons ceux de temps dont « *demain* », « *d'abord* » et « *maintenant* » et les adverbes de lieu tels que « là-bas » et « ici ».

Nous regroupons les adverbes et les propositions rencontrées à travers le corpus dans le tableau suivant :

Adverbes	Préposition	Locution prépositionnelle
Demain D'abord maintenant Pendant (temps) Comme Même (y compris) Ensemble Là Non Beaucoup Trop Peu Ici Là-bas Bientôt, bien	de jusqu'à après avant pour dans mais	Avant de

Une autre catégorie est présente même si elle est assez rudimentaire, c'est celle des verbes. Voici la présentation de la réalisation des verbes et de leur conjugaison.

2.2.3.4. Usage des verbes et des temps :

Dans sa réalisation des auxiliaires « être » et « avoir », l'enfant conjugue ses verbes au passé composé en utilisant l'auxiliaire avoir pour les verbes d'action et en généralisant cet usage à d'autres verbes qui se conjuguent avec l'auxiliaire « être ». C'est le cas dans la conjugaison des verbes « sortir » et « arriver » dans : (*il a sorti*), (*ils ont arrivé*),

L'inverse se produit quelque fois lorsque l'enfant utilise pour un verbe d'action l'auxiliaire « être » au lieu de l'auxiliaire « avoir » comme dans : (*ils sont joué*).

Quand au temps utilisés, nous remarquons que le présent est le temps auquel sont conjugués la plupart des verbes, (*elle lui apprend à faire de la peinture*) mais le futur simple est également produit (*il ira à l'école*) ainsi que l'imparfait de l'indicatif. Ce dernier apparait lorsque l'enfant se met à raconter une histoire ou à parler simplement des fêtes et des vacances passées. Ex : (il *était une fois*), (*pendant les vacances j'étais parti à Alger*).

2.2.3.5. Production de la coordination simple et de la subordination:

Chez les enfants de trois ans, ce sont les coordinations simples qui caractérisent les phrases produites.

En revanche, chez les enquêtés de quatre ans, apparait l'usage de subordonnées relatives et complétives avec absence du pronom relatif ou de la conjonction de subordination. C'est le cas dans : (*sa maman lui a dit il fait l'école à la maison*). L'usage des circonstancielles de cause et de conséquence est relevé dans les phrases du genre (*les feuilles tombent pasque ya du vent*) qui exprime la cause et dans (*y a des grosses vagues alors je suis un peu noyé*)

Quand aux circonstancielles de temps et de lieu, elles sont produites également. Ex : (*la nuit, parfois je me brosse les dents avant d'aller dormir*), (*je te raconte quand j'étais petit on est parti à Alger ?).*

Ce qui est caractéristique dans les productions des enfants, est la position du sujet syntaxique dans les phrases. Etant antéposé, le sujet est souvent accompagné d'un sujet clitique dans quelques phrases construites avec des verbes intransitifs. Ex :

« *Le petit lapin il joue au ballon* ».

Voici un tableau qui récapitule ces réalisations syntaxiques :

2.2.3.5.1. Tableau D: usage de la coordination et de la subordination :

Age	Propositions réalisées
Trois à quatre ans	-Production de coordination simple : « Maman est partie et papa est parti ».
Quatre à cinq ans	-Usage de subordonnées relatives et complétives ave omission du pronom relatif : exemples : « Sa maman lui a dit il fait l'école à la maison », « Il a ramené son fils Boualem -Usage des circonstancielles de cause : «il pleure pasqu' il n'a pas d'amis », « Les feuilles tombent pasque y a du vent», « Léo il pleure pasqu'il veut aller dans l'école » -Usage des circonstancielles de temps : « je me brosse les dents avant d'aller dormir. »

Concernant le sujet syntaxique, il est toujours antéposé comme dans : « Le petit lapin il joue à ballon », « Je vois le la coccinelle ».

Quand au syntagme verbal, il est fixe avec un complément d'objet qui suit toujours le verbe : Ex : « Elle pique la main ».

Dans les phrases négatives incluant un verbe, nous remarquons l'omission de l'adverbe de la négation « ne » et « pas » suit toujours le verbe, comme avec les modaux « vouloir » et « pouvoir » : Ex : « Non, je veux pas », « Elle peut pas monter ». Ou dans les injonctions : « parle pas » (ne parle pas).

Nous remarquons aussi une structure qui se répète chez nos locuteurs, celle du syntagme nominal « des arbres » qui précède le syntagme nominal sujet « les feuilles » dans :

« Des arbres les feuilles sont tombées parterre » (les feuilles des arbres sont tombées) ou (les feuilles sont tombées des arbres).

Dans cette phrase, le syntagme « des arbres » peut-être envisagé de deux manière : soit il fait partie du syntagme nominal sujet « les feuilles des arbres » ou bien l'enfant en fait cet usage pour spécifier l'endroit « duquel » les feuilles sont tombées. La question qui se pose est celle de l'origine d'une telle structure de mots ?

Outre les structures particulières de mots, nous retrouvons également la création de mots ou d'unités lexicales à partir de mots de la langue. Nous survolons brièvement cet aspect de la langue parlée par nos enquêtés.

2.2. Description de la langue sur le plan lexical :

Pour former de nouveaux mots, les enfants utilisent certains des procédés de création lexicale disponibles en français .il s'agit :

-de procédés sémantiques : emprunts à diverses langues ou parlers, ex. « makla » pour dire nourriture.

- des procédés formels : troncation avec re-suffixation, ex. « nainnainain »pour « un hélicoptère», « rouniture » « pour « nourriture » , « nainnainain » pou dire « nain », « écrice » pour « écriture » et « engannagé » pour « engagé » , « greppe ».

3. Analyse et interprétation des données:

Afin de comprendre un certain nombre de faits concernant la construction de la phrase simple et les modes d'enchaînement de plusieurs phrases, nous nous penchons sur le principe de reformulation selon lequel les enfants mettent en œuvre l'ensemble des règles de compétence pour transformer les énoncés qu'ils entendent et retiennent. Cela peut-il expliquer l'homogénéité de leurs productions et leur permet-il de poursuivre l'acquisition en langue maternelle ?

La reformulation est un principe dynamique de construction spontanée des discours, qui peut expliquer les processus linguistiques de l'acquisition en langue première.

La théorie de la reformulation stipule que tout énoncé est produit avec les mots d'un autre énoncé mais les procédures de reformulation les organisent selon des règles repérables. Ainsi, lors de la production d'un énoncé, le locuteur reprend une partie invariante perçue dans une/des production(s) antérieure(s) et y ajoute d'autres mots.

A chacun des stades de l'acquisition, les éléments invariants, repris par le locuteur lors de ses productions, changent.

Entre trois et cinq ans, au cours du stade trois du développement du langage, les enfants produisent l'essentiel de leurs énoncés dans le cadre des mêmes structures. Ce qui explique l'uniformité des productions.

Le second aspect de la reformulation, celui qui détermine davantage la construction du sens en transformant une séquence antérieure ou en ajoutant des éléments nouveaux, est également spécifique d'un stade d'acquisition.

Au stade trois, les enfants commencent à construire des classes d'équivalence, ils organisent un réseau de phrases formellement différentes mais sémantiquement équivalentes. Ils disposent en effet de l'essentiel des structures syntaxiques de la langue, du moins dans le domaine verbal, mais celles-ci sont isolées les unes des autres. La connaissance de la langue est aussi déterminée par l'ensemble des transformations que le locuteur peut effectuer sur chaque phrase.

3.1. Le mode de construction de l'information : répétition et combinaison :

Au cours de l'acquisition, le mode de construction de noyaux prédicatifs à l'aide de prédicats sémantiques et de leurs arguments dans le cadre de la phrase simple, mais aussi l'absence de phrases figées dans les discours des enfants de même que celle de phrases répétées, constituent les indices d'un mode combinatoire des mots dans la construction des phrases. Les enfants combinent et recombinent les différents constituants possibles lors de leurs productions phrastiques.

Les reprises de constituant ne construisent pas le sens mais répondent à une contrainte de cohérence thématique.

Ce type de répétition obéit à des règles de place et de sélection: en général, le constituant répété est un nom complément énoncé à la fin de la première phase et repris à l'identique immédiatement à la suite, au début de la seconde phase.

Les enfants reconstruisent donc à chaque fois toutes les informations ou bien construisent un premier prédicat, et le complètent syntaxiquement et/ou informativement ensuite :

Exemples :

« je suis partie moi et mon papa ma maman mon frère et ma tata Fadhila on est partis là bas il ya que du sable après on a nagé après il est venu ici un grand frère après avant il est venu encore mon cousin le grand après lui aussi il a un frère mais il est pas mon frère on est parti dans la mer »

«Quand tu nages avec des grosses vagues là quand tu veux repartir chez toi il ya des rochers devant toi qui te pousse et qui te fait tomber et puis après la tête elle va sur le rocher »

« Elles ont maquillé elles ont mis une robe de fête après elles sont parties à la fête après cendrillon elle pleure après elle est venue une fée elle lui a fait une belle robe ».

« J'ai joué au toboggan y a un tapis ou il ya une très grande poche où tu mets tes pieds après quand il dit go le monsieur tu pousses le toboggan après tu parts très vite et à la fin tu sottes sur le tigre tu sottes et retombes après tu –puis après le toboggan il s'arrête mais toi tu continues à avancer après ya un autre tapis en dessous qui te retient».

Rapport-Gratuit.com

Les faits les plus importants et les plus significatifs concernent la manière dont l'enfant se sert des différents éléments de son énoncé (de son discours), les organise les ordonne, les déplace et les articule les uns aux autre pour verbaliser une activité mentale.

Par ailleurs, nous constatons, comme l'affirment les recherches récentes en linguistique, que la maitrise des constructions syntaxiques précède la constitution d'un vocabulaire abondant et le maniement complet de la morphologie durant l'acquisition de la langue par l'enfant.

Celui- ci, pour avoir parler et se faire comprendre, procède de plusieurs manières ; il peut reprendre une partie du discours qui lui est adressé, recourir à l'emprunt d'unités appartenant à d'autres systèmes linguistiques ou créer des mots, et de là un sens nouveau.

L'étude descriptive de la langue nous permet de relever certaines caractéristiques de la langue parlée des enfants. Ces particularités ou écarts sont de deux sorte de catégories :

Une première catégorie comprend les réalisations particulières propres à la chaine parlée et qui sont déterminées par l'environnement linguistique (assimilation, troncation, etc.) et les écarts relevant de l'âge (stade trois de l'acquisition de la langue) des enquêtés et durant lequel le processus d'apprentissage de la langue est toujours en cours. Voici quelques exemples de ces écarts :

EX1 :J'ai parti dormir : spécificités à évaluation intra linguale, il s'agit de l'usage de l'auxiliaire « avoir « à la place de l'auxiliaire être.

EX2 : Il peut pas entrer : il s'agit dans cet exemple de l'usage de la négation sans le « ne » de négation.

Quand à la seconde catégorie, elle comprend les variations de la langue dues à l'influence des langues (arabe dialectal et kabyle) en coprésence avec le parler français des enquêtés. Nous parlons alors de contamination et d'interférence dues à un facteur extralinguistique, celui du plurilinguisme du milieu dans lequel les enfants sont en immersion.

Nous citons dans les exemples suivants des cas de figure relevant des particularités en question.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Exemples 1 : « son papa, il a ramené son fils s'appelle Boualem » : ici nous relevons une interférence morphosyntaxique à évaluation interlinguale qui tient de l'arabe dialectal dans lequel cet énoncé est réalisé comme suit : « Djab oulidou wesmou Boualem ». En français, un tel énoncé se réalise comme suit : « il a ramené son fils qui s'appelle Boualem »

Exemple 2 : On est resté beaucoup : interférence lexico-sémantique à évaluation interlinguale avec l'arabe dialectal (qedna bezaf), l'équivalent de cet énoncé en français est: « on est resté longtemps ».

Dans cet exemple, l'enfant utilise « beaucoup » pour exprimer la durée dans le temps. Pour l'enfant, le terme « beaucoup » qui signifie en français « grand nombre de » peut exprimer aussi la durée. Il est question d'une certaine manière, quoique l'enfant ne parle pas les autres parlers, d'un calque sur une autre langue.

Celle de l'entourage de l'enfant. Les parents usant de « beaucoup » et de « bezzaf » lorsqu'il s'agit de déterminer le nombre et la quantité. Ainsi l'enfant attribue à beaucoup un autre sens que le terme « bezzaf » exprime aussi selon le contexte dans lequel il est produit. Il s'agit de la durée.

Exemple 3 : « Dans l'aïd j'ai mis les nouveaux vêtements ».

Il s'agit dans cet énoncé d'un écart commis par interférence lexico sémantique interlinguale par rapport à l'arabe dialectal dans lequel cet énoncé est réalisé comme suit : fi nhar l'aïd…).

Il est question de l'usage d'une structure sémantique appartenant à un autre système linguistique.

4. Conclusion

Pour conclure, nous pouvons dire que la langue des enfants subit l'influence des autres parlers en présence et cela est inévitable étant donné que dans le milieu familial des enfants, il n'y a pas que le français qui est pratiqué mais aussi le parler kabyle et /ou arabe dialectal. En outre, nous relevons le fait que nos petits francophones, même s'ils ne parlent pas les langues en présence, ils en ont une certaine perception. Ce qui fait que leur parler présente des écarts qui le distinguent du français standard et font que cette langue est empreinte du plurilinguisme qui caractérise notre société.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

BIBLIOGRAPHIE

ANGOUJARD, J.-P., 1997, Théorie de la syllabe, Rythme et Qualité, CNRS Editions.

BACHLARD, G., 1999, La formation de l'esprit scientifique. Ed.Vrin, Paris (Première édition 1938).

BACHMANN. C., Lindenfeld. J., SIMONIN, J., 1981, Langage et communications sociales

BAKTHINE, M., 1984, Esthétique de la création verbale, Paris, Gallimard.

BARDIES, B.B., 1976, Négation et performance linguistique, Paris. La Haye Mouton.

BAUTIER, E. et ROCHEX, J.-Y., 1999, Henri Wallon, l'enfant et ses milieux, Paris, Hachette éducation.

BAYLON, C., 1991, Sociolinguistique. Société, langue et discours, Paris, Nathan.

BAYLON, C., & Mignot, X., 1999, La communication Edition Nathan/ HER.

BENVENISTE, E., 1974, Problèmes de linguistique générale, Gallimard Paris.

BLANCHE-BENVENISTE, C ; 1997, Approches de la langue parlée en français, Collection L'essentiel, OPHRYS.

BLANCHET, A; GOTMAN, A., 2007, L entretien. 2eme édition Armand Colin.

BERTOCINI, j. & BOYSSON-BARDIES, B., 2000, La perception et la production de la parole avant deux ans. In M.Kail & M.FAYOL (Eds.), L'acquisition du langage Vol.1: Le langage en émergence, Paris, Presses universitaires de France.

BOYER, H., 1990 « Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques.», *Langue française*, n° 85.

BOYER, H., 1996, Sociolinguistique, territoire et objets, Lausanne, Delachaux et Niestlé

BRONKART, J.-P. 1996, Activité langagière, textes et discours, Lausanne, Delachaux et Niestlé.

BRUNNER, J.S., 1983, Le développement de l'enfant: Savoir-faire, savoir dire. Paris: PUF.

BRUNNER, J.S, 1983, *Comment les enfants apprennent à parler*, Paris, Retz.

CALVET, L-J., 1993, La sociolinguistique Que sais-je? Paris, P.U.F.

CALVET, L-J., 2003, La Sociolinguistique, Paris : PUF.

CASTTELOTI, V. & CHALABI, H., Le français langue étrangère et seconde, Des paysages didactiques en contexte, L'Harmattan, Espaces Discursifs, Paris.

CELLARD, j., 1979, La vie du langage, Le robert, Collection « L'ordre des mots » « Quand la langue se fait maternelle », Paris.

CHERIGUEN, F., 2002, Les mots des un, Les mots des autres. Le Français au contact De l'arabe et du berbère, Alger, Casbah-Editions.

CHERIGUEN F., 1997, « La contamination linguistique en milieu plurilingue », Revue EL MOBARRIZ 4.

CHERIGUEN, F., 1997, « Politiques linguistiques en Algérie », *Mots, les langues du politique.* 52.

CHOMSKY, N., 1957, Syntactic structures, La Haye : Mouton, (traduit au Seuil, 1969).

CHOMSKY, N. & HALLE, M., 1973, Principes de Phonologie générative, Paris, Seuil

CHOMSKY, N., 1971, Aspects de la théorie syntaxique, Edition le Seuil.

CHRISTOPHE, A., 2002, L'apprentissage du langage : une capacité innée ? , Edition Intellectica.

CLARK, E.-V. Et CHOUINARD, M.-M., 2000, Enoncés enfantins et reformulations adultes dans l'acquisition du langage », Edition Langages.

COSTE, D., Théories d apprentissage et d acquisitions d une langue étrangère, Coll. L.A., Paris, Crédit, Ed Hatier-Didier.

DABENE, L., 1994, Repères sociolinguistiques pour l enseignement des langues, Hachette.

DEHANE-LAMBETR G, 1994, « Bases cérébrales de la discrimination syllabique Chez le nourrisson », Anales de la Fondation Fyssen.

DELEAU, M., 1985, La communication, Paris. Colin.

DELEAU, M., 1990, Les origines sociales du développement mental. Communication et symboles dans la première enfance. Paris: Colin.

DELHA, C. & JONIN C., 1998, Introduction à la méthodologie en linguistique, Presses Universitaires, Strasbourg

DERRAGJI, Y., 2006, Vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie ?dans

DUBOIS, J., GIACOMO, M., GUESPIN, L., MARCELLESI, C., MARCELLESI, J-B., & MEVEL, J-P., 1999, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Ed. LAROUSSE.

DUMONT, P. & Maurer B., 1995, Sociolinguistique du français en Afrique francophone, Paris, Edicef/Aupelf.

CASTELLIOTTI, V. & CHALABI, H., Le Français Langue étrangère et seconde (Des paysages didactiques en contexte). L' Harmattan, Espaces Discursifs, Paris.

DE SAUSSURE, F., 1972, Cours de linguistique générale, Edition Payot.

DE SINGLY, F., 2006, L'enquête et ses méthodes, 2eme Edition, Armand Colin.

Dictionnaire Encyclopédique, 1975, Ed. Quillet, article langue.

DUBOIS, J., et all., 1973, Dictionnaire de la linguistique, Larousse, Paris.

DUCHET, J-L., 1998, La phonologie, que sais-je ? N°1876, Paris, P.U.F.

DUCRO, O., 1968, Le structuralisme en linguistique : Edition du Seuil.

Dumont, P. & Maurer B., 1995, *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Paris, Edicef/Aupelf.

FAYOL, M., 1985, Le récit et sa construction, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.

FISHMAN, J.A., 1997, Sociolinguistique, Edition Labor.

FRANCOIS F., 1980, « Dialogue, discussion et argumentation au début de la scolarité », *Pratiques* 28.

GARMADI, J., 1981, La sociolinguistique, Paris, PUF.

GAUDET, F., 2003, Normes et variation sociale.

GUENIER, N., 1997, Représentations linguistiques, dans M.-L. Moreau (éd.) *Sociolinguistique* concepts de base, Liège, Mardaga.

GUMPERZ, J, 1989 Sociolinguistique interactionnelle, Edition l'Harmattan.

HALLIDAY, M.A.K., 1975, Learning How To Mean; Explorations In Language Study, London, Edward Arnold.

HOUDEBINE, A.-M., 1982, Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain. La norme, concept sociolinguistique, Le français contemporain, 1,42.

Jodelet D., 1989, Les représentations sociales, Ed PUF, Paris.

HYMES, D., 1984, Vers la compétence de communication, Paris, Hatier.

JAKOBSON, R, 1983, Essais de linguistique générale, Paris, Minuit.

JISA-HOMBER et COSNIER, J., 1987, « L'évolution de la fonction communicative », Pédiatrie.

JODELET, D, 1989, Les représentations sociales, Ed PUF, Paris.

KAIL M, FAYOL M. éds. 2000, l'acquisition de langage, vol. 1 : le langage en émergence. De la naissance à trois ans. Paris, PUF.

KARNOO-VERTALIER, M., 1997, Narration as an Aid to Language Acquisition and Access to Literacy, European Early Childhood Education Research Journal, 5, 2.

KATEB, Y., cité par NYSSEN. Hubert, « l'Algérie en 1970, telle que je l'ai vue » in jeune Afrique, collection B, Arthaud, Paris, 1970, PP77.

LABOV, W., 1976, Sociolinguistique, Paris, Ed. Minuit.

LABOV, W, 1976, le parler ordinaire, Paris, Ed. Minuit.

LABOV, W., 1976, «l'étude de la langue dans son contexte social », Paris, Minuit.

LAFONTAINE, D., 1997, Attitudes linguistiques, dans M.-L. Moreau (éd.). Sociolinguistique concepts de base, Liège, Mardaga.

LENTIN, L., 1975, « Problématique de l'acquisition de la syntaxe chez le jeune enfant », Langue Française.

LENTIN. L., 1984-1988, Recherche sur l'acquisition du langage, tome 1 et 2, publications de la Sorbonne Nouvelle, Paris.

LEON, P., 1993, Phonétisme et prononciation du Français, Tours, Nathan.

MACKEY, W-F., 1997, langue maternelle, langue première, langue seconde, langue étrangère, dans M-L, Moreau, (éd) Sociolinguistique concepts de base, Liège, Mardaga.

MALMBERG, B., 1983, Analyses de langage au XXème siècle, théories et méthodes, Presse Universitaire de France, Paris.

MARTINET, A., 1970, Eléments de linguistique générale, Armand Colin, Paris.

MARTINET, A., 1970, Grammaire fonctionnelle du Français, Armand Colin, Paris

MARTINOT, C., 2000, Étude comparative des processus de reformulations chez des enfants de 5 à 11 ans, *Langages*, 140.

MARTINOT, C. 2000, Présentation, Edition Langages.

MATTELAR Armand, 1997, L'intervention de la communication, Paris, Editions de la découverte et Syros.

MAURER, B., 1997, De quoi parle-t-on quand on parle de représentations sociolinguistiques. Dans Cécile Canut (dir.) Imaginaire linguistique en Afrique. Paris, L'Harmattan, INALCO, Collection "Bibliothèque des Etudes Africaines".

MAURER. B., 1998, Le Français aujourd'hui, N° 124, Une didactique de l'oral : Du primaire au lycée

MOREAU, M-L. & RICHELLE, M., 1994, (cinquième édition), L'acquisition du langage, Mardaga.

MOREAU, M-L., 1997, Sociolinguistique concepts de base, Liège, Mardaga.

MOUNIN, G., 1987, la linguistique Edition Seghers, Paris.

ORECCHIONI, C-K., 1990, Les interactions verbales, Edition Armand Colin.

PALLAUD, B. et BLANCHE-BENVENISTE, C. (1994), « Le récit oral en situation scolaire avec des enfants de 5 à 6 ans », *in:* BRES, J. (éd.), Le récit oral. Questions de narrativité. Montpellier, Praxiling.

PETIT, J., 1997, Immersion et maternation linguistiques en milieu naturel et en milieu institutionnel, Nouveaux Cahiers d'Allemand.

PIAGET, J., 1923, Le Langage et la pensée chez l'enfant, Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.

POCHER, L., 1995, Le français langue étrangère, Ed. Hachette, Paris.

QUEFFELEC, A., DERRADJI, Y., et all., 2002, Le Français en Algérie, lexique et dynamique des langues », Edition Duclot, Bruxelles.

RIGUET, M., 1984, Attitudes et représentations liées à l'emploi du bilinguisme. Analyse du cas tunisien, Paris : Publication de la Sorbonne.

RONDAL, J-A., 1999, Comment le langage vient aux enfants, Ed. LABOR.

RUFFIE., J., 1983, De la biologie à la culture, Paris, Fayard.

SAPIR, E., 1968, Langage, linguistique, Edition de minuit Paris.

SERRES, M, 1996, Atlas, Flammarion, Paris.

SIGUEN, M. & Mackey, W.F. 1986, Education et bilinguisme, UNESCO, Delacheau et Nestlé.

SLAMA-CAZACU, T. 1977, « Les échanges verbaux entre les enfants et entre adultes et enfants », in Bronckart, J.-P. (éd.), *La Genèse de la parole*, Paris, PUF.
TALEB-IBRAHIMI, K., 1995, Les Algériens et leur(s) langue(s), Alger, El Hikma.
TESNIERE, L, 1965, Eléments de syntaxe structurale, Paris, Klincksieck.
TRAVERSO, V., 1999, L'analyse des conversations, Paris, Nathan.
TROUBETZKOY, N., 1948, Principe de phonologie, Paris, Klincksieck.
VAISSIERE, J, 2006, La phonétique, que sais-je ? N° 637, Paris, PUF.
VERTALIER, M., 2001, « Processus d'apprentissage du langage chez l'enfant tout venant », Actes des rencontres de Saint Jacques : Maîtrise de la langue, Français écrit, Français oral, Langue des signes française, 24 mars 2001, Paris, Institut National des Jeunes Sourds.
VYGOTSKI, L., 1985, Pensée et langage, Paris. Éditions La Dispute.
WALLON, H., 1945, Les origines de la pensée chez l'enfant, Paris, P.U.F.
WATZLAWICK, P. & all., 1972, Une logique de la communication, traduit de l'américain par Morche. J., Edition du Seuil.
WHALTER, H, 1994, Le français dans tous les sens, Editions Laffont, Paris.
WHITNEY, W-D., 1982, La vie de langage, F. Alcan Edition, Paris
WIOLAND, F., 1991, Prononcer les Mots du Français : des Sons et des rythmes, Paris : Hachette FLE.SLAMA-CAZACU, T. 1977, « Les échanges verbaux entre les enfants et entre adultes et enfants », in Bronckart, J.-P. (éd.), *La Genèse de la parole*, Paris, PUF 1977.

Sources bibliographiques sur le web:

ACHOUCHE, M., 1981, « La situation sociolinguistique en Algérie », Langues et Migrations, Centre de didactique des langues, Université des Langues et Lettres de Grenoble.
BENAMAR, A., « Le français au préscolaire en Algérie : entre contingence et nécessité », Penser la francophonie- concepts, actions et outils linguistiques, Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle, (CRASC).
[http://www.bibliotheque.refer.org/livre244/l24426.pdf] v sq

BENRABAH, M., « Avatars du français à travers la politique linguistique en Algérie ». Université d'Oran –Université Grenoble III. [http://www.bibliotheque.refer.org/livre61-l6101.pdf.url]

CAUBET, D., 1998, « Alternance de codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé ? », In *Plurilinguisme, alternance des langues et apprentissage en contexte plurilingue* 14, pp. 121-142. Citée par Rahal S., 2001, « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? ». [Consulté le 18 septembre 2008]. [http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/_notes/sess610.htm

GRANDGUILLAUME, G., 1998, « Langues et représentations identitaires en Algérie », 2000 ans d'Algérie, pp. 65-78, [consulté le 5 août 2008]. [http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/langrep.html].

GRANDGUILLAUME, G., 2004, « Les langues au Maghreb : des corps en peine de voix », *Esprit, Immobilismes au Maghreb* 10, pp. 92-102, [consulté le 5 août 2008]. [http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/esprit_2004.html]

RAHAL, S., 2001, « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? ». [Consulté le 27 août 2008]. [http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/_notes/sess610.htm

SEBAA, R., 2001, « Culture et plurilinguisme en Algérie », [consulté le 7 août 2008]. [http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm].

Rapport-Gratuit.com

CONCLUSION GENERALE

Pour conclure ce travail, nous dirons que le choix du français langue première est le reflet d'un positionnement d'une communauté linguistique dont les membres ont en commun la transmission de la langue française à leurs enfants dès leurs premières années de vie.

Rappelons que ce positionnement est retrouvé à travers le discours épi linguistique des enquêtés recueilli grâce au questionnaire. Le positionnement en question est de deux sortes : un positionnement intrinsèque et un positionnement extrinsèque.

Le premier est basé sur des caractéristiques internes à la langue elle-même.

Ainsi, nous relevons, à partir du discours des enquêtés à propos de leur pratique du français, l'importante valorisation du français ainsi que la stigmatisation et le rejet des autres parlers basés sur les traits inhérents à ces langues : la structure linguistique est mise en avant à travers des jugements d'ordre structurel.

Pour le kabyle et l'arabe, l'insistance des enquêtés sur les insuffisances et les déficiences de ces langues est le reflet de leur attitude négative à l'égard de ces parlers. Les extraits suivants le montrent bien : « le kabyle ne s'écrit pas », « l'arabe c'est une langue difficile et sans avenir », « où mènent les langues kabyles et arabes ? ».

En revanche, les jugements spontanés tels que « le français a une structure facile à apprendre », « elle est raffinée, belle… », « C'est une belle langue » témoignent de l'attitude positive qu'ont les enquêtés vis-à-vis du français.

L'intérêt affiché vis-à-vis de la langue française n'est pas seulement dû à ses qualités d'ordre structurel citées plus haut, mais également à ses caractéristiques de langue permettant l'accès aux sciences et au progrès.

Notons aussi que la dimension culturelle de la langue joue un rôle important dans la préférence pour le français. La notion de culture est retrouvée dans de nombreuse réponses des parents et la plus expressive demeure, selon nous, la suivante : « langue d'ouverture, de savoir être qui permettra à l'enfant de vivre selon des idées propres à la culture que véhicule cette langue ».

Etant donné que les mots de la langue véhiculent plusieurs éléments du système culturel tel que les traditions et les valeurs morales de la société, il en découle que l'acquérir est un moyen d'accès privilégié à une autre culture et à une autre vision du monde.

Nous en concluons que les parents, conscients du fait que la langue est vectrice d'une culture et que chaque langue contribue à la formation d'une vision du monde, ils tentent de transmettre à leur enfant un ensemble de traits culturels tel que la tolérance, et l'humanité que véhicule la langue française.

Par ailleurs, l'étude du discours épi linguistique des informateurs nous a permis de cerner les représentations des langues qui sont liées aux pratiques des mêmes langues en usage.

Ouverture, élévation sociale et prestige sont autant d'arguments que nous retrouvons dans les réponses que les parents ont données aux questionnaires dans le cadre de notre enquête. En fait, les arguments évoqués ne font que refléter les attentes des parents ayant fait du français la langue première de leur enfant.

C'est pour cette frange sociale le moyen de réussir dans les études et dans la vie professionnelle car elle offre des débouchés aussi bien en Algérie que dans les pays francophones.

Notons que la diversification des usages d'une langue peut-être déterminée par des facteurs qui peuvent être inhérents à la langue mais aussi par d'autres relevant de paramètres socio-économiques et politiques. Ainsi, loin des caractéristiques de la langue elle-même, nous relions la pénétration massive du français, dans le milieu familial des algériens, aux tentatives de remaniements politiques de la place et de la fonction des langues, entamées au lendemain de l'indépendance.

Il s'agit essentiellement de la politique d'arabisation qui eut pour effet, et c'est notre interprétation de la situation, d'engendrer l'extension de la pratique du français afin d'assurer la transmission de cette langue et pallier à la réduction de son volume horaire dans le système éducatif algérien.

Sur le plan de l'étude de la langue, l'analyse du corpus dévoile l'existence de structures langagières relevant des autres parlers en présence.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Par ailleurs, nous réalisons que la plupart des productions langagières des jeunes enquêtés sont des discours décontextualisés, des récits ou des narrations diverses. A partir de là, un questionnement nouveau émerge : De quelle manière un enfant non lecteur arrive-t-il à s'approprier et à produire un récit ?

Ceci ouvre la voie à une nouvelle perspective de recherche sur la compétence de narrer acquise par l'enfant grâce à des pratiques langagières de l'entourage proche.

La production de récits par les enquêtés indique que l'enfant peut acquérir la capacité de décontextualisation ou en d'autre termes, arrive à narrer ou raconter une histoire ou une expérience personnelle. Il serait question alors d'explorer la compétence narrative chez l'enfant francophone non lecteur. Une étude dans ce sens serait surement d'un grand apport pour l'apprentissage des langues car elle s'intéresserait au le rôle de la narration d'histoires dans le développement du langage et dans l'acquisition de la langue.

Cette perspective répondrait aussi à une demande sociale à savoir l'utilité didactique que pourrait avoir l'étude de l'émergence de la compétence narrative et plus spécifiquement le rôle de la narration dans l'acquisition de cette compétence et dans le développement du langage. Une telle étude serait d'un certain apport dans l'amélioration de l'apprentissage du français et du coup de l'oral et plus tard de l'écrit, ce qui constitue la visée de nombreux parents algériens.

Nous espérons que ce projet a permis d'évaluer et de comprendre en profondeur une situation originale particulièrement porteuse d'enseignements.

L'usage du français langue première sur lequel nous nous sommes penchés durant ce travail, est une attestation de la primauté de l'oral dans l'apprentissage d'une langue. Il confirme l'idée qu'une langue s'apprenant en situation de communication orale est ancrée dans la pratique de l'enfant.

La question de l'enseignement relève certes de la pédagogie et de la didactique, mais nous pensons que tout travail de recherche linguistique ne doit pas se limiter à décrire un phénomène de l'usage d'une langue pour ne plus s'en soucier par la suite, mais bien au contraire, il est important, en ce qui concerne l'apprentissage de la langue, que Didactique, Psycholinguistique et Sociolinguistique puissent se consulter et œuvrer dans l'intérêt de l'apprenant d'une langue.

ANNEXE

Le corpus : (Transcription des enregistrements)

Locuteurs : enfants âgés de 3 ans et demi, 4 ans et 4 ans et demi

Situation d'enregistrement : pendant des séances d'activités ludiques pour la catégorie de trois à quatre ans et demi.

- Rayane : la fille elle ramasse le feuille morte y en a des arbres des nuages une montagne une maison i y en a pas de feuilles parce qui sont tombées parce qu y en a beaucoup de vent on a mis la veste les capuches

- Hadile : ya des nuages le feuille la maman elle fait comme ça elle gratte la terre la fille elle ramasse les champignons le papa il brûle les feuilles pour garder le jardin propre.

- Maya : les feuilles sont tombées c'est la montagne c'est une petite fille c'est un chat l'escargot la coccinelle.

Je vois un papa je vois une fille je vois un garçon ils font le ménage ils ramassent des feuilles le papa il ramasse les feuilles la petite fille elle ramasse des champignons

-Lisa : la maman lyes la fille encore la fille le papa ils travaillent dans le jardin ils jardine. lyes il ramène les feuilles il ramène les feuilles je t'ai dit/ le papa il brûle les feuilles parce que comme ça va être un beau jardin a maison la fille i prend les feuilles la maman la maman.

- Rayane ; c' est le matin là avec la maman, avec le papa avec lyes i ramasse des champignons ou ils vont faire à manger y en a beaucoup dans là bas il ya un maison i ramassent des feuilles mortes avec avec

- Lisa :yen a la maison yen a le chat yen a le chien yen a lyes yen a la maman yen a le papa yen a le nuages parsqui ya du vent parsque la pluie elle va bientôt tomber

- Enquêtrice : qu'est ce qu'ils font les enfants dans le jardin/

- Lisa : qu'est ce qu'ils font/ ils font le ménage elle ramasse les feuilles qui est morte.elle murasse les champignons on les cuit

- Hadil ; on les mange

- Sara : il brûle les les fleurs les arbres les feuilles sont tombée de l'arbre parsque ya plein de vent parsque c'est l'hiver

- Sara : il ramasse les feuille qui mortes le papa il (inaud.) il brûle avec le briquet parsque tombe les fleurs parsque parsque pour le garder propre le jardin

- Mohamed : elle ramasse les champignons la maisonpapa il brûle les feuilles parsque le jardin i sera propre parsque i vont tomber

- Hanane : dans le jardin des arbres i n'ont pas de feuilles le maman le papa i brûlent
- Maya : la maman elle ramasse les feuilles mortes le papa il brûle les feuilles pour garde le parterre propre les arbres ils ont un petit peu de feuilles pasque le vent il les fait tomber parterre ya des nuages pasqui va y avoir de la pluie
- Hadil : bientôt (rire)
- Hanane :i brûlent les feuilles
- Rayane je vois
- Maya :il ramène les champignons - E :
qui ramène les champignons/ - Hadil : c'est
moi
- Maya : non c'est moi
- Hadil : non c'est moi
- Maya : non/
- Rayane : il veut toucher ça la coccinelle (rire)
- Hanane : elles tombent les feuilles.
-Lisa : la fille elle(..) elle ramasse des champignons parce qu'on les mange.
- Lyes yen a une montagne
- Hadil : il y a une montagne et les arbres sont jaunes les feuilles sont parterre.
- Maya : ils sont dénudés les arbres les nuages sont noirs parsque il va avoir de la pluie
- Lyes : il ramasse des feuilles mortes avec avec une brouette une brouette
- Hadile : (rire) c'est pas une brouette c'est le râteau c'est pour gratter la terre ...
- Lyes : les arbres sont tombés parce que le vent souffle très fort il souffle comme ça ou ::::
- Sara : les arbres ils ont perdu leurs feuilles c'est la maman qui ramasse les feuilles mortes les cailloux les champignons ( ) y a des coccinelles
- Lyes : le petit garçon il ramasse les feuilles il y a du vent parce que c'est l'hivers
- Hadile : non il brûle les feuilles
- Mohamed : la fille elle ramasse les champignons devant la maison papa il brule les feuilles
- Lisa : ils sont habillés avec des capuches et des bottes
- Hadile :1a maman a un manteau le chapeau les bas pas les bas saies
- Maya : les bottes c'est pour les pieds

- Lisa : ya beaucoup de feuilles j'adore les feuilles
- Lyes : parce que c'est l'automne c'est l'automne
- Hadile : et moi j'adore les mamans parce que(..) ils ont fait très bien
- Lisa : moi je aime les arbres et les feuilles

- Récits : le petit ours brun, léo le petit lapin, cendrillon et banche-neige :

- Lisa : le petit ours brun il veut aller à l'école
- Hadil : il veut un cartable beau -Educatrice :
il peut aller à l'école /
- Rayane mon non encore il est petit son cartable est grand
- Hadil : il est encore petit d'accord lisa
- Lisa : c'est pas moi
- Enquêtrice : pourquoi il peut pas partir à l'école /
- Lisa : parsque il est trop petit sa maman elle a dit elle a dit on va faire l'école à la - maison
- Rayane : elle a dit elle a dit je vais faire l'école à la maison
- Hadil : alors ?
- Rayane relie lui apprend enlever la veste il veut 1' accrocher comme ça
- Lyes : il veut une grande feuille où il va faire une ronde
- Rayane :1a peinture la maman il va faire dodo II va manger il va faire dodo
- Lyes :des fleurta
- Maya : il veut un tablier
- Rayane : hé::: ça y est il veut un tablier /il dit à maman je veux partir à l'école maman elle lui dit tu vas faire là la peinture dans dans son il l'appelle l'école non c'est pas l'école il est petit le petit lapin
- Hadil : pas le petit lapin il a dit le petit lapin (rire) c'est un ours
- Rayane : petit ours brun
- Hadile: le petit ours brun c'est un nounours il est resté à la maison pasqu il .est trop petit il veut avoir un beau cartable après sa maman elle raconte que quand (.) il aura grand il va être à l'école pour vrai elle lui apprend que que la veste après il accroche au porte-manteau après elle lui apprend la peinture à une grande feuille faire la ronde sur

la feuille et quand il aura grand il va être à l'école pour vrai elle lui dit à sa maman que à la maison on va mettre l'école

- Kenza : maman à la maison il veut aller à l'école le petit ours brun il dit il veut partir sa maman lui fait l'écriture à la maison il est encore il est trop petit.

- Lisa : le petit ours brun il veut aller à l'école mais(…) avec sa maman il veut aller à l'école sa maman elle voulait pas il

- Enquêtrice : on t'entend pas très bien parler un peu plus fort lisa tes camarade ne t'ententend pas tu sais ?

- Lisa :mais les autres m'entendent pas vrai rayane /

- Enquêtrice : tu veux recommencer à raconter l'histoire du petit ours brun /

- Lisa :pourquoi il faut que je recommence /

- Enquêtrice :parce que les camarades ne t'on pas bien entendu

- Lisa :non je recommence pas après il voulais aller à l'école sa maman elle voulait pas elle voulait lui fait l'école à la maison alors alors ils ont fait l'école à la maison alors près après il a enlevé son monteau il a accroché comme ça après il voulais faire de la peinture sur une grande feuille il voulait faire la grande feuille il voulait faire la ronde quand il sera grand comme ça il voulait aller à l'école

- Rayane : léo, c'est léo il est part dans le petit lapin il cherchait la poule ia poule. la maman de poule le petit léo il est entrain de partir à l'école avec le voilà le grand.léo il est là il est entrain de partir à l'école il est entrain de partir à l'école et parsque la vache léo il est entrain de partir à l'école là et la vache elle veut partir dans sa maison la vache marguerite elle devient son amie de léo là elle devient son amie de elle léo il est parti dans son école et lui aussi il est parti dans il pleure pasque il pasque il a pasque euh

-Maya: il n'a pas d'amis

- Rayane : pasqu il n'a pas d'amis

- Maya : pourquoi tu parles

-Enquêtrice : il rencontre qui léo/

- Hadil : il rencontre la fille elle s'apelle

- Lisa : alice le garçon cedric

- Rayane : le petit lapin le petit léo regarde il veut maman regarde c'est là il est entrain de partir à l'école léo lui il est entrain de pleurer.

- Enquêtrice : pourquoi est ce qu'il pleure léo/

- Hadil : pasqu il n a pas d'amis
- Rayane : Léo il pleure là le grand léo avec avec le petit léo elle est là la poule regarde j'ai dessiné dans ma main (rire)
- Enquêtrice : elle va devenir son ami la poule/
- Lisa : non
- Educatrice : pourquoi ?
- Lisa : pasque la poule est peut pas courir après ses poussins .
- Hadil : pasque la poule elle ne peut pas courir après ses poussins
- Lisa : à son chemin il rencontre la vache marguerite
- Enquêtrice : elle devient son amie la vache marguerite /
- Rayane : non
- Lisa : pasque elle est occupée à brouter de l'herbe pour donner du bon lait après leo il rencontre alice et cedric
- Sara : ils jouent au ballon ensemble
- Lisa :1e petit Léo ne pleure pas il est content Alice et Cedric ils voulaient jouer au balon et il a dit oui
- Rayane : il va faire les écrits il veut partir à l'école il dit à maman je vais faire à l'école sa maman il apprend il va partir à l'école le petit ours brun il est dans la maison il est entrain de regarder les desseins animés il apprend (..) ne ris pas toi ne ris pas
- Rayane : ne ris pas Sara ne ris pas fais comme ça sa maman elle lui apprend enlever sa veste pour avoir l'accrocher comme ça
- Lyes : c'est maintenant 1'aid
- Rayane :c'est pas l'aid
- Lyes :C'est à l'aid
- Rayane :non c'est pas l'aid
- Enquêtrice : ensuite qu'est ce qu'il fait a la maison /
- Rayane :sa maman elle lui apprend la peinture
- Sara :J veux mettre une robe j veux faire dodo ,
- Rayane : après il va manger il va dormir

- Enquêtrice : les enfants, maintenant on va raconter une histoire, qui veut nous raconter, une nouvelle histoire ?

- Sara :il était une fois Blanche-neige elle venait de partir a l'école et après quand elle revenait a la maison elle a dit à maman je veux mange : elle prend à manger et après quand c'était demain elle est repartie à l'école et après quand elle est revenue elle a remangé (...) et après quand c'était encore demain elle est partie à l'école et quand elle est revenue à la maison elle a encore mangé et après elle s'est mariée et après elle est partie chez sa maman elle a dit que je veux boire du lait et après elle avale du pain avec du lait et après elle a dit à sa maman je veux quelques chose d'autre elle voudra à mettre dessus et après quand c'était la nuit elle a brossé ses dents elle a fait son exercice elle est partie regarder la télé elle a dormi après le jour elle a ma ::ngé et après elle est partie à l'école.
- Hadile :Blanche-neige elle a appelé à sa maman qui elle habite l'école après sa maman elle veut elle veut elle veut manger après sa maman elle la pris à manger sa fille après sa maman elle a dormi elle regardé la télé après sa petite à sa maman elle a pris du lait elle est repartie à l'école après tout ça elle était blanche après elle a pris une petite robe elle a dit à sa maman regarde une petite robe/ après après la petite robe elle a fait une pe- grande robe c'était la petite robe après (..) puis après la petite robe elle est elle a donné à sa fille après elle a regardé comme ça après Blanche-neige elle dit à sa maman que c'est moi la grande fille elle est.après après sa maman après Blanche-Neige elle a pris du lait elle a reparti à l'école -après elle a reparti à la maison après sa maman elle a remangé après sa maman elle lui donne du bon lait après après elle est (inaud.) comme après sa maman elle a pris une bonne robe blanche après .
- Enquêtrice : c'est l'histoire de Blanche-Neige tu es sure Hadile ?
- Hadile : non c'est Cendrillon après cette robe blanche elle petite que moi après elle repartie à l'école elle a pris du lait à l'école après à l'école elle a reparti à la maison après dans cette maison que s'est passé elle a dit à sa maman que s'est passé après après sa maman elle a reparti à l'école
- Rayane : moi je le petit ours brun il est entrain de partir à l'école il veut faire les écrices
- Enquêtrice : c'est quoi rayane ?
- Rayane : il écrit dans le cahier il fait une grande ronde
- Maya : Blanche-Neige elle est part- elle elle est malade après elle est partie elle est malade après après elle est partie dans le docteur elle soigne après elle a mangé du lait ou a pris un gâteau au chocolat après elle est parti à l'école elle a rapporté un goûté après elle est partie dans le (inaud.) elle a mis la robe blanc elle fait les (inaud.) après elle est

malade tout le temps après le docteur elle a ramené dans sa maison elle fait elle fait 1’exercice après- après elle le gratte elle peut faire la fleur qui elle faire la greppe après après elle est grande la fleur : comme ça elle fait une grand grande grande ronde dans le col de- avec la feuillé après elle fait avec la patte à modeler après elle joue elle joue avec un tapis elle veut faire ça un puzzle après Blanche-Neige elle court plus vie dans la neige après elle est tombée après elle a mis ses bas comme ça parce que il fait froid il fait très froid comme celui-là après ils sont joué faire leur ronde dans dans la main après ils ont fait le fleur là il a (inaud.) après ils sont dormi sont dormi sur le lit comme nous après il a pris le lait avec(..) elle a pris le lait avec(.) le sucre elle a mis deux sucres après elle est parti dans le calme elle fait l'exercice beaucoup.après elle est partie dans la maison elle a fait beaucoup un exercice elle a ramené le carton après elle fait trop de bêtises

- Hadil : Blanche-neige elle joue avec sa main elle fait du marionnette avec ça la main après les filles ils vont faire le rond ils vent faire la pâte à modeler comme ça
- Lyes :ils vont faire un escargot après ils(rire)
- Sara :le petit ours brun il tourne comme ça sa tete il fait comme ça et il trouve le loup après la sorcière elle a ramené sur sur la (inaud.) avec la foret après le loup
- Maya : c'est pas le petit ours brun
- Sara : le petit ours brun il fait trop de bêtises après il chante pas avec la cassette après il a brossé les dents ma brosse elle .est là bas avec la rose de maya celle là après il il a boit de la tisane après il dorme comme ça dans son lit après d'autre un jour il est réveillé il boive du lait après il a il a
- maya : Il a sorti boire de lait après il est allé à l'école.
- Sara : il est allé à l'école après il a sorti dehors.
- maya :après il a acheté.une voiture
- Sara :une voiture après il a acheté
- Hadil :1e petit lapin Léo il a pas des amis pour jouer avec avec le balon après il va jouer avec le gros lapin lapin lapin/
- Rayane: après il a chanté l'escargot

-Sara :1e petit ours brun après il joue avec ses amis il est très gentil il est fier de ses amis après il achanté

(Tous ses camarades chantent avec sara)

- Sara : le petit ours il chante beaucoup après un deux trois trois trois petit chats (rire)

(les enfant chante)

- Enquêtrice : qui veut nous raconter une autre histoire
- Hadil : c'est moi cendrilion
- Sara : moi blanche-neige
- Maya : et moi moi cendrillon
- Hadil : c'est moi qu'il dit qu'il dit cendrillon
- Maya : non moi
- Enquêtrice : vous allez raconter votre histoire chacune à son tour
- Maya : cendrillon elle fait pas de bêtises elle chante beaucoup après elle vit dans sa maison le château du roi elle vit avec son papa avec sa sœur et sa maman après elle joue sa sœur elle s'appelle Rema après elle joue beaucoup après un jour elle fait trop de bêtises après elle a acheté des bonbons beaucoup avec des avec des caca des kakaouettes / (rire) après elle a chanté « qui a des kakaouetes »
- Hanane : moi je connais je connais une histoire la petite fille et sa maman dans dans le le grand château la maman elle est morte après après la petite fille la petit fille elle s'appelle Blanche-Neige/ elle a trouvé une maison dans la foret après la méchante sorcière lui donne elle lui dit mange une pomme après elle est tombée après le prince il après il a après Blanche-Neige elle a marié avec le prince
- Maya :On a on a dessiné, la maison
- Sara :Non non. une vache on a colorié
- Hadil :J'ai colorié comme ça après le col après le chat après le chien il faut trop de bêtises le chiens il s'apelle il s'apelle grand grand loup il est méchant
-Enquetrice : Vous aimez les animaux les enfants ?
- Hadil :moi le chat j'aime
- Sara :moi je n'aime pas.le chien j'aime le chat
- Rayane : avec maman on a colorié beaucoup un chat après un cœur après je suis fatigué j'ai parti dormir
- Lyes : moi je n'ai pas raconté cendrillon
- Maya : non c'est moi

Hadil : blanche-neige elle raconte à sa maman que elle veut aller à l'école après elle est grande après elle est allé à l'école (..) avec un cartable comme ça elle est grande après sa maman elle elle est à la maison et son papa il a dit que blanche-neige elle est plus grande que les amies

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

petites après blanche-neige elle a elle est partie à sa maman après sa maman elle est venue à la maison elle a trouvé sa sa fille après sa fille elle a retrouvé sa maman après ça y est

-Sara : il était une fois un petit lapin qui s'appelle léo il cherche des amis il a trouvé une poule la poule s'appelle Valérie

- Enquêtrice : elle devient son amie ?

- Sara : non/ elle s'occupe elle s'occupait des poussins après il rencontre une vache et la vache s'appelle marguerite elle devient pas son amie elle s'occupe à manger de l'herbe pour donner du bon lait après il rencontre alice et cedric et après et ils sont devenus les meilleurs amis de léo ils jouent en ballon il est content pasqu il à trouvé les meilleurs amis du monde

Narrations diverses :

- Enquêtrice: les enfants vous aimez aller à la plage ?

-Hadil : j'ai plongé j'ai plongé c'est loin avec maman elle m'a pas pris

-Lyes : tu ne peux pas partir très loin

-Rayane :mon papa est grand il peut pas entrer il va noyer

-Lyes : parceque il va entrer il va couler

-Hadil : c'est pas ça c'est pas à la mer j'ai rentré à la maison j'ai j'ai dormi après maman elle fait du ménage après je dis à maman que je vais que je veux manger après maman elle veut pas elle veut pas elle veut pas qu'on mange après mon papa il fait une chose mon papa il a dit que on va manger partout

-Rayane : moi

-Hadil : j'ai pas terminé j'ai pas terminé

-Enquêtrice : continues alors

-Hadil : après ma maman elle est elle m'apprend que euh ça y est

-Sara : pendant les vacances je fais un exercice sur une grande feuille et après maman et papa m'ont dit de partir à la mer je suis partie dans l'eau j'ai joué un château et après on est partis à la maison maman elle a fait du makla pour moi on a mangé et quand c'était la nuit on a brossé les dents et puis (..) moi je voulais jouer et après je trais partie regarder la télé après je suis partie dormir

-Hanane :on est parti moi mon papa ma maman en est parti à la plage on a joué dans l'eau dans la nuit on dort là-bas après mon papa est parti il a ramené ma tata elle a ma tata elle a un bébé i s'appelle Lotfi il est il est petit/ très petit

-Lisa : je suis allé chez mes grands-parents ils ont un grand chien dans le jardin

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

-Enquêtrice : les enfants qu'est que vous avez fait pendant la fête de l'aid

-Lisa : je suis restée avec maman à la maison

-Rayane : dans l'aid j'ai mis les nouveaux vêtements ils sont noirs je l'ai acheté c'est celui la (..) celui là je l'ai pas acheté l'autre j l'ai acheté pantalon c'est comme celui là c'est quoi là bas/

-Enquêtrice : c'est des cassettes

-Rayane : c'est comme celui là les cassettes c'est comme celui là/

-Hadil : moi j'ai fait la tenue blanche j'ai fait comme ça (elle montre le héné de ses mains)

-Rayane :moi je l'ai effacé ils sont là les héna ils sont je les ai lavés c'est maman

- Hadil : je suis partie chez ma mère après maman elle m'a fait une chose c'était la peinture un crayon une feuille grande une feuille noire

- Enquêtrice : on peut dessiner sur une feuille noire

- Hadil : elle m'a donnée noire c'est maman elle m'a donnée noire

Explication d'activité : fabrication de la coccinelle

- Enquêtrice : Qu'est-ce qu'il faut pour faire une coccinelle ?

- Lisa : tout d'abord II faut du rouge la feuille

- Rayane : c'est moi je l'ai fait ça moi ça

- Enquêtrice : qu'est ce qu'il faut pour faire la coccinelle ?

- Lisa : la tête et ensuite les pieds c'est terminé

- Enquêtrice : ton rajoute quoi ?

- Lisa : les pieds c'est terminé

- Enquêtrice : qu'est ce qu'il faut encore ?

- Lisa : et des pieds j t'ai dit

- Hadil: il faut des cartons noirs pour les pied

- Sara : même la tête elle est noire

- Hadil : on a fait une souris on a coupé après les yeux les oreilles après on a collé avec la colle

- Lisa : après on a collé la queue

- Hadil : j'ai fait un coeur

Locuteurs : enfants âgés de 5ans et 5 ans et demi

Situation de communication : descriptions de gravures, récits (histoires de Blanche-neige. Cendrillon,...) et narrations diverses (vacances et fêtes)

Description de gravures :

- Yan : y en a un garçon y a une sorcière elle est méchante

- Larbi : elle veut griffer le garçon qui dort

- Celena :I1 reve le petit garçon

- Anais : la sorcière elle veut déchirer son livre.

- Rayane : elle est méchante la sorcière elle a un balet et une baguette magique

Massi : elles sont pas méchantes toutes les sorcières

- Tinhinane : y a un homme qui ramasse des feuilles de l'automne il y a aussi un enfant qui ramasse des feuilles il va les jeter il y a aussi deux deux femmes qui -ramassent des feuilles il y a aussi une fille qui ramasse des champignons et après les deux femmes elles jettent les feuilles et même le(:) le fils il y a des nuages il fait très froid

- Anais : il faut mettre des gilets/

- Tinhinane : après il tombe les feuilles dans l'automne parce que dans l'automne il tombe les feuilles et puis y en a des animaux un chien un escargot un chat beaucoup d'escargots

- Anais : y en a des coccinelles

- Larbi : il y a un homme qui brûle les feuilles une femme et une fille une femme qui ramasse des champignons il ya une autre deux femmes qui ramassent des feuilles , y a des animaux y a un chien y a un escargot y a un chat y a en plus y a les coccinelles et puis un garçon qui ramasse des feuilles dans un chariot il jette

- Tinhinane : crie -Larbi :

il jette

- Tinhinane : il jette à la poubelle

- Larbi : il jette pour que l’homme il les brule

- Tinhinane : et après on les jette il va venir

- Larbi : en plus la saison c’est l’automne après

- Tinhinane : hé/qu’est ce que je dis tu le répètes

- Larbi : après l’automne(…)après c’est l’automne c’est l’hivers après l’hiver

- Tinhinane : on connait on connait

- Larbi : après c'est 1’hivers c'est l’été

- Enfant : non c'est le printemps

- Anais : après l'été c'est l'automne

- Tinhinane : le printemps c'est mon anniversaire avril c'est mon anniversaire

- Mehdi : Y a (...) y a une dame qui ramasse des champignons y a un garçon qui ramasse des feuilles avec le chariot il va les ramener brûler après une dame
- Tinhinane : une femme qui ramasse des
- Mehdi : attends /laisse-moi
- Enquêtrice : tinhinane laisse ton camarade finir d'accord ?
- Yann : la coccinelle se cache sous les feuilles y en a un chat un chien et en homme qui ramasse des feuilles
- Kamil : y a l'homme qui brûle les feuilles et pi la fille qui ramasse les escargots.
- Massi : c'est un garçon et une fille dans le jardin ils brûlent les feuilles
- Larbi : non la fille ramasse des coccinelles c'est l'homme qui brûle des -Tinhinane : des feuilles
- Massi : arrête (..) l'homme c'est le papa et puis il y a la femme aussi elle nettoie le jardin
- Anaïs : ils enlèvent les feuilles pour que (..) pour que les enfants ils jouent dans le jardin
- Mehdi : y en a dans le jardin des arbres grands ils n'ont pas de feuilles elles sont tombées parce que c'est l'automne
- Enquêtrice : les enfants, vous allez me raconter chacun une histoire, comme celle de Cendrillon, de Blanche-Neige, du petit chaperon rouge, ou d'autres petites histoires que vous connaissez, qui veut commencer ?

-Tinhinane : moi, il ya une petite fille une maman et un papa la petite fille elle s’appelle Cendrillon après un jour la la maman de cendrillon elle est morte après.son papa qu'est ce qu'il a fait il a marié avec une autre femme la femme elle a elle aime pas cendrillon elle est, méchante elle elle a ramené deux filles une fille elle l'aime pas et l'autre elle l'aime pas et elle lui a dit la(.) cette maman qui est méchante qui aime pas cendrillon elle lui a dit tu- elle travaille toujours dans dans la cuisine elle dort dans la cuisine il lui a dit cendrillon donne moi un gâteau cendrillon donne moi un café après elle donne après il y a une fête le prince il a enganagé tou:::t les femmes il va voir qui est la plus belle après tout le monde est parti cendrillon elle est partie eu (inaud.) après elle pleure après elle est venue une fée elle a fait brakadabrak elle a fait une belle une belle chariot et elle a fait des chevaux et après elle a fait brakadabrak après elle est devenue une princesse après elle est partie chez le prince après il danse que avec cendrillon pas avec eux que avec cendrillon après elle a dit à minuit tu.: tu vas devenir comme un (inaud.) après elle a enttendu à minuit elle est couru après il a trouvé le prince sa sandale après après il lui a dit je veux voir que sa sandale on va partir tout tout les maisons on va voir c'est à qui après

ils ont arrivé à la maison de de cendrillon ils ont dit t'as d'autres une elle est grande une elle est petite après elle est venue cendrillon après la après la femme qui est méchante elle a cassé la sandale qui a trouvé ie prince après elle a dit elle a dit à celui qui a dit à celui qui fait le le (...) attendez après elle lui a dit ne vous inquiétez pas j'ai une autre après elle est marié avec le prince après après elle est partie dans l'autre maison

- Lilia : Blanche-Neige est une petite fille une reine elle est méchante après la reine elle est transformée en sorcière après Blanche-Neige elle elle trouve les nains après elle va mourir après le prince il va sauver après

- Massi : il était une fois un chien perdu qui s'appelait (inaud) après il avait des amis qui s'appelaient grobete et après un qui s'appelait (picane) et après il partaient tour le monde avec ses amis avec ses deux amis après quand il est devenu un meilleur chevalier il a tué tou::s les méchants pour qu'il pour qu'il tue tous les méchants pour partir courir le monde et il quand il battre les méchants il trouve il trouve il part dans une grotte il et quand il y a une grotte il voit un un ami va un méchant

- Tinhinana : après il l'a mangé c'est ça

- Massi : non

- Tinliinahe : après quand il l'a mangé

- (Non identifié) : il a tué les loups

- Massi :non

- Tinhinane : et la princesse ?

- Massi : la princesse elle a mangé le loup

- Tinhinane : non faux elle va aller chez une sorcière

- Massi : oui

- Tinhinane : et comment elle s'appelle la sorcière/ elle s'appelle amandine/

- Yan : Blanche-Neige son papa l ’ a emmenée à la foret son papa est parti la reine méchante n'aime pas Blanche-Neige et puis un jour la sorcière donne une pomme à Blanche-Neige après elle est tombée après le prince lui sauve après elle est mariée

- Melissa :il était une fois une petite fille qui s'appelle cendrillon avec sa maman et son papa un jour sa maman elle est morte son papa il est marié avec une autre une autre femme cette femme elle est méchante après c'est que cendrillon qui fait de la cuisine après le prince il est-venu après les filles sont dans une chambre elles ont maquillé elles ont mis une robe de fête après elles sont parties à la fête après cendrillon elle pleure après elle est venue une fée elle lui a fait une belle robe et une belle voiture après elle est partie au bal après le prince il est marié avec cendrillon

-Tinhinane :il était une fois une petite fille qui s'appelle blanche-Neige elle une maman et un papa après sa maman elle est morte après après son papa 1' a mariée avec une autre femme après cette femme elle est méchante elle n'aime pas Blanche-neige après elle dit

miroir miroir quelle est la plus belle du monde elle dit vous madame mais Blanche-neige est encore plus belle après elle l'énervé après elle a trouvé une ceinture elle lui a dit elle lui a dit tu la ramène à la foret après elle est partie après elle a menti après elle est partie toute seule Blanche-Neige.

après elle trouvé une maison là bas il y avait sept nains après elle a compté sept assiettes Un deux trois quatre cinq six sept après elle a mangé des (inaud.) après elle a trouvé un étage après elle a dormi après sont venus les nainnainain après ils ont vu comme elle est belle après comme comme elle est réveillée ils ont dit les sept nains surtout n'ouvre personne la porte ensuite c'est vous qui va nous faire du la rouniture

-Massi: nouriture

-Tinhinane : nourriture après après la femme elle lui a dit miroir miroir qui est la plus belle du monde maintenant elle a dit vous madame mais Blanche-Neige elle est encore plus belle après elle était (inaud.) après elle lui a donné une pomme posonnée pour Blanche-Neige après elle est morte après il est venu le prince après il lui a donné bisou après ça y est elle est réveillée après elle est mariée.on a mangé après on est rente a la maison après avec mon frère on a regarde à la télé après on est allé sortir un jeu après quand la nuit après on est parti au restaurant

-Tinhinane : on a fait de la peinture on a dessiné le taureau

-Nesrine :on a pas dessiné on a-fait de la peinture après comme on a termine de faire de la peinture on a laissé on a laissé sécher après après on est parti dans la cour on a mangé notre goûté après il a dit moi et anais qu'on est venu là (rire)

-Massi : les autres ils sont grands ils courent dans le couloir tata elle dit pourquoi tu fais ça

-Nesrine : c'est pendant les vacances qu'on va à la mer on dort là-bas avec papa et maman et puis la nuit je plonge dans l'eau avec maman elle n'est pas froide l'eau

-Tinhinane : ya des méduses dans la mer quand elles te piqueront ça fait mal

-Larbi : moi j'ai vu poissons à la mer et des coquillages

-Tinhinane : c'est comme ça c'est des petits (inaud.) bleus ils piquent et pi ça devient rouge

-Nesrine: elles piquent les méduses

-Rayane : dans les vacances, j'ai fait des boules de neige avec papa maman et mon petit frère

-Yan :moi aussi demain, je vais yaller

-Enfant : nous nous on est parti en Tunisie avec papa maman et mon petit frère on est la nuit on est allé dans le restaurant là où il va on voit les pirates

Larbi : moi je suis parti dans le bateau pirate on était parti monter sur le bateau après je suis rentré dans l'eau

-Anais :!e bateau pirate il va d'eau l'eau

-Larbi :on est parti au parc euh :: j'ai joué au toboggan y a un tapis où iya une très grande poche où tu mets tes pieds après quand il dit go le monsieur tu pousses le toboggan après tu parts très très vite et à la fin tu sottes sur le tigre tu sottes et tu retombes après tu- puis après le toboggan il s'arrête mais toi tu continues à avancer après ya un autre tapis en dessous qui te retiens

-Tinhinane :moi j'ai un mayo vert tu sais comme celui comme ça avec deux pièces

-Nesrine : moi aussi j'en ai mayo le mien il est rouge c'est ma maman qui ma acheté

Récits des vacances

- Tinhinane :je suis partie moi et mon papa ma maman mon frère et ma tata fadila on est partis la bas il va que du sable après on a nagé après il est venu ici un grand frère après avant il est venu encore mon cousin le grand après lui aussi, il a un frère mais il est pas mon frère on est -parti dans la plage après le gr- mon cousin le grand il est parti non le frère de pas le frère de euh pas mon frère c'est pas le (inaud.) avec dounia dounia et lui ils ont nagé jusqu (inaud) même moi j'étais jouer dans l'eau de sable avec mon frère après j'ai nagé moi aussi/après mes claquettes ils sont perdues après on a on est partis avec un pédalo moi maman moi papa maman dounia yacine et moi et ma (inaud.) après mama elle a fait du toboggan le bal- le pédalo il y avait du toboggan après elle est montée ma maman après elle est descendue après, elle est partie ju::ste au fond de la mer après mon papa aussi après il a fait hey après après moi ma maman elle peut plus monter elle est montée derrière après on est revenu après ça y est

- Celena : il était une fois on est partis moi maman et papa et un papa son papa il a ramené son fils s'appelle boulem il était dans la moyenne section après il est pas venu lui juste papa, maman et moi et mon frère après on a amené ou jus encore du jus et de l'eau on a caché dans le sable après moi j'ai nagé avec ma bouée je nage comme mes mains comme ça mes pieds comme mes mains et après je suis partie jus::qu 'au fond delà

mer après mon frère il m'appelle après mon frère il est resté avec ma maman après ma maman et moi on a nagé ensemble moi et ma maman dans la boule et après et après on est parti à la maison en est resté beaucoup

-Yan : pendant les vacances on est parti à la mer puis chez mes grands parents euh : à la plage c'était pas beau je nageais mais y a beaucoup de méduses après (.) quand l'eau est :: chaude et qui y a des grosses vagues i faut pas nager quand tu nages avec des grosses vagues la quand tu veux repartir euh chez toi il ya va par exemple y a des rochers devant toi et y a une vague qui te pousse et qui te fait tomber et puis après la tete elle va sur le rocher

- Rima : je suis partie à Alger avec mon papa et ma sœur et mon et mon petit bébé il s'apelle Rachid et mon autre frère et mon autre frère il est petit et ma sœur et ma moi avec mon tonton j'ai plongé avec ma sœur et mon frère Lotfi et puis je suis partie dans une autre maison à Tichy à tichy je suis partie à aicha

- Amel : je suis partie dans les vacances je suis partie dans la piscine dans le bateau pirate après on s'est amusés là bas après on est parti en voiture après aussi on a on est partit dons une secoupe toboggan de de plage de piscine après le tobogan tu glisses après tu plonges dans l'eau après on est parti aussi on est parti y a y avait là bas les (inaud.) après moi j'ai travaillé après j'ai joué

- Nabil : je suis parti avec ma maman acheter des pinceaux l'autre ardoise et puis j'ai acheté une boite de la craie moi j'étais moi je voulais moi je veux acheter un effaceur puis j'ai pas acheté une gomme moi je veux dire moi je veux lui dire pour ma maman je vais lui acheter une campa pour ma sœur puis j'avais oublié

- Larbi : tu veux que je te raconte quand j'étais petit je suis parti à Alger/je le raconte pas quand j'étais bébé je suis parti à Alger je me rappelle pas après dans les vacances on est arrivé maman et papa ils criaient parce que ils voulaient faire ils voulaient faire comment une fois comment comment ils voulaient faire la peinture dans la chambre et dans la cuisine alors ils sont énervés il fallait repartir a la maison et ça y est

- Rachel : on est parti à Alger après on dormi là bas après on est parti vers la plage après on a vè les fleurs après après on est plongé après on a vu une petite île après on est remué à la maison après on s'est lavé les mains après on a mangé après on est parti la nuit faire un petit tour on est parti à la plage après

- Massi :dans les vacances je suis parti au toboggan et j'ai plongé après je suis parti à la plage après je suis parti à la piscine après je suis parti à la maison après je suis parti au restaurant on a mangé après on est rente a la maison après avec mon frère on a regardé à la télé après on est allé sortir un jeu après quand la nuit après on est parti au restaurant

-Tinhinane : on a fait de la peinture on a dessiné le taureau

-Nesrine :on a pas dessiné on a-fait de la peinture après comme on a terminé de faire de la peinture on a laissé on a laissé sécher après après on est parti dans la cour on a mangé notre goûté après il a dit moi et anais qu'on est venu là (rire)

-Massi : les autres ils sont grands ils courent dans le couloir tata elle dit pourquoi tu fais ça

-Nesrine : ***c'est*** pendant les vacances qu'on va à la mer on dort là-bas avec papa et maman et puis la nuit je plonge dans l'eau avec maman elle n'est pas froide l'eau

-Tinhinane : ya des méduses dans la mer quand elles te piqueront ça fait mal

-Larbi : moi j'ai vu poissons à la mer et des coquillages

-Tinhinane : c'est comme ça c'est des petits (inaud.) bleus ils piquent et pi ça devient rouge

-Nesrine: elles piquent les méduses

-Rayane : dans les vacances, j'ai fait des boules de neige avec papa maman et mon petit frère

-Yan :moi aussi demain, je vais <u>yaller</u>

-Enfant : nous nous on est parti en Tunisie avec papa maman et mon petit frère on est la nuit on est allé dans le restaurant là où il va on voit les pirates

Larbi : moi je suis parti dans le bateau pirate on était parti monter sur le bateau après je suis rentré dans l'eau

-Anaïs : le bateau pirate il va d'eau l'eau

-Larbi :on est parti au parc euh ::j'ai joué au toboggan y a un tapis où iya une très grande poche où tu mets tes pieds après quand il dit go le monsieur tu pousses le toboggan après tu parts très très vite et à la fin tu sottes sur le tigre tu sottes et tu retombes après tu- puis après le toboggan il s'arrête mais toi tu continues à avancer après ya un autre tapis en dessous qui te retiens

-Tinhinane :moi j'ai un mayo vert tu sais comme celui comme ça avec deux pièces

-Nesrine : moi aussi j'en ai mayo le mien il est rouge c'est ma maman qui ma acheté.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

LES QUESTIONNAIRES

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **40** Sexe : M [ ] - F [x] Profession : **Dentiste Libérale** Lieu de résidence : **Bejaia**

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? Oui : [X] [ ] non
- Arabe ? Oui : [ ] [x] non
- Kabyle ? Oui : [ ] [x] non

- Question 2 :

Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

Tout naturellement vu que les enfants ne parlent et ne comprennent que le français.

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler le français que vous parlez avec votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : X non :
- Langue étrangère ? Oui : non :
- Justifiez :

C'est la seule langue avec laquelle les enfants ont été élevés d'autant plus qu'ils ont eu à vivre 2 ans en France, cela a contribué grandement au choix de comprendre, parler et pratiquer que le français.

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : x…… Non : ……

Pourquoi ? **Très important d'abord parce que c'est une très belle langue et qui dé plus est universelle et qui les aidera plus tard vu qu'arrivés en Fac, leurs cursus se fera en français alors pourquoi leurs faire perdue du temps a leurs apprendre autre chose.**

- Question 5 :

A votre avis, qu'est ce qu'une langue maternelle ?

C'est la première langue qu'il aurait entendu puis parlée grâce à leurs parents qui ont été élevés avec la même langue.

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

Pour mes enfants c'est le français, ils m'en ont pas connu d'autre depuis leurs naissances, ils commencent à peine avec l'école à apprendre l'arabe (dur-dur)

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : Non : X

Pourquoi ? **L'enfant a de grandes capacités d'apprentissage et d'assimilation au contraire il débute avec 1 seule langue à la naissance jusqu'à son entrée à la maternelle ou en présence d'enfants de son âge il s'initiera au parler du kabyle en enfin, avec sa maitrise, il apprendra l'arabe.**

Ainsi : c'est l'enfant qui sera polyglotte étant petit et qui aura la capacité avec d'autres langues étrangère d'élargir son palmarès pour que, s'il arrive plus à parcourir le monde ou il ira avec ce qu'il saura il l'apprendra et se fera apprendre.

La langue française après l'anglais restera une langue comme dans le monde entier et l'est priver que de ne dans lui l'apprendre.

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté : (Parent)

Age : 30 Sexe : M [ ] - F [x] Profession : **Chargé de Cours à l'Université**

Lieu de résidence : **Bejaia**

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? Oui : [X] [ ] non
- Arabe ? Oui : [ ] [ ] non
- Kabyle ? Oui : [ ] [ ] non

- Question 2 :

Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

Toutes les circonstances.

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler le français que vous parlez avec votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : non :
- Langue étrangère ? Oui : x non :
- Justifiez :

La langue française n'est pas notre langue maternelle mais l'enfant a pris le goût de la parler dès le jeune âge en regardant souvent la télévision, donc c'est bcp plus une langue imposée par notre enfant que voulue par les parents.

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : ……**x**…… Non : ……**x**……

Pourquoi ?

C'est toujours bien d'apprendre le français mais ce n'est pas vraiment nécessaire, ça reste une langue étrangère qui peut être étudiée à l'école, la preuve mon l'enfant a des problèmes avec les langues arabe et kabyle.

- Question 5 :

A votre avis, qu'est ce qu'une langue maternelle ?

La langue maternelle est la langue parlée couramment par les parents comme l'arabe (Boujiote) ou le kabyle.

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

La langue maternelle de mon enfant devrait être l'arabe mais malheureusement notre enfant appris le français très rapidement et d'une manière efficace par les dessins animés transmis par la télévision française.

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : Non : **X**

Pourquoi ?

Malheureusement, nous les parents nous n'avions pas en le choix, le français reste tjr sa langue préférée malgré notre mécontentement.

Sfacene rachida (ibetiouene)

Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **40** Sexe : M [x] - F [ ] Profession : **Enseignant** Lieu de résidence :**Bejaia**

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? Oui : [X] [ ] non
- Arabe ? Oui : [ ] [x] non
- Kabyle ? Oui : [ ] [x] non

- Question 2 :

Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

Toutes les circonstances

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler le français que vous parlez avec votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : X non :
- Langue étrangère ? Oui : non :
- Justifiez : **Elle permet un axé aux sciences, une langue très avancée.**

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : très …… Non : ……

Pourquoi ?

- Le français est une langue qui avance sur tout les plans et permet d'accédé aux difficultés à l'université et aux sciences.

- La production scientifique est une langue française traduite d'origine c'est une langue que j'adore.

- Question 5 :

A votre avis, qu'est ce qu'une langue maternelle ?

Je refuse l'expression « langue maternelle » et je la remplace par langue d'évolution et d'avancée.

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

A ce jour le français

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : Non : X

Pourquoi ?

Ou mènent les langues Kabyle ou Arabe.

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : 38 Sexe : M [ ] - [x] F Profession : **Educatrice** Lieu de résidence : **Bejaia**

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? [x] [ ] non
- Arabe ? Oui : [ ] [ ] non
- Kabyle ? Oui : [ ] [ ] non

- Question 2 :

Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

Tout le temps, tous les jours

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler ce que vous parlez à votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : non :
- Langue étrangère ? Oui : x non :
- Justifiez : c'est une langue étrangère cependant c'est avec cette langue à défaut de l'anglais qui permet une ouverture sur le monde, les sciences et le savoir. c'est tout simplement un outil pour aider l'enfant en maitrisant une langue qu'il puisse maitriser le savoir.

Rapport-Gratuit.com

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : ……x…….…… Non : ……

Pourquoi ? C’est nécessaire et notre objectif est de lui apprendre en plus de l’arabe et le kabyle l’anglais avant l’âge de 7 ans.

- Question 5 :

A votre avis, qu’est ce qu’une langue maternelle ?

C’est la langue transmise des parents aux enfants pendant des générations.

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

Le français

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n’est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : Non : x

Pourquoi ? Car la capacité d’apprentissage des langues chez les enfants (-7) est énorme. L’enfant étant capable de maitriser jusqu’à cinq langues différentes de ce fait, le kabyle et l’arabe seront pour lui très faciles à acquérir vu qu’ils sont parlés de son environnement.

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté : (Parent)

Age : **44** Sexe : M [ ] - F [x] Profession : **Ingénieur** Lieu de résidence: **Bejaia**

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? Oui : [X] [ ] non
- Arabe ? Oui : [ ] [ ] non
- Kabyle ? Oui : [ ] [ ] non

- Question 2 :

Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

Dans toutes les circonstances.

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler le français que vous parlez avec votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : non :
- Langue étrangère ? Oui : X non :
- Justifiez :

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : ……**x**…….…… Non : ……

Pourquoi ?

Parce que c'est une langue qui lui permettra d'évoluer.

- Question 5 :

A votre avis, qu'est ce qu'une langue maternelle ?

C'est la langue de ses parents.

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

Le kabyle.

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : Non : **X**

Pourquoi ?

Parce qu' elle parle aussi le kabyle et l'arabe (mais pas aussi bien que le français).

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age: 50 Sexe M [ ] F [x] Profession : **Enseignante universitaire** Lieu de résidence : **Bejaia**

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? Oui : [x] [ ] non
- Arabe ? Oui : [ ] [x] non
- Kabyle ? Oui : [ ] [x] non

- Question 2 :

Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

C'est la langue de communication avec son enfant (tous les jours).

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler le français que vous parlez avec votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : x non :
- Langue étrangère ? Oui : non :
- Justifiez :

Une langue maternelle est la langue que transmettent les parents à leurs enfants.

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : ……X……..… Non : ……

Pourquoi ?

En tant que justifie que je pense que la première langue à transmettre à l'enfant c'est l'anglais. A défaut, on leurs transmettent le français qui est proche de l'anglais, cette dernière est la langue de la science.

- Question 5 :

A votre avis, qu'est ce qu'une langue maternelle ?

Déjà répondu à la question 3.

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

Français.

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : Non : **X**

Pourquoi ?

Pourquoi le priver, puisque on est dans une société qui l'incitera à parler l'arabe et le kabyle. Le contraire par contre c'est une manière de le priver. On doit être ouvert sur le monde et cela n'est possible qu'en connaissant (maitrisant) plusieurs langues. J'espère du fond du cœur que mes deux enfants soient polyglottes.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : 31 Sexe : M [ ] - [x] F Profession : **psychologue** Lieu de résidence : **Bejaia**

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? [x] [ ] non
- Arabe ? Oui : [ ] [ ] non
- Kabyle ? Oui : [ ] [ ] non

- Question 2 :

Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

Tout le temps, c'est la langue que nous parlons avec nos enfants

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler ce que vous parlez à votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : x non :
- Langue étrangère ? Oui : non :
- Justifiez : langue maternelle puisque je lui parle qu'en français.

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : ……x…….…… Non : ……

Pourquoi ? Le français tout comme l'anglais, est une langue de savoir et des études d'où la nécessité de la transmettre

- Question 5 :

A votre avis, qu'est ce qu'une langue maternelle ?

La première qu'on leur parle

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

Le français

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : Non : x

Pourquoi ? En lui parlant qu'en français, je le prive de ma langue maternelle à moi à savoir le kabyle, et là la question de savoir s'il faut transmettre sa propre langue maternelle concerne notre culture. Mais il va parler aussi les autres langues au contact de l'entourage social, la famille et puis l'école.

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **41** Sexe : M [x] - F [ ] Profession : **Pharmacien** Lieu de résidence :**Bejaia**

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? Oui : [X] [ ] non
- Arabe ? Oui : [ ] [ ] non
- Kabyle ? Oui : [ ] [ ] non

- Question 2 :

Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

Tout le temps

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler le français que vous parlez avec votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : x non :
- Langue étrangère ? Oui : non :
- Justifiez :

C'est une langue de communication et de travail.

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : ……oui……. Non : ……

Pourquoi ?

Voir justification N°3

- Question 5 :

A votre avis, qu'est ce qu'une langue maternelle ?

C'est rien du tout c'est une appellation d'ordre politique pour moi c'est la langue de communication direct avec mon enfant.

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

C'est le français

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : Non :

Pourquoi ?

Je ne prive pas mon enfant à parler le kabyle puisqu'il vit dans la société berbérophone et il a tout le temps de l'apprendre quand à l'arabe classique, je pense qu'il fait plus de 10 heures par semaine à l'école.

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté : (Parent)

Age : **36** Sexe : M [x] - F [ ] Profession : **Cadre Supérieur** Lieu de résidence : **Bejaia**

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? Oui : [X] [ ] non
- Arabe ? Oui : [ ] [X] non
- Kabyle ? Oui : [ ] [ ] non un peu

- Question 2 :

Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

Tout le temps

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler le français que vous parlez avec votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : non :
- Langue étrangère ? Oui : x non :
- Justifiez :

Nous lui parlons français dans un but éducatif, le kabyle il le comprend déjà et il le parlera sûrement.

Rapport-Gratuit.com

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : ……**x**…….…… Non : ……

Pourquoi ?

C'est une langue qu'il utilisera toute sa vie

- Question 5 :

A votre avis, qu'est ce qu'une langue maternelle ?

C'est la langue de nos origines.

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

Kabyle

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : Non : **X**

Pourquoi ?

Vu que l'entourage (famille, école, société), parle kabyle et arabe je ne m'inquiète pas quant à l'acquisition de ces langues dans un futur très proche.

Sfacene rachida (ibetiouene)

Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **44** Sexe : M [x] - F [ ] Profession : **Médecin** Lieu de résidence :**Bejaia**

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? Oui : [X] [ ] non
- Arabe ? Oui : [ ] [X] non
- Kabyle ? Oui : [ ] [X] non

- Question 2 :

Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

- Souvent pratiquement dans toutes les circonstances.

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler le français que vous parlez avec votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : non :
- Langue étrangère ? Oui : non :
- Justifiez :

Ni l'une ni l'autre c'est la langue de communication du couple depuis le début des études bien avant que les enfants n'arrivent.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : …x…….…… Non : ……

Pourquoi ?

C'est l'une des langues internationales parlées dans de nombreux pays.

- Question 5 :

A votre avis, qu'est ce qu'une langue maternelle ?

C'est la langue de mon enfance.

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

C'est un mélange de kabyle et de français.

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : Non : **X**

Pourquoi ?

Pas du tout il apprendra l'arabe au contacte des autres et à l'école.

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **40** Sexe : M [ ] - F [x] Profession : **Femme au Foyer** Lieu de résidence : **Bejaia**

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? Oui : [X] [ ] non
- Arabe ? Oui : [ ] [ ] non
- Kabyle ? Oui : [X] [ ] non

- Question 2 :

: Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

Pour parfaire « la français » de l'enfant

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler le français que vous parlez avec votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : X non :
- Langue étrangère ? Oui : non :
- Justifiez :

Si je lui parle en kabyle c'est sa langue maternelle, si c'est en langue étrangère c'est pour enrichir sa culture générale.

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : …….oui…….. Non : ……

Pourquoi ?

Pour enrichir sa culture générale.

- Question 5 :

A votre avis, qu'est ce qu'une langue maternelle ?

En général la langue maternelle c'est la langue que l'enfant entend de sa maman à sa naissance.

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

Le Kabyle est la langue maternelle de mon enfant et je pense qu'on ne doit pas l'oublier.

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : **X** Non :

Pourquoi ?

La première langue que l'enfant doit recevoir de ces parents est celle de ses ancêtres (kabyle) sinon il va l'oublier et sera perdu à vie et je ne pense pas que les français au les anglais au même les arabes viendront parler le kabyle a notre place !

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **49** Sexe : M [x] - F [ ] Profession : **Dentiste** Lieu de résidence :**Bejaia**

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? Oui : [X] [ ] non
- Arabe ? Oui : [ ] [X] non
- Kabyle ? Oui : [x] [ ] non

- Question 2 :

Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

- En l'aidant à faire ses devoirs.

- Pour parfaire le « français » de l'enfant.

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler le français que vous parlez avec votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : x non :
- Langue étrangère ? Oui : non :
- Justifiez :

Si je lui parle en kabyle c'est sa langue maternelle.

Si c'est en français c'est une langue étrangère.

Justifier quoi ? C'est tellement évident

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : ……X…….…… Non : ……

Pourquoi ?

Pour enrichir sa culture générale, car pour ce qui est de la mondialisation c'est l'ANGLAIS !

- Question 5 :

A votre avis, qu'est ce qu'une langue maternelle ?

C'est la langue que l'enfant entend de sa maman à la naissance de façon spontanée.

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

Le kabyle est la langue maternelle de mon enfant.

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : **X** Non :

Pourquoi ?

La première langue que l'enfant doit recevoir de ses parents est celle de ses ancêtres (le kabyle) sinon qui la parlera, Chirac ?

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **45** Sexe : M [x] - F [ ] Profession : **Médecin Psychiatre** Lieu de résidence :**Bejaia**

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? Oui : [X] [ ] non
- Arabe ? Oui : [ ] [X] non
- Kabyle ? Oui : [X] [ ] non

- Question 2 :

Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

Au moment des révisions

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler le français que vous parlez avec votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : non :
- Langue étrangère ? Oui : X non :
- Justifiez :

Langue maternelle étant le kabyle

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : ……X…….…… Non : ……

Pourquoi ?

C'est une langue de science et d'études

- Question 5 :

A votre avis, qu'est ce qu'une langue maternelle ?

C'est la langue que transmet la mère à l'enfant

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

Kabyle

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : Non : **X**

Pourquoi ? **Il parlera toujours kabyle par le biais de la société et l'arabe sera appris à l'école**

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **35** Sexe : M [ ] - F [x] Profession : **Modéliste** Lieu de résidence: **Bejaia**

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? Oui : [X] [ ] non
- Arabe ? Oui : [ ] [X] non
- Kabyle ? Oui : [x] [ ] non

- Question 2 :

Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

Pendant les révisions

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler le français que vous parlez avec votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : non :
- Langue étrangère ? Oui : non :
- Justifiez :

Le kabyle est la langue maternelle il nait avec, il l'entend par son entourage, même s'il entend d'autres langues (français, arabe) mais c'est la seule qui est fréquente, alors il s'exprime avec.

Rapport-Gratuit.com

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : ……X…….…… Non : ……

Pourquoi ?

C'est une langue universelle, bien sure après l'anglais, mais c'est la 1ere langue dans notre pays, c'est la langue des études aussi.

- Question 5 :

A votre avis, qu'est ce qu'une langue maternelle ?

Une langue maternelle, c'est celle que nos parents, grands parents, l'entourage parle. On s'exprime avec naturellement.

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

C'est celle qu'il entend par ses parents, ou son entourage et évidemment c'est le kabyle

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : Non : **X**

Pourquoi ?

Un enfant nait une page blanche, il peut apprendre tous.

Comme première langue, c'est le kabyle, le français, et l'arabe, l'enfant peut les apprendre lui-même par la suite soit à l'école ou en maternelle, à la T.V ou tout simplement en contact avec les autres.

Sfacene rachida (ibetiouene)

Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **45** Sexe : M [ ] - F [x] Profession : **Surveillante** Lieu de résidence : Bejaia

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? Oui : [X] [ ] non
- Arabe ? Oui : [ ] [X] non
- Kabyle ? Oui : [ ] [X] non

- Question 2 :

: Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

Etant née en France le français est ma langue maternelle, donc j'ai pris l'habitude de leurs parler en français mais leurs père leurs parle en kabyle.

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler le français que vous parlez avec votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : x non :
- Langue étrangère ? Oui : non :
- Justifier :

L'enfant parlera la langue que sa maman lui parlera (lui apprendra) dès sa naissance.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : ……X…….…… Non : ……

Pourquoi ?

C'est pour son avenir, j'ai constaté que les études supérieures (à l'Université) tout est en français.

- Question 5 :

A votre avis, qu'est ce qu'une langue maternelle ?

La langue que parle ma maman.

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

La langue maternelle de mon enfant est celle que je lui ai apprise dès sa naissance.

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : Non : **X**

Pourquoi ?

Car la langue arabe il l'apprendra à l'école, le kabyle avec son entourage.

Sfacene Rachida (Ibetiouene)
Université Abderahmane Mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **41** Sexe : [x] M [ ] - F Profession : **Dentiste** Lieu de résidence : **Bejaia**

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? Oui : [X] [ ] non
- Arabe ? Oui : [ ] [X] non
- Kabyle ? Oui : [ ] [x] non

- Question 2 :

Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

Tout le temps

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler ce que vous parlez à votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : X non :
- Langue étrangère ? Oui : non :
- Justifiez :

La maman étant née en France elle s'exprime couramment en français

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : …….X…… Non : ……

Pourquoi ?

C’est une langue de progrès favorisant l’ouverture de l’esprit éventuellement pour les études futures

- Question 5 :

A votre avis, qu’est ce qu’une langue maternelle ?

C’est la langue avec laquelle s’exprime en premier une mère avec son enfant et qui lui est également transmise

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n’est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : Non : X

Pourquoi ?

L’enfant aura tout le loisir d’apprendre le kabyle et l’arabe d’abord à l’école où l’enseignement est dispensé en arabe et dehors (la rue) ou les gens parlent en kabyle.

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **51** Sexe : M [X] - F [ ] Profession : **Responsable Personnel** Lieu de résidence : **Bejaia**

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? Oui : [X] [ ] non
- Arabe ? Oui : [ ] [ ] non
- Kabyle ? Oui : [X] [ ] non

- Question 2 :

Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

En l'aidant pour étudier

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler le français que vous parlez avec votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : X non :
- Langue étrangère ? Oui : non :
- Justifiez :

Les parents étant nés en Algérie, s'exprime couramment en Kabyle

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : ……**X**…….. Non : ……

Pourquoi ?

C'est une langue de progrès

- Question 5 :

A votre avis, qu'est ce qu'une langue maternelle ?

C'est une langue avec laquelle (on) s'exprime moi avec l'enfant

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

Le Kabyle

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : Non : **X**

Pourquoi ?

L'enfant aura tout on élargir l'apprendre le kabyle et l'arabe à l'école ou eu dehors de l'école.

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia

Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **30** Sexe : M [ ] - F [X] Profession : **Responsable de la Communication**

Lieu de résidence : **Bejaia**

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? Oui : [X] [ ] non
- Arabe ? Oui : [ ] [ ] non
- Kabyle ? Oui : [ ] [ ] non

- Question 2 :

Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

Tout le temps

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler ce que vous parlez à votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : non :
- Langue étrangère ? Oui : X non :
- Justifiez :

La langue maternelle c'est la langue de notre région avec laquelle nous communiquons souvent avec les autres. Mais le français reste une langue étrangère et c'est une langue qu'on parle tout le temps et dans toutes les circonstances.

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : …….X…… Non : ……

Pourquoi ?

Pour moi c'est une langue qu'on pourrait lui apprendre moi et son père mieux que qui que ce soit. Par contre les autres langues (Arabe et Kabyle) il pourra les apprendre à l'école et en côtoyant les enfants.

- Question 5 :

A votre avis, qu'est ce qu'une langue maternelle ?

La langue de notre région et de nos ancêtres

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

- Le Kabyle

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : Non : X

Pourquoi ?

- Parce que le Kabyle et l'Arabe ce sont des langues qu'il peut apprendre à l'école avec son enseignant et les enfants (c'est le cas pour mon enfant qui apprend les deux langues à l'école).

Sfacene Rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane Mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **34** Sexe : [x] M [ ] - F Profession : **Officier du Port** Lieu de résidence : **Bejaia**

- Question 1 : **(mettez une croix dans la case qui vous convient)**

Avec vos enfants vous parlez ?

- Français ? : [X]
- Arabe ? : [x]
- Kabyle ? : [X]

- Question 2

Dans quels circonstances votre conjoint parle-il français avec votre enfant ?

Dans toutes les circonstances quotidiennes.

- Question 3

D'après vous comment peut-on appeler le parler français que vous parlez avec votre enfant ?

Langue maternelle : [ ]

Langue étrangère : [X]

Justifiez : **Car ma langue maternelle et celle transmise à mon enfant sur le tas reste le kabyle.**

Rapport-Gratuit.com

Question 4 :

Selon vous transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

- Non : ☐
- Oui : ☒

Si oui pourquoi ?

De nos jours l'apprentissage d'une langue étrangère constitue un atout.

Question 5 :

A votre avis qu'est ce qu'une langue maternelle ? **C'est la langue transmise directement des parents vers l'enfant et apprise sur le tas.**

Question 6 :

Selon vous, Quelle est la langue maternelle de votre enfant ?

Le kabyle.

Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle et arabe) que vous parlez ? lui permet de développer ses capacités linguistiques par la suite ?

Oui : ☐

- Non : ☒

Justifiez : **Au contraire, il demeure que les enfants disposent d'une capacité d'apprentissage leurs permettant d'comprendre et d'assimiler plusieurs langues à la fois.**

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **55** Sexe : M [x] - F [ ] Profession : **Cadre d' d'entreprise** Lieu de résidence : **Oued-ghir**

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? Oui : [X] [ ] non
- Arabe ? Oui : [X] [ ] non
- Kabyle ? Oui : [X] [ ] non

- Question 2 :

Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

Pour l'orienter ou l'aider à faire ses devoirs.

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler le français que vous parlez avec votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : non :
- Langue étrangère ? Oui : x non :
- Justifiez :

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : ……**x**…….…… Non : ……

Pourquoi ?

C’est un véritable outil de travail dans la vie courante d’un individu.

- Question 5 :

A votre avis, qu’est ce qu’une langue maternelle ?

C’est la langue transmise par les parents à l’enfant dès sa naissance et en particulier sa mère.

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

La langue la plus répondue dans la société c'est-à-dire le kabyle.

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n’est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : Non : **X**

Pourquoi ?

Le kabyle est une langue maternelle et l’enfant peut apprendre à la parler en dehors du foyer.

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté : (Parent)

Age : **39** Sexe : M [ ] - F [x] Profession : **Directrice d'école (architecte de formation)** Lieu de résidence : **Bejaia**

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? Oui : [X] [ ] non
- Arabe ? Oui : [x] [ ] non
- Kabyle ? Oui : [ ] [x] non un peu

- Question 2 :

Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

Au quotidien (mais pas uniquement le français) et aussi dans le suivi scolaire.

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler le français que vous parlez avec votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : x non :
- Langue étrangère ? Oui : non :
- Justifiez : **Parler arabe et français est une manière de l'intégrer dans un milieu ou l'arabe est la langue du quotidien des boujiotes et le français un enrichissement.**

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : ……**x**…….…… Non : ……

Pourquoi ?

C'est une ouverture vers le monde = l'image de l'outil informatique, suivre les différents programmes de télévision et surtout pouvoir lire.

- Question 5 :

A votre avis, qu'est ce qu'une langue maternelle ?

C'est la langue qu'on choisit et qui ont sait transmettre aux enfants.

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

C'est l'arabe (de Bejaia) enrichi de français.

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : **X** Non :

Pourquoi ?

Sfacene rachida (ibetiouene)

Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **40** Sexe : M [x] - F [ ] Profession : **Médecin dentiste** Lieu de résidence : **Bejaia**

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? Oui : [X] [ ] non
- Arabe ? Oui : [ ] [X] non
- Kabyle ? Oui : [ ] [X] non

- Question 2 :

: Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

Souvent mais surtout lorsqu'il s'agit de transmettre certaines valeurs

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler le français que vous parlez avec votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : non :
- Langue étrangère ? Oui : non :
- Justifier :

Ni l'un ni l'autre c'est la langue ou le moyen le plus simple de la communication

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : ……X…….…… Non : ……

Pourquoi ?

C'est la langue la plus courante utilisée dans les médias, journaux, livres, c'est meilleur (…) pour bien s'instruire.

- Question 5 :

A votre avis, qu'est ce qu'une langue maternelle ?

C'est celle parlée par mes parents et celle que j'espère transmettre à mes enfants.

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

C'et un mélange harmonieux kabyle français

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : Non : **X**

Pourquoi ?

Cela ne va pas le priver des autres langues étant donné que mon enfant évolue dans une ville kabyle (la langue est parlée partout). Quand à l'arabe, c'est la langue de l'école donc il la maitrisera certainement comme ce fut le cas pour mes parents.

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **38** Sexe : M [ ] - F [X] Profession : **Enseignante** Lieu de résidence : **Bejaia**

- Question 1 : **(mettez une croix dans la case qui vous convient)**

Avec vos enfants vous parlez ?

- Français ? : [X]
- Arabe ? : [ ]
- Kabyle ? : [X]

- Question 2

Dans quels circonstances votre conjoint parle-il français avec votre enfant ?

On se centre beaucoup plus sur le français, mais pas souvent.

- Question 3

D'après vous comment peut-on appeler le parler français que vous parlez avec votre enfant ?

Langue maternelle : [ ]

Langue étrangère : [X]

Justifiez : **D'une manière très naturelle, mon enfant est enraciné par le kabyle, question d'origine. Désormais on communique d'abord par le kabyle toute en l'influençant par le français qui demeure la langue la plus préférable par besoin.**

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Question 4 :

Selon vous transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

- Non : ☐
- Oui : ☒

Si oui pourquoi ?

Question 5 :

A votre avis qu'est ce qu'une langue maternelle ? **Une langue maternelle peut être définit par de multiples facteurs (origines, géographie … etc.).Elle est alors une langue de souche et de frontière. Elle constitue l'identité de l'être, sa nationalité. Elle peut aussi être pour le plus souvent acquise par l'enfant depuis ses premières communications linguistiques.**

Question 6 :

Selon vous, Quelle est la langue maternelle de votre enfant ?

La langue maternelle de mon fils est le kabyle.

Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle et arabe) que vous parlez ?

Oui : ☐

- Non : ☒

Justifiez : **Si mon enfant comprend qu'il est question de deux langues tout à fait différentes (C.à.d. le kabyle et le français pour son cas), son apprentissage de la langue française ne le privera pas sans doute des autres langues (dans le pire des cas, il peut montrer une préférence).**

Au contraire il se montrera plus fertile à la réception des langues s'il se trouve compétent : cette langue sera donc comme stimulatrice, et l'enfant présentera d'avantage une volonté atroce d'affronté une quelconque autre langue.

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **35** Sexe : M [x] - F [ ] Profession : **Fonctionnaire** Lieu de résidence : **Bejaia**

- Question 1 : **(mettez une croix dans la case qui vous convient)**

Avec vos enfants vous parlez ?

- Français ? : [X]
- Arabe ? : [ ]
- Kabyle ? : [x]

- Question 2

Dans quels circonstances votre conjoint parle-il français avec votre enfant ?

Au cours de l'apprentissage de la langue.

- Question 3

D'après vous comment peut-on appeler le parler français que vous parlez avec votre enfant ?

Langue maternelle : [ ]

Langue étrangère : [X]

Justifiez : **Puisque on discute rarement en français purement mais on l'utilise combler quelques expressions.**

Rapport-Gratuit.com

Question 4 :

Selon vous transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

- Non : [ ]

- Oui : [X]

Si oui pourquoi ?

Chaque langue acquise est un atout même le kabyle pour les arabophones « Algériens » est très nécessaires.

Question 5 :

A votre avis qu'est ce qu'une langue maternelle ?

Celle parlée par la mère et le père et l'entourage et celle qu'on parle sans avoir fournis d'effort pour l'apprendre.

Question 6 :

Selon vous, Quelle est la langue maternelle de votre enfant ?

Kabyle avant tout, puis l'arabe.

Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle et arabe) que vous parlez ?

Oui :

- Non [X]

Justifiez

Chaque langue est une richesse, et ce qui fait de l'anglais une langue à apprendre pour l'avenir c'est son coté universel, maintenant le monde commence à apprendre le chinois pour cela ne pas négliger les autres langues.

Sfacene Rachida (Ibetiouene)
Université Abderrahmane Mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : 35 Sexe : M [x] - [ ] F Profession : **avocat** Lieu de résidence :

Bejaia

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? [x] [ ] non
- Arabe ? Oui : [ ] [ ] non
- Kabyle ? Oui : [x] [ ] non

- Question 2 :

Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

Toutes les situations en alternant avec le kabyle

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler ce que vous parlez à votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : non : x
- Langue étrangère ? Oui : x non :
- Justifiez : c'est une langue étrangère elle n'est pas d'ici mais d'un autre peuple

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : ……x…….…… Non : ……

Pourquoi ? Elle permet d'acquérir le savoir et de réussir

- Question 5 :

A votre avis, qu'est ce qu'une langue maternelle ?

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

Le Kabyle.

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : x Non :

Pourquoi ? C'est une privation, je vois pas pourquoi parler le français en premier, nous sommes des colonisés éternels ! Oui le français c'est la langue du savoir et des études mais pas celle de nos parents et de nos grands parents, parlons le kabyle aussi on doit se déterminer, sommes-nous Kabyles ou français?

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **31** Sexe : M [ ] - F [x] Profession : **Fonctionnaire** Lieu de résidence: **Bejaia**

- Question 1 : **(mettez une croix dans la case qui vous convient)**

Avec vos enfants vous parlez ?

- Français ? : [X]
- Arabe ? : [ ]
- Kabyle ? : [X]

- Question 2

Dans quels circonstances votre conjoint parle-il français avec votre enfant ?

Irrégulièrement.

- Question 3

D'après vous comment peut-on appeler le parler français que vous parlez avec votre enfant ?

Langue maternelle : [ ]

Langue étrangère : [X]

Justifiez : **Tout simplement, parce qu'elle est une langue étrangère à nous : puisque on est natifs d'un pays autre que francophone.**

Question 4 :

Selon vous transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

- Non : [ ]
- Oui : [X]

Si oui pourquoi ?

C'est comme une ouverture sur le monde.

Question 5 :

A votre avis qu'est ce qu'une langue maternelle ?

C'est la langue qui accueille l'enfant dès ses premières expériences langagières (le kabyle pour mon enfant).

Question 6 :

Selon vous, Quelle est la langue maternelle de votre enfant ?

Sans contestation c'est le kabyle.

Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle et arabe) que vous parlez ?

Oui : [X]

- Non : [ ]

Justifiez

Dans certains cas où cet apprentissage est présenté d'une manière très forcée et condensé, l'enfant risque de subir un blocage ou un refus total- au maximum- de ces langues qu'il rencontrera par la suite.

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **30** Sexe : M [x] - F [ ] Profession : **Responsable commerciale** Lieu de résidence : Bejaïa

- Question 1 : **(mettez une croix dans la case qui vous convient)**

Avec vos enfants vous parlez ?

- Français ? : [X]
- Arabe ? : [ ]
- Kabyle ? : [X]

- Question 2

Dans quels circonstances votre conjoint parle-il français avec votre enfant ?

Mon conjoint parle t'il le français avec son enfant à tout moment ; pour lui permettre d'apprendre plus et meilleurs (la façon et la manière) et comprendre toutes questions posées avec le langage.

- Question 3

D'après vous comment peut-on appeler le parler français que vous parlez avec votre enfant ?

Langue maternelle : [ ]

Langue étrangère : [X]

Justifiez : **La langue « français » est une langue étrangère pour mon enfant, car la langue maternelle est le « kabyle », mais pour moi et mon enfant c'est une avance morale et culture générale pour bien associés entre d'autres enfants de son âge.**

Question 4 :

Selon vous transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

- Non : ☐
- Oui : ☒ X

Si oui pourquoi ?

Pour bien comprendre cette langue étrangère en 1er lieu et faire séparer sa langue maternelle « kabyle » entre d'autres langues étrangères.

Question 5 :

A votre avis qu'est ce qu'une langue maternelle ?

Une langue maternelle est une langue de racine ; sa veut dire une langue parler par son entourage et surtout ses parents.

Question 6 :

Selon vous, Quelle est la langue maternelle de votre enfant ?

La langue maternelle de mon enfant est le « kabyle ».

Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle et arabe) que vous parlez ? Lui permet de développer ses capacités linguistiques par la suite ?

Oui : ☐

- Non : ☒ X

Justifiez : **Apprendre à mon enfant le « kabyle » comme première langue ; car ses parents et grands parents parle la même langue ensuite en lui permet d'apprendre le français et l'arabe en (2eme)deuxième lieu, pour arrivé à s'adapter et s'entendre avec toutes personnes entourer (ou même enfants entouré).**

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **31** Sexe : M [ ] - F [X] Profession : **Gérant Commercial** Lieu de résidence : **Bejaia**

- Question 1 : **(mettez une croix dans la case qui vous convient)**

Avec vos enfants vous parlez ?

- Français ? : [X]
- Arabe ? : [ ]
- Kabyle ? : [X]

- Question 2

Dans quels circonstances votre conjoint parle-il français avec votre enfant ?

La première langue avec qui parlent les parents depuis la naissance.

- Question 3

D'après vous comment peut-on appeler le parler français que vous parlez avec votre enfant ?

Langue maternelle : [X]

Langue étrangère : [ ]

Justifiez :

Les parents parlent français alors l'enfant suit ces parents (langue, manières, …)

- Question 4 :

Selon vous transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

- Non : ☐
- Oui : ☒ X

Si oui pourquoi ?

Pour s'adapter à l'environnement

Question 5 :

A votre avis qu'est ce qu'une langue maternelle ?

La langue avec qui parlent les parents

Question 6 :

Selon vous, Quelle est la langue maternelle de votre enfant ?

Le français

Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle et arabe) que vous parlez ?

Oui : ☐

- Non : ☒ x

Justifiez

Parle le français comme première langue ensuite le kabyle par ce que c'est la langue des grands parents.

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **36** Sexe : M [x] - F [ ] Profession : **Fonctionnaire** Lieu de résidence : **Bejaia**

- Question 1 : **(mettez une croix dans la case qui vous convient)**

Avec vos enfants vous parlez ?

- Français ? : [X]
- Arabe ? : [ ]
- Kabyle ? : [X]

- Question 2

Dans quels circonstances votre conjoint parle-il français avec votre enfant ?

Apprentissage (moyen).

- Question 3

D'après vous comment peut-on appeler le parler français que vous parlez avec votre enfant ?

Langue maternelle : [ ]

Langue étrangère : [X]

Justifiez : **Nous sommes kabyles.**

Rapport-Gratuit.com

Question 4 :

Selon vous transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

- Non : [ ]

- Oui : [X]

Si oui pourquoi ?

Un plus culturel et intellectuel qui

Question 5 :

A votre avis qu'est ce qu'une langue maternelle ?

La langue de mes parents.

Question 6 :

Selon vous, Quelle est la langue maternelle de votre enfant ?

Kabyle.

Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle et arabe) que vous parlez ?

Oui :

- Non [ ] [X]

Justifiez

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **35** Sexe : M [X] - F [ ] Profession : **Comptable** Lieu de résidence : **Bejaia**

Principale à l'ANSEJ

- Question 1 : **(mettez une croix dans la case qui vous convient)**

Avec vos enfants vous parlez ?

- Français ? : [X]
- Arabe ? : [X]
- Kabyle ? : [X]

- Question 2

Dans quels circonstances votre conjoint parle-il français avec votre enfant ?

Le moment où il regarde la T.V avec eux (enfants).

- Question 3

D'après vous comment peut-on appeler le parler français que vous parlez avec votre enfant ?

Langue maternelle : [ ]

Langue étrangère : [X]

Justifiez : **Ma langue maternelle c'est la langue kabyle.**

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Question 4 :

Selon vous transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

- Non : [ ]

- Oui : [X]

Si oui pourquoi ?

Parce que c'est une langue vivante.

Question 5 :

A votre avis qu'est ce qu'une langue maternelle ?

C'est la langue de la mère.

Question 6 :

Selon vous, Quelle est la langue maternelle de votre enfant ?

C'est la langue kabyle.

Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle et arabe) que vous parlez ?

Oui :

- Non [X]

Justifiez

La première langue à apprendre c'est la langue maternelle.

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **34** Sexe : M [x] - F [ ] Profession : **Ingénieur En Informatique** Lieu de résidence : **Béjaia**

- Question 1 : **(mettez une croix dans la case qui vous convient)**

Avec vos enfants vous parlez ?

- Français ? : [X]
- Arabe ? : [x]
- Kabyle ? : [X]

- Question 2

Dans quels circonstances votre conjoint parle-il français avec votre enfant ?

Aucune.

- Question 3

D'après vous comment peut-on appeler le parler français que vous parlez avec votre enfant ?

Langue maternelle : [ ]

Langue étrangère : [X]

Justifiez : **Parce que notre langue maternelle est le kabyle.**

Question 4 :

Selon vous transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

- Non : ☐
- Oui : ☒ X

Si oui pourquoi ?

C'est une langue universelle.

Question 5 :

A votre avis qu'est ce qu'une langue maternelle ?

C'est la langue qu'on parle dès la naissance.

Question 6 :

Selon vous, Quelle est la langue maternelle de votre enfant ?

Kabyle.

Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle et arabe) que vous parlez ? lui permet de développer ses capacités linguistiques par la suite ?

Oui : ☐

- Non : ☒ X

Justifiez

Il n'est jamais trop tard pour apprendre.

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **28** Sexe : M [x] - F [ ] Profession : **Avocate** Lieu de résidence : **Bejaia**

- Question 1 : **(mettez une croix dans la case qui vous convient)**

Avec vos enfants vous parlez ?

- Français ? : [X]
- Arabe ? : [ ]
- Kabyle ? : [ ]

- Question 2

Dans quels circonstances votre conjoint parle-il français avec votre enfant ?

Quotidiennement.

- Question 3

D'après vous comment peut-on appeler le parler français que vous parlez avec votre enfant ?

Langue maternelle : [ ]

Langue étrangère : [X]

Justifiez : **Car notre langue maternelle est le kabyle.**

Question 4 :

Selon vous transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

- Non : ☐
- Oui : ☒ X

Si oui pourquoi ?

Pour ne pas avoir des difficultés au futur.

Question 5 :

A votre avis qu'est ce qu'une langue maternelle ?

Une langue maternelle est la langue acquise par l'enfant dès sa première enfance.

Question 6 :

Selon vous, Quelle est la langue maternelle de votre enfant ?

La langue maternelle est le kabyle.

Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle et arabe) que vous parlez ?

-Oui : ☒ X

- Non : ☐

Justifiez

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : 45 Sexe : M [ ] - [x] F Profession : **professeur de français** Lieu de résidence : **Bejaia**

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? [x] [ ] non
- Arabe ? Oui : [ ] [ ] non
- Kabyle ? Oui : [ ] [ ] non

- Question 2 :

Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

A la maison, dehors partout et tout le temps

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler ce que vous parlez à votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : x non : x
- Langue étrangère ? Oui : non :
- Justifiez : C'est leur langue maternelle à mes enfants, ils la parlent depuis qu'ils étaient tous petits

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : ……x…….…… Non : ……

Pourquoi ? Elle est un atout pour la réussite dans les études scientifiques et puis c'est une belle langue et facile à apprendre.

- Question 5 :

A votre avis, qu'est ce qu'une langue maternelle ?

Celle que parle l'enfant depuis la naissance

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

Le français

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : Non : x

Pourquoi ? Ce n'est pas le cas, le kabyle et l'arabe, il pourra les apprendre à l'école et avec l'entourage.

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : 39 Sexe : M [ ] - F [x] Profession : **secrétaire** Lieu de résidence :

Bejaia

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? [x] [ ] non
- Arabe ? Oui : [ ] [ ] non
- Kabyle ? Oui : [ ] [ ] non

- Question 2 :

Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

Toutes nos convérsations

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler ce que vous parlez à votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : x non :
- Langue étrangère ? Oui : non :
- Justifiez : le français est la seule langue qu'il parle

Rapport-Gratuit.com

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : ……x…….…… Non : ……

Pourquoi ? Oui, la langue française aidera l'enfant dans ses études et va enrichir sa culture

- Question 5 :

A votre avis, qu'est ce qu'une langue maternelle ?

Celle qu'on parle depuis qu'on est enfant.

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

Le français

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : Non : x

Pourquoi ? Non pas du tout, l'arabe c'est une langue difficile et sans avenir, le français est facile à apprendre et elle est raffinée.

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **45** Sexe : M [ ] - F [x] Profession : **Enseignante** Lieu de résidence :**Bejaia**

- Question 1 : **(mettez une croix dans la case qui vous convient)**

Avec vos enfants vous parlez ?

- Français ? : [X]
- Arabe ? : [ ]
- Kabyle ? : [x]

- Question 2

Dans quels circonstances votre conjoint parle-il français avec votre enfant ?

Quotidiennement.

- Question 3

D'après vous comment peut-on appeler le parler français que vous parlez avec votre enfant ?

Langue maternelle : [ ]

Langue étrangère : [X]

Justifiez : **Car nous sommes nous même parents natifs (Algériens) donc notre langue maternelle est le kabyle et qui est transmise naturellement à nos enfants.**

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Question 4 :

Selon vous transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

- Non : [ ]

- Oui : [X]

Si oui pourquoi ?

Car, plus qu'un atout l'apprentissage des langues diversifié constitue une exigence de nos jours.

Question 5 :

A votre avis qu'est ce qu'une langue maternelle ?

Celle transmise par les parents et considéré comme le premier apprentissage linguistique de l'enfant.

Question 6 :

Selon vous, Quelle est la langue maternelle de votre enfant ?

Le kabyle.

Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle et arabe) que vous parlez ?

Oui :

- Non [ ] [X]

Justifiez

L'enfant dispose d'une capacité linguistique d'apprendre divers langue simultanément ou l'une après l'autre.

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **54** Sexe : M [x] - F [ ] Profession : **Fonctionnaire** Lieu de résidence : **Bejaia**

- Question 1 : **(mettez une croix dans la case qui vous convient)**

Avec vos enfants vous parlez ?

- Français ? : [X]
- Arabe ? : [ ]
- Kabyle ? : [x]

- Question 2

Dans quels circonstances votre conjoint parle-il français avec votre enfant ? **Normal Quant il le faut.**

- Question 3

D'après vous comment peut-on appeler le parler français que vous parlez avec votre enfant ?

Langue maternelle : [ ]

Langue étrangère : [X]

Justifiez : **Il demeure bien entendu toute langue extra maternelle ou nationale est considérée comme langue étrangère.**

Question 4 :

Selon vous transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

- Non : ☐
- Oui : ☒

Si oui pourquoi ?

Une en plus constituera un acquis dans la vie quotidienne d'un être humain pourquoi pas un polyglotte ?

Question 5 :

A votre avis qu'est ce qu'une langue maternelle ?

Une langue maternelle est celle qui est généralement de nos aïeux.

Question 6 :

Selon vous, Quelle est la langue maternelle de votre enfant ?

Le kabyle.

Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle et arabe) que vous parlez ?

-Oui : ☐

- Non : ☒

Justifiez

Toutes langues écrites ou enseignées dans nos établissements scolaires demeureront un acquis pour nos enfants sauf s'il n'y s'interressent guère à le faire.

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : **30** Sexe : M [x] - F [ ] Profession : **Orthophoniste** Lieu de résidence : **Bejaia**

- Question 1 : **(mettez une croix dans la case qui vous convient)**

Avec vos enfants vous parlez ?

- Français ? : [X]
- Arabe ? : [ ]
- Kabyle ? : [X]

- Question 2

Dans quels circonstances votre conjoint parle-il français avec votre enfant ?

Plus souvent, surtout au moment de faire les devoirs au même simple discussion.

- Question 3

D'après vous comment peut-on appeler le parler français que vous parlez avec votre enfant ?

Langue maternelle : [ ]

Langue étrangère : [X]

Justifiez : **La langue parlé de nos parents et grands parents n'est pas le français, c'est pour ça qu'on la considère comme langue étrangère.**

Question 4 :

Selon vous transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

- Non : [ ]
- Oui : [X]

Si oui pourquoi ?

C'est une langue de progrès la langue de recherche et de la science car pratiquement tout livres ou documentations est en français.

Question 5 :

A votre avis qu'est ce qu'une langue maternelle ?

Une langue maternelle est la langue parlée par nos grands parents, nos parents et toute notre famille.

Question 6 :

Selon vous, Quelle est la langue maternelle de votre enfant ?

C'est le kabyle.

Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle et arabe) que vous parlez ?

Oui : [ ]

- Non : [X]

Justifiez

Tout au contraire, l'enfant peut apprendre 2 à 3 langues et le français est une langue très riche en sons et ça peut aider l'enfant à acquérir le langage a un âge précoce, aussi a développer ce langage.

C'est aussi une belle langue de poésie qui aide au développement de l'imagination chez l'enfant.

Sfacene Rachida (Ibetiouene)
Université Abderrahmane Mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : 43 Sexe : M [x] - [ ] F Profession : Dentiste Lieu de résidence :

Bejaia

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? [x] [ ] non
- Arabe ? Oui : [ ] [ ] non
- Kabyle ? Oui : [ ] [ ] non

- Question 2 :

Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

Tous les jours et dans toutes les discussions

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler ce que vous parlez à votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : x non :
- Langue étrangère ? Oui : non :
- Justifiez : **c'est sa langue qu'il parle depuis la naissance**

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : ……x…….…… Non : ……

Pourquoi ? Même indispensable autant pour les études que pour le plaisir de parler une belle langue comme le français.

- Question 5 :

A votre avis, qu'est ce qu'une langue maternelle ?

C'est la langue parlée par les parents avec les enfants

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

Le français

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : Non : x

Pourquoi ? ce n'est pas une privation, au contraire on l'aide en lui donnant d'emblée la possibilité de parler une langue que d'autres devront attendre l'école pour l'apprendre. Comparé à l'arabe et au kabyle, le français est une langue internationale mais ce n'est pas le cas du kabyle et de l'arabe.

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté :

Age : 48 Sexe : M [x] - [ ] F Profession : **Gérant (diplômé en droit)**

Lieu de résidence : **Bejaia**

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? Oui [x] [ ] non
- Arabe ? Oui : [ ] [x] non
- Kabyle ? Oui : [ ] [x] non

- Question 2 :

Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

Toutes les situations et uniquement le français

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler ce que vous parlez à votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : x non :
- Langue étrangère ? Oui : non :
- Justifiez :

Nous communiquons en français avec les enfants et avec l'entourage, c'est notre langue le français

Rapport-Gratuit.com

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : ……x…….…… Non : ……

Pourquoi ? C’est la langue d’ouverture, de savoir, elle permet à l’enfant et à l’adulte d’être mieux

- Question 5 :

A votre avis, qu’est ce qu’une langue maternelle ?

Celle que parlent les parents à leurs enfants

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

Le français bien sûr

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n’est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : Non : x

Pourquoi ? Pas du tout, bien au contraire comparé à l’arabe, le français est plus facile à maitriser, c’est une belle langue.

Sfacene rachida (ibetiouene)
Université Abderahmane mira Aboudaou Bejaia
Enquête sociolinguistique

Questionnaire adressé aux parents des enfants qui parlent le français comme première langue à Bejaia.

1- Situation sociale de l'enquêté : (Parent)

Age : **46** Sexe : M [ ] - F [x] Profession : **Sans** Lieu de résidence : **Nabila Djehnine Bejaia**

- Question 1 :

Avec votre enfant, vous parlez :

- Français ? Oui : [X] [ ] non
- Arabe ? Oui : [ ] [X] non
- Kabyle ? Oui : [ ] [X] non

- Question 2 :

Dans quelles circonstances votre conjoint parle-t-il français (avec l'enfant)

Dans tous les domaines surtout les études.

- Question 3 :

D'après vous, comment peut-on appeler le français que vous parlez avec votre enfant ?

- Langue maternelle ? Oui : non :
- Langue étrangère ? Oui : X non :
- Justifiez :

Certes c'est une langue étrangères, c'est une langue qui nous amène vers la réussite et s'instruire.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

- Question 4 :

Selon vous, transmettre le français à votre enfant est-il nécessaire ?

Oui : ……**Bien sur**…….. Non : ……

Pourquoi ?

Je trouve que le niveau de la langue française est élevé, c'est bien sur le développement dans tous les domaines, les Médias, je trouve que le français est nécessaire dans notre vie.

- Question 5 :

A votre avis, qu'est ce qu'une langue maternelle ?

La langue maternelle, langue du pays et langue de nos ancêtres.

- Question 6 :

Selon vous, Quelles est la langue maternelle de votre enfant ?

Il faut apprendre tous dans la vie, toutes les langues sont les bienvenues.

- Question 7 :

Apprendre à votre enfant le français comme première langue, n'est-il pas une manière de le priver des autres langues (Kabyle, arabe) que vous parlez ?

Oui : Non : **X**

Pourquoi ?

Apprendre le français à mon enfant ça veux pas dire que je le prive des autres langues.